

Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui
et d'accompagnement
des parents

numéro 1 • novembre 2001

Seine-Saint-Denis

l'agenda

- La Maison des parents de Stains tient des portes ouvertes le mercredi 7 novembre de 14 h à 19 h (30, rue Louis Bordes).
- Les prochaines rencontres du groupe de parents de l'Étape Parents à La Courneuve se tiendront les 14 décembre, 12 janvier et 8 février. Les parents, qui décident des thèmes de discussion, sont accueillis par une médiatrice familiale et une psychologue. Rens : 01 48 36 21 85
- Les 19, 20 et 21 novembre 2001 : séminaire d'Afrique Conseil sur la place des enfants dans les familles africaines. Rens : 01 44 83 03 64
- Depuis septembre, un numéro de téléphone pour faciliter les relations parents-enfants a été mis en place à Aubervilliers par l'AADEF. Un médiateur écoute, conseille et oriente parents et enfants qui rencontrent des problèmes ou qui s'interrogent. Tél : 01 48 30 33 11
- Exposition sur les droits de l'enfant à la mairie de Pierrefitte du 2 au 9 novembre dans le cadre d'un concours d'affiches organisé par Les Francas et le Conseil général.

lectures

- Dubreuil Bertrand (dir.), *Pédagogies en milieux populaires*, Licorne, L'Harmattan, 2001.
- « Familles et action sociale aujourd'hui », *Vie sociale*, n° 1, 2001.
- Mucchielli Laurent, « Le contrôle parental du risque de délinquance juvénile », *Recherches et prévisions*, n° 63, 03/2001.
- Les actes du colloque « Parentalité, famille, éducation » des 29 mars, 17 avril et 29 mai 2000 organisé par la ville de Saint-Ouen.

Réseau : un terme qui évoque le lien, l'échange, l'interaction, la communication entre des parents, des professionnels, des associations, des institutions autour d'un enjeu essentiel : l'épanouissement de l'enfant.

Considérant que l'éducation, la socialisation et l'éveil des enfants est l'affaire de tous, la décision de lancer ces réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents a été prise au cours de la Conférence de la famille du 12 juin 1998. La Délégation interministérielle à la famille a concrétisé cette volonté par la circulaire du 9 mars 1999 assortie d'une charte qui fixe les principes d'actions, et celle du 20 mars 2001. L'objet est d'impulser et de soutenir des actions visant à reconnaître le rôle essentiel des parents, à favoriser le développement de leurs compétences et à faire valoir leurs droits.

Par la circulation d'informations, la confrontation des idées et la reconnaissance mutuelle, le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents de Seine-Saint-Denis cherche à soutenir chacun des acteurs de l'éducation pour qu'il puisse exercer pleinement son rôle.

Cette lettre est un outil de travail en commun, vous la recevrez régulièrement. Le Comité de pilotage du réseau s'engage à l'alimenter, mais elle jouera un rôle si vous-même en faites votre moyen de communication, en faisant parvenir vos informations et réflexions qui seront ainsi largement diffusées.

Fernande Pouillard, conseillère technique à la DDASS

Relations école/parents : passer du face à face au coude à coude, par Martine Carn, conseillère technique auprès de l'Inspecteur d'académie

Dès 1989, une loi d'orientation institua les parents d'élèves comme membres de la communauté éducative en leur permettant d'être représentés aux différentes instances institutionnelles. Cette volonté d'associer les parents à la vie de l'école et à sa gestion n'a cessé d'être réaffirmée depuis 1996 pour renforcer le dialogue avec eux, reconnaître et valoriser leur rôle. Il s'agit de « passer du face à face au coude à coude ».

Améliorer l'accueil des parents, leur information, leur permettre de suivre au mieux la scolarité de leurs enfants, les associer à la vie de l'établissement dans un climat de confiance et d'ouverture, dans les instances institutionnelles mais aussi à travers l'ensemble des activités éducatives, tels sont les objectifs visés.

Dans le département, de nombreuses mesures ont permis ce rapprochement. La généralisation des réunions d'accueil et d'information, des remises des bulletins scolaires, la création de journaux, de lieux d'écoute et d'échanges, les opérations « école ouverte », les projets parentalité au sein des comités d'éducation santé citoyenneté, le travail avec les adultes relais, associations de quartier, centres sociaux, clubs de prévention et maisons des parents, visent à conforter et soutenir le rôle éducatif des parents pour un mieux-être des enfants. Ainsi, l'Education nationale est pleinement engagée dans cette volonté de renforcer les liens entre l'école et les parents afin de contribuer à l'éducation, la formation et la réussite des jeunes de la Seine-Saint-Denis.

Demandez le programme ! par Sophie Rondeau, chargée de mission à Profession Banlieue

Pour les mois à venir, l'animation du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents se structurera autour de plusieurs manifestations et de la diffusion d'outils de communication. Pour donner suite à la soirée-débat départementale du 26 octobre 2000, plusieurs rassemblements seront organisés. Il s'agira, cette fois, de rencontres locales dans trois secteurs géographiques, respectivement, Aulnay-sous-Bois, Montreuil et Stains. Ces rencontres permettront une présentation d'expériences et un échange autour des pratiques d'appui à la parentalité, du rôle des parents dans ces actions, et de l'éducation en général.

(suite page 2)

- Le comité de pilotage du REAAP travaille à l'élaboration d'un glossaire des mots utilisés dans le domaine du soutien à la fonction parentale. Mettre derrière chaque mot les mêmes définitions et le même sens est un élément essentiel au travail en commun. Il facilitera la communication et la compréhension entre acteurs de terrain, financeurs et décideurs. Qu'est-ce que la médiation familiale, l'accueil parents-enfants ? Qu'entend-on par groupe d'entraide mutuelle ou groupe de paroles de parents ? Ce glossaire, qui sera disponible dans les prochains mois, tentera d'apporter des éléments de réponse à ces questions du quotidien.
- La circulaire du 20 mars 2001 relative aux réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents met l'accent sur les relations entre les familles et l'école. Elle réclame un partenariat plus fort avec l'école en associant en particulier les parents de préadolescents et adolescents. Il est prévu que la moitié des financements des REAAP soit consacrée à cet axe prioritaire. Pourront être favorisées la mise en place de locaux accueillant les parents dans ou en dehors de l'établissement scolaire, ou encore l'embauche d'adultes-relais qui travailleront sur ce créneau des relations parents/école. A noter également, un document de rentrée daté du 23 août 2001 des ministres Jack Lang et Ségolène Royal sur les familles et l'école (disponible sur le site www.education.gouv.fr).
- La Cellule nationale d'appui technique auprès de la délégation interministérielle à la famille dispose d'un site internet sur les REAAP : www.familles.org

... (Suite de la page 1) Par ailleurs, un groupe de travail sur les maisons de parents, animé par un intervenant extérieur, se réunira au niveau départemental. Plusieurs structures de ce type existent, en effet, dans le département et d'autres sont en création. Il semble donc intéressant de se pencher sur leur mode spécifique d'intervention et de permettre un échange entre elles. Enfin, divers supports de communication seront lancés. Après *la Lettre* qui favorisera une circulation régulière d'informations entre les différents acteurs de la parentalité, une affiche du réseau sera diffusée. Elle permettra de les identifier facilement et donnera corps au réseau. Un dépliant destiné aux parents reprendra, par secteur géographique, les coordonnées des différentes structures. Par ce biais, le comité de pilotage du réseau espère soutenir le plus grand nombre d'acteurs de la parentalité du département, et appelle à la participation active de ces derniers.

Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du REAAP 93 (DDASS, Education nationale, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, UDAF, Fédération des centres sociaux, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.

Les parents alliés de la prévention des conduites à risques

par Marguerite Arène, chef de service Mission départementale de prévention des conduites à risques et des toxicomanies

Pour nourrir une réflexion et confronter les pratiques sur le rôle des parents dans la prévention des conduites à risques et des toxicomanies, un groupe de travail s'est réuni en 2001 à l'initiative de la Mission départementale. Les participants ont identifié les principaux facteurs de protection qui renforcent les parents dans leur rôle d'acteurs de prévention. Parmi eux : s'appuyer sur les compétences parentales, restaurer la qualité des liens entre les générations et, pour cela, faciliter l'expression des personnes et reconnaître l'importance de la transmission, entre parents et enfants, des valeurs, histoires et expériences familiales. Bien que ces ressources soient aujourd'hui mieux appréhendées, les participants ont souligné le manque d'intérêt accordé aux origines qui peut amplifier les différends en matière de prévention ou d'éducation. Le groupe de travail a également relevé le malaise ressenti pour aborder les

problèmes liés à l'usage des drogues qui renvoie à la difficulté plus générale d'approcher la dimension de l'intimité : ces questions continuent à faire peur. Le groupe de travail a formulé des recommandations pour l'action : intégrer les références culturelles au sein des méthodes préventives, concevoir des messages de prévention simples et suffisamment souples pour que chacun puisse se les approprier, réintroduire le respect dans les relations sociales (intra-familiales ou entre le public et les professionnels). S'agissant des drogues, ne pas focaliser sur le produit mais travailler sur l'environnement relationnel au sein duquel une consommation ou une autre conduite à risque a pu s'inscrire : dédramatiser la situation, analyser le processus dans lequel s'inscrit la conduite, et enfin placer les personnes (la famille, le jeune) dans une position d'acteurs.

Contact : Patricia Echevarria, chef de projet à la Mission, 01 41 60 16 60

Considérer les parents

par Marie-Luc Ménez, coordonnatrice de l'association l'Arc-en-Ciel

Des femmes, étrangères et françaises, de la cité du Londeau à Noisy-le-Sec, ont créé, en 1984, leur association pour leur propre promotion et pour l'accompagnement éducatif de leurs enfants. Au travers des activités mises en place (halte-éveil, accompagnement scolaire, alphabétisation, couture, code de la route, débats sur la santé et l'éducation), l'accompagnement des mères, mais aussi de quelques pères, dans leur rôle éducatif s'est

naturellement développé à l'initiative des femmes elles-mêmes.

Depuis le contrat de ville en 1994, l'ouverture du Relais Arc-en-ciel permet d'assurer aux familles un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'aide dans les problèmes de la vie quotidienne. Les femmes-relais, qui y sont présentes, ont surtout à répondre à des demandes concernant l'éducation des enfants, et leur fonction de médiatrices est souvent utile au collège par exemple. Pour les familles fragilisées, cette présence solidaire dans la cité représente un appui, un recours possible. Là, on peut discuter, faire le point, s'entraider entre femmes. Il est essentiel de pouvoir « dire » sans crainte d'être jugé. Des réunions avec les parents sont régulièrement organisées autour de thèmes à leur libre choix ou des activités de leurs enfants. Lors de la dernière, les parents, heureux de s'être exprimés librement, ont applaudi : « On a pu parler ! ».

Un des objectifs de l'Arc-en-ciel est de donner plus de chances aux enfants en valorisant les parents : qu'ils prennent leur place de parents d'élèves et de citoyens. Trop souvent disqualifiés, les parents ont besoin d'être considérés, reconnus dans leur diversité culturelle et sociale.

Question de dignité : c'est elle le véritable soutien à la parentalité !

Contact : Arc-en-ciel, 01 48 91 75 46

Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui
et d'accompagnement
des parents

numéro 2 • mars 2002

Seine-Saint-Denis

l'agenda

- Pratiques sociales organise une série de séminaires à La Sorbonne sur la parentalité. À noter, le 8 avril, Gérard Neyrand sur la parentalité et l'imaginaire de la petite enfance, le 13 mai, Jacques Commaille sur les nouveaux enjeux politiques de la parentalité, ou encore le 24 juin, Saül Karsz sur la parentalité : ratures et sutures d'une idéologie matérielle.
Rens : 01 46 63 06 31
- Le 28 mars à Paris, assemblée générale du Comité national des associations et services de médiation familiale au FIAP, suivie de deux interventions sur le thème : La médiation familiale : restaurer, aider et reconstituer la parentalité.
Rens : 02 31 46 87 87
- La Mutualité Fonction publique organise un Trophée de l'information Santé destiné à aider toute initiative prise dans le domaine de l'information sur la santé (prévention, hygiène, qualité de vie, accès aux réseaux locaux des professionnels de santé).
Rens : 0 825 825 412

lectures

- Bruel Alain et al., De la parenté à la parentalité, Editions Érès, 2001.
- Payen Catherine, «Les enfants et les jeunes dans l'agglomération», Les Cahiers Millénaire 3, n° 16, nov. 1999. Ces Cahiers sont disponibles sur demande par fax : 04 78 63 48 80, ou millenaire3@asi.fr.
- Vulbeau Alain (coll.), «Éducatons : souci partagé, pratiques dispersées», Informations sociales, n° 93, 2001.
- Daniel Coum (éd.), Des parents ! À quoi ça sert ?, Érès, 2001.

Le premier numéro de la lettre Parentalités a été diffusé largement : 2 000 exemplaires. Associations, professionnels, institutions ainsi que la Délégation interministérielle à la Famille et la Ministre, Ségolène Royale, nous ont fait part de leur satisfaction et de leur intérêt pour cette nouvelle publication. Merci de vos réactions, elles confortent le comité de pilotage dans son initiative. Cela démontre le besoin et l'envie qu'ont tous les acteurs du réseau de communiquer, de recevoir de l'information sur l'enjeu essentiel : qu'est-ce qu'être parent, comment favoriser au mieux l'épanouissement de l'enfant ?

L'échange à travers un écrit, un papier que l'on garde est important mais il faut aussi pouvoir se rencontrer, se voir, s'écouter, confronter ses idées. Le comité de pilotage travaille actuellement avec des acteurs locaux à organiser des rencontres en trois lieux du département. Ces rencontres se voudront conviviales mais aussi studieuses dans le sens où il s'agira d'apprendre des autres, de ce qu'ils font, des questions qu'ils se posent et de faire part aussi de ses propres savoir-faire et interrogations. C'est ainsi que les compétences, c'est-à-dire les savoir-faire en actions, se forment et se développent.

Fernande Pouillard, conseillère technique à la DDASS

C'est une maison bleue...

par Anne-Marie Couffrant, directrice du centre social Ambroise-Croizat à Pierrefitte-sur-Seine

NÉE de la détresse de parents confrontés à leur propre problématique d'éducateurs, la maison bleue du centre social Ambroise-Croizat à Pierrefitte-sur-Seine est un lieu d'écoute et d'accompagnement des familles. Depuis longtemps, les parents ont une place centrale dans le centre social et ils ont souhaité construire cet espace qui leur est réservé en son sein plutôt qu'en dehors. Le postulat de départ était d'affirmer que certes certaines familles rencontrent des difficultés à élever leur(s) enfant(s), mais qu'elles ne sont pas pour autant démis-

sionnaires. Ils peuvent être dépassés pour des raisons qu'ils ont parfois du mal à identifier eux-même, et ils doivent être aidés.

D'où l'idée de la maison bleue : écouter sans jugement, orienter, accompagner, s'entraider. L'aide peut passer par une amélioration de la communication dans la famille, un maillage et une mobilisation des acteurs du quartier autour de cette question, et une modification positive de l'environnement pour les enfants, les jeunes et leurs parents.

Contact : 01 48 23 40 43 ■

Maison des parents : objet de travail

par Sophie Rondeau, chargée de mission à Profession Banlieue

LE groupe de travail sur les maisons des parents va débuter en avril. Il s'adresse aux professionnels et bénévoles intervenant dans les cinq maisons des parents du département, mais aussi aux porteurs de projet référencés par le comité de pilotage du REAAP. L'objet est d'apporter un appui méthodologique et un soutien aux intervenants, de favoriser les échanges entre eux et de permettre une réflexion autour des modes d'intervention auprès des parents. Ce travail se structurera autour de cinq réunions réparties entre les mois d'avril et novembre. Une synthèse finale des échanges sera rédigée et pourra faire l'objet d'une publication. C'est à Marine Zecca, chercheuse et enseignante en sciences de l'éducation qui a mené de nombreux travaux sur les lieux d'accueil en Seine-Saint-Denis et sur la parentalité, que le comité de pilotage du REAAP a confié l'animation de ce travail. (suite page 2)

- Le premier Forum des accueillants des lieux parents-enfants existant dans 40 centres de PMI en Seine-Saint-Denis, se tiendra le 13 mai de 9 h à 12 h 30. Vingt ans après la création des premières «maisons vertes», Françoise Dolto serait contente de voir que de nouvelles façons respectueuses d'encourager et d'accompagner les relations entre parents et enfants, entre parents et entre enfants ont été entreprises notamment dans les centres de PMI. Le 13 mai, éducatrices de jeunes enfants, puéricultrices, auxiliaires de puériculture ainsi que psychologues de PMI qui animent des échanges autour du vécu de ces temps d'accueil, pourront se rencontrer, témoigner, analyser leurs pratiques et développer des pistes pour l'avenir.
Au Conseil général, Immeuble Picasso, salle des conférences, 93, rue Carnot, à Bobigny.
Contact : Dr Topuz 01 43 93 80 70

- La tenue des rencontres locales sera l'occasion d'organiser à l'échelle départementale une véritable mobilisation autour de la question de la parentalité. Le comité de pilotage du REAAP qui a pris l'initiative de lancer ces rencontres-débat dans trois secteurs du département (Pierrefitte-sur-Seine, Aulnay-sous-Bois et Noisy-le-Sec) en prenant appui sur des acteurs locaux, a décidé de les regrouper autour d'une «quinzaine de la parentalité» qui se tiendra entre le 30 septembre et le 11 octobre 2002. D'ici là, des groupes de travail locaux seront organisés avec des acteurs et des parents pour construire ces rencontres et les réflexions collectives qui les alimenteront.
Rens : 01 48 09 26 36

La problématique centrale qui guidera la réflexion est la suivante : qu'est-ce qui fait la spécificité des maisons des parents ? Leur existence est assez récente dans le département, elle remonte à 1998 pour les premières. Elles sont profondément ancrées dans la mouvance du soutien à la fonction éducative des parents lancée par l'État à (Suite de la page 1) cette époque où la délégation interministérielle à la famille a été créée et les REAAP lancés. Pourtant, chaque maison des parents a sa propre histoire et s'est définie dans un contexte particulier qui fait qu'aujourd'hui elles peuvent avoir des organisations et des modes d'intervention différents. D'où l'intérêt de venir questionner ces fonctionnements et de réfléchir aux principes d'action que ces structures défendent au regard de leurs objectifs.

Rens : Profession Banlieue, 01 48 09 26 36

Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du REAAP 93 (DDASS, Éducation nationale, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, UDAF, Fédération des centres sociaux, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.
Rens : DDASS 01 41 60 71 09 ou Profession Banlieue 01 48 09 26 36

Le jardin des enfants et des parents

par Anne Myard, responsable du centre social CAF du Raincy et Marie-Claire Mériaux, psychologue CAF

L'APPROCHE du soutien à la parentalité est quotidienne au centre social CAF du Raincy-Villemomble, à travers les activités proposées par l'équipe : halte-jeux, soutien scolaire, alphabétisation, centre de loisirs, ateliers, service social, départ en vacances familiales... Pour répondre aux besoins exprimés par les parents d'être écoutés, d'avoir un lieu pour eux, de permettre à leurs enfants de se socialiser sans pour autant s'en séparer, l'équipe a mis en place en novembre 2000, le Jardin des enfants et des parents. C'est un lieu d'accueil ouvert tous les mercredis matin pour les 0-6 ans accompagnés d'un adulte référent. D'emblée, ce lieu a rencontré un grand succès, chaque séance a rassemblé de 8 à 20 enfants. Les travailleurs sociaux se sont mobilisés pour devenir des «accueillants». Ils confortent les parents dans leur rôle éducatif, les aident à trouver des solutions aux petits problèmes quotidiens et contri-

buent ainsi à la prévention de difficultés plus importantes.

Les parents témoignent spontanément de ce que cette structure leur apporte : «Ma petite Alissa (2 ans) attend avec impatience le mercredi matin»... «Je m'aperçois que je suis trop derrière Claire» dit une maman, «Depuis que je viens, je ne suis plus toute seule» exprime une autre. La maman de Quentin et de Laure affiche sa satisfaction parce qu'après le Jardin, ses «petits loups devorent le repas de midi et font une longue sieste». Sa préoccupation concernant le sommeil est devenue secondaire. Cette nouvelle fonction d'accueillant au Jardin des enfants et des parents a suscité une réflexion sur les changements provoqués dans les pratiques professionnelles de chacun. Cette activité favorise les rencontres interculturelles et gomme les différences socio-économiques en plaçant les enfants au centre des préoccupations des familles.

Contact : 01 43 81 40 37

Si tous les parents du monde...

par Malika Daci, directrice de l'association O'Ludoclub à Aulnay-sous-Bois

O'Ludoclub, tous les prétextes sont bons pour que parents et enfants se rencontrent : Noël, mardi-gras, Pâques ou les «semaines» (du goût, de la solidarité, de l'enfance), les «journées» (des droits de l'enfant, de la femme), etc. À chaque occasion, une manifestation, à chaque manifestation, une occasion... de se rencontrer, d'échanger, de dialoguer.

O'Ludoclub a été créé fin 1999, soutenu par la DDASS, à l'initiative de personnes alors actives dans une association de parents d'élèves désireux d'élargir leur cercle en organisant des tables rondes autour de l'enfance et de la famille. La présence de professionnels une fois par trimestre permet d'enrichir ces débats et d'apporter des réponses claires et précises sur les sujets abordés.

Ont été mis en place spontanément un système de troc (jeux, puériculture, livres...), une garde d'enfants. À la demande des familles, l'association offre diverses activités : aide aux devoirs, sorties culturelles et de loisirs, arts plastiques... Les relations avec l'école sont centrales. L'accueil des parents O'Ludoclub a lieu au sein même de l'école et facilite ainsi les relations avec celle-ci. Un poste d'adulte-relais a permis de toucher un public plus «fragile» en lien avec des enseignants du groupe scolaire. L'écoute, le dialogue et l'entraide entre parents sont omniprésents. La création de ce type d'activités dans ou près de chaque école n'est pas une utopie, car si tous les parents du monde pouvaient se donner la main...

Contact : 01 48 79 34 71

Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui
et d'accompagnement
des parents

numéro 3 • octobre 2002

Seine-Saint-Denis

l'agenda

- CAF : 1^{er} octobre, ouverture d'une permanence de prestations et action sociale à Épinay-sur-Seine pour ses habitants et ceux de Pierrefitte-sur-Seine et Saint-Denis. Lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 heures et 13 h 30 à 16 heures, au 56, rue de la Marne.
- Le 3 octobre, la ville de Pantin organise une conférence à 9 h 30 au Ciné 104. Sylvianne Giampino, psychanalyste, auteur de l'ouvrage *Les mères qui travaillent sont-elles coupables ?*, interviendra sur la question « Comment assurer ses responsabilités de parents auprès de ses enfants compte tenu des difficultés de la vie quotidienne ? » Un débat suivra, animé par Christine Attali-Marot de l'association Enfance et Musique. Rens. : 01 49 15 40 00
- 18 et 19 octobre : élections des représentants de parents d'élèves dans les conseils d'écoles. Renseignements auprès des associations de parents d'élèves de chaque établissement scolaire.

lectures

- Gouttes d'or. Dernier livre photos + CD d'Enfance et Musique. Des chansons de cultures différentes dans le quartier de la Goutte d'Or. Rens. : 01 48 10 30 50.
- De l'inégalité scolaire. Jean-Pierre Terrail, La Dispute (éd), 2002.
- Objets du destin. Mémoire des parents de la Boissière. Éditions Transit, 2002.
- « À quoi sert l'autorité ? S'affirmer-respecter-coopérer », Véronique Guérin, Chroniques sociales, 2001. Véronique Guérin intervient dans l'association Étincelle qui peut animer des débats autour de ce livre. Rens. : 04 67 55 51 80

Dans le cadre de l'animation du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents du REAAP 93, le comité de pilotage départemental a souhaité organiser des soirées rencontres locales où les parents, les acteurs associatifs ou institutionnels sont cordialement invités à se rencontrer. Les objectifs de ces rencontres sont de permettre aux acteurs de proximité de se regrouper et d'échanger, de rompre l'isolement de certains et de créer le réseau, de favoriser l'échange d'expériences et enfin de valoriser les actions de proximité.

Ces rencontres locales sur le thème « ÊTRE PARENT AUJOUR'DHUI » se dérouleront le mardi 8 octobre de 16 heures à 20 heures au lycée Voillaume, 136, rue de Mitry à Aulnay-sous-Bois et le jeudi 10 octobre de 16 heures à 20 heures au centre de loisirs des Fortes-Terres, 37, rue Delescluze à Pierrefitte-sur-Seine.

Organisées sous forme d'ateliers à thèmes, ces soirées rencontres locales devraient être l'occasion d'échanges fructueux où la parole des parents sera prépondérante.

À l'issue de ces soirées, vos remarques et suggestions seront les bienvenues !

Christian Maccès, inspecteur à la DDASS 93

Accompagner les parents...

par **Patrice Gauthier**, directeur de l'UDAF 93

L'UNION nationale des associations familiales (UNAF), lors de son assemblée générale de juin 2002, a confirmé la nécessité de « conforter, d'accompagner, de valoriser les parents dans leur fonction parentale ».

Pour l'UDAF de Seine-Saint-Denis, « Accompagner les parents », c'est d'abord reconnaître et apprécier les situations familiales telles qu'elles sont. C'est faire l'hypothèse qu'il vaut mieux accompagner les évolutions, plutôt que de considérer que celles-ci ne génèrent que des difficultés ou des conflits. C'est aussi faire l'hypothèse que ce groupe familial peut et doit être valorisé dans sa fonction de groupe et non de simple addition d'individus.

Les familles sont prêtes à affronter les mutations de la société car elles sont capables de s'aider mutuellement, de définir des stratégies et d'engager les changements nécessaires. Les familles ont des capacités qui leur sont propres et qui doivent leur être reconnues, quelle que soit leur situation sociale, économique et culturelle. Le défi est donc bien de débattre et faire débattre du rôle des parents dans la société. Ainsi, les réseaux d'écoute et d'appui doivent tout naturellement s'adresser aux parents. Construire ces réseaux impose d'admettre que les familles ont une richesse et qu'elles sont un lieu d'affrontement quotidien à la vie, dans leurs réussites comme dans les échecs. ■

Accompagner et soutenir les parents

Par **Nicole Gloaguen**, responsable de la prévention, service ASE,
et **Bernard Topuz**, responsable du service PMI/conseil général de la Seine-Saint-Denis

La famille est le premier lieu de construction et de transmission de valeurs et de repères. Elle joue un rôle fondamental dans la socialisation des enfants. Les parents sont les premiers éducateurs et protecteurs de leur enfant. Un accompagnement est parfois nécessaire pour des familles en difficulté : de temps d'échanges collectifs à l'aide à domicile d'une technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF), les mesures proposées doivent être variées et adaptées à chaque situation. C'est ce que le département a souhaité affirmer dans le cadre de sa politique en faveur de l'enfance et de la (suite page 2)

Le Groupe Parole Parents...

par **Tassadit Imache**, assistante sociale, et **François Saunier**, éducateur
au centre d'action éducative (CAE) de la Protection judiciaire de la jeunesse à Montreuil-sous-Bois

Le conseil général propose une plate-forme des Droits de l'enfant composée de trois journées de connaissance, de pratique et de débats dans le but de préparer la première assise départementale des Droits de l'enfant qui se tiendra fin janvier 2003. La première journée est prévue le jeudi 14 novembre 2002 : *Droits de l'enfant et Droits de l'homme*, la seconde le jeudi 28 novembre 2002 : *Droits de l'enfant et familles* et la troisième le jeudi 12 décembre 2002 : *Droits de l'enfant et développement de la personne*.
Rens. : 01 43 93 16 62

La Maison des parents de Romainville a ouvert ses portes. C'est un lieu d'écoute et de dialogue pour tous les parents : rencontres informelles, ateliers, débats thématiques et documentation.
Rens. : 01 48 45 59 06

L'association pour l'enfant et le couple en Seine-Saint-Denis (APEC 93) a ouvert, en septembre, une consultation pour enfants et adolescents le mercredi de 14 heures à 17 heures à La Courneuve, au 5, rue Anatole-France.
Rens. : 01 48 35 41 41

AFIN d'aborder autrement les problèmes d'éducation avec les parents des jeunes suivis, l'équipe du CAE a ouvert, en décembre 1998, un espace pour que les parents échangent entre eux avec l'aide de professionnels, sur leurs préoccupations quotidiennes dans l'éducation de leurs enfants. Beaucoup de questions ont été soulevées et discutées en amont en équipe : objectifs, modalités, limites de ce nouvel outil de travail. S'est dégagé la nécessité de fixer des engagements et une éthique. Le groupe se tient une fois par mois de 18 h 30 à 20 heures. D'emblée, nous avons été dans le vif des relations familiales et des tensions sur d'autres lieux, tels que le quartier, l'école. Désarroi, colère, impuissance ont été librement exprimés. Chacun a évoqué son expérience. Les questions ont porté sur les bouleversements qui interviennent dans les relations familiales à l'adolescence, les amitiés à risque, le rôle de l'environnement. Com-

ment gérer ses inquiétudes, ne pas perdre le contact avec son enfant ? Comment ne pas rejeter son enfant lorsque toute la famille est affectée par les conséquences de comportements délictueux ? Situations vécues, anecdotes disent l'ambivalence des relations parents-adolescents mais aussi celles éprouvantes avec les policiers quand on devient parents d'enfants délinquants. « *C'est nous qui sommes tenus pour responsables alors même que nous sommes devenus impuissants à influencer sur nos enfants par la parole ou par une décision* ». « *Les enfants sont-ils heureux aujourd'hui ?* » dira une mère découragée, ce à quoi a répondu une autre « *vous verrez, lorsque les parents vont mieux, il y a des effets positifs sur les enfants* ». Si la participation de certains parents au GPP les a sortis de l'isolement et de la stigmatisation, l'expérience de bientôt cinq ans du GPP, a contribué aussi à dynamiser au sein du CAE des débats inhérents au travail avec les familles. ■

Groupe d'aide à la parentalité...

par **Milena** et **Frédéric**, animateurs à la Confédération syndicale des familles de Romainville

NOTRE programme d'aide à la parentalité est né au mois de novembre 2000 à partir de la demande croissante de parents dont les enfants sont inscrits dans notre structure pour un accompagnement scolaire et éducatif. En effet, nombre d'entre eux, se confient aux animateurs sur leurs difficultés personnelles. La

paupérisation et le sentiment d'isolement du quartier des Bas-Pays, où notre structure est implantée depuis onze ans, a favorisé, chez eux, l'envie de s'exprimer. Ils ont besoin d'aller à la rencontre de l'autre, de communiquer afin d'échapper, un moment, à leur quotidien parfois pénible et de briser ce sentiment de solitude. Nous avons

réagi en proposant, deux fois par mois, un espace de paroles auquel ces parents se sont très rapidement attachés. Ils viennent échanger dans ce lieu neutre et convivial sur leur vécu, leurs expériences, leurs savoirs et savoir-faire en toute confidentialité et sans être jugés. Les parents trouvent dans ces rencontres le moyen d'exprimer toutes leurs interrogations. Ils s'aident mutuellement pour y apporter les réponses. Ils se savent écoutés et proposent ensemble les thèmes qui les interpellent. Les animateurs veillent à la bonne circulation de la parole pour que chacun puisse s'exprimer en toute liberté. Ils redynamisent le groupe, relancent le dialogue et suggèrent des réponses. L'équipe d'animation bénéficie d'un « temps ressource » durant lequel une psychologue les accompagne dans leur réflexion. Depuis l'existence de ce groupe d'aide à la parentalité, les échanges sont plus nombreux et plus riches entre les différents participants. Beaucoup de problèmes ont pu être résolus par le simple fait d'en parler en communauté. Les parents nous disent unanimement leur pleine satisfaction et souhaitent vivement la poursuite de ce programme pour l'année prochaine. ■

(Suite de la page 1) famille, déclinée dans de nombreuses actions, dont celles du schéma départemental conjoint de protection de l'enfance ou encore du protocole pour la réussite des jeunes en Seine-Saint-Denis. Certains moments sont à privilégier dans le soutien aux parents : ainsi, la PMI et les crèches se mobilisent autour de la naissance et de la petite enfance, la direction des collèges autour de la scolarité et l'ASE autour de toutes les tranches d'âge et de l'adolescence en particulier. Au quotidien, l'ASE accompagne les parents à domicile dans la perspective de maintenir l'enfant dans sa famille chaque fois que cela semble possible. Il est tout aussi important de soutenir l'implication des parents dans la vie associative ou encore de les aider dans leurs initiatives collectives en leur apportant le soutien de professionnels. C'est ainsi que les compétences des parents peuvent être valorisées. Cela suppose également une philosophie de l'action et une évolution des pratiques des professionnels vers une écoute toujours plus attentive des besoins des parents. ■

Contact ASE : 01 43 93 81 51 / Contact PMI : 01 43 93 80 70

Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du REAAP 93 (DDASS, Éducation nationale, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, UDAF, Fédération des centres sociaux, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.

Rens. : DDASS 01 41 60 71 09 ou Profession Banlieue 01 48 09 26 36

Contact : 01 48 45 42 30

Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui
et d'accompagnement
des parents

numéro 4 • mars 2003

Seine-Saint-Denis

l'agenda

- Le 20 mars 2003, le comité de liaison et de coordination des services sociaux publics et privés/le Clicoss 93, la DDASS 93 et Profession Banlieue organisent à la bourse du travail de Bobigny, une journée d'études sur le thème « **Groupes de parole, groupes de parents** ». Cette rencontre est gratuite et sans inscription.

Rens. : 01 48 32 93 98/94 98.

- Le 26 mai 2003, le Conseil général organise le **Forum des accueillants** des accueils parents-enfants de Seine-Saint-Denis, salle de conférence de 9 h à 13 h, immeuble Pablo Picasso à Bobigny.

Rens. : 01 43 93 81 01.

lectures

- « La médiation : nouveau modèle de communication ? », Hors série n°2 de la revue de la Fédération nationale de l'École des Parents et des Éducateurs, 2002.
- « Les groupes de parole de parents » Hors série n°1 de la revue de la Fédération nationale de l'École des Parents et des Éducateurs, 2001.
- Ces deux ouvrages sont disponibles à la Fédération nationale de l'École des Parents et des Éducateurs, 180 bis rue de Grenelle, 75007, Paris.
- La parentalité en questions. Problématiques et pratiques professionnelles. Collectif, ESF éditeur, 2002. Regards croisés de spécialistes sur la parentalité.
Rens. : 01 46 29 46 29.
- « La médiation familiale, Premiers éléments d'évaluation ». Publication du numéro 70 de la revue Recherches et Prévisions de la CAF, 2002.
Rens. : 01 45 65 52 80.
- « Travailler avec des groupes », Enfances et Psy, revue n°19, ères 2002.

La Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis prend une part active dans l'animation du Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents, conformément aux orientations de la CNAF (Caisse nationale des allocations familiales). L'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif et la prévention de la rupture du lien familial avec l'enfant constituent des axes forts de la politique d'action sociale de la CAF de Seine-Saint-Denis qui développe diverses initiatives en faveur du soutien à la parentalité : aides financières aux partenaires (contrats enfance et temps libre, animations collectives familles dans les centres sociaux, contrats locaux d'accompagnements scolaires), subventions aux associations dont la mission est le soutien aux familles, aides aux familles modestes pour l'accès aux vacances familiales, mobilisation des travailleurs sociaux de la CAF dans ce champ d'activités.

En outre, depuis 2000, la CAF s'implique pour prévenir l'absentéisme scolaire avec l'inspection académique de Seine-Saint-Denis, afin d'intervenir auprès des familles concernées avant la suppression des prestations familiales.

Élise Salères – Directrice adjointe – Directrice de l'action sociale à la CAF.

À la découverte de l'école...

Par Henri Rétailléau, association Action insertion, formation études et socialisation - AIFETS à Montreuil-sous-Bois.

Contact : 01 48 58 51 62.

Depuis 1992, AIFETS mène au quartier de la Boissière à Montreuil des actions d'alphabétisation qui concernent l'apprentissage linguistique de base pour des femmes. Il s'agit aussi d'apprendre à comprendre la société dans laquelle elles vivent. D'où la recherche d'un partenariat susceptible de donner à voir cette société à travers ses institutions. Ce partenariat permet aux stagiaires de rentrer régulièrement dans le collège Fabien sans appréhension. Les stagiaires sont admises à assister aux cours d'une quinzaine de professeurs de diverses disciplines pour comprendre le travail du professeur et des élèves, l'usage des livres, des cahiers, de la

punition et des moyens audiovisuels. Les stagiaires disent leur découverte d'un monde nouveau à explorer, celui des savoirs et du monde scolaire. Au collège, on parle de relations nouvelles avec les parents, d'écoute d'autres cultures. Est positive en tout cas la rencontre entre ces deux partenaires inattendus : le public de l'alpha et l'institution scolaire à travers ses professeurs dans la relation pédagogique. L'expérience se poursuit avec l'école primaire Fabien. Avec les lycées E. Hénaff à Bagnolet et d'horticulture à Montreuil, il s'agit là d'aider les mères à être présentes au moment de l'orientation en fin de troisième. ■

L'accueil à la halte « d'ici et de là »

Par Claudie Cheboldaëff, vice-présidente du CERPE, Centre d'études et de recherches pour la petite enfance à Clichy-sous-Bois.

Contact : 01 43 32 91 54.

La halte « d'ici et de là » s'est ouverte en 1996, dans le quartier des Bosquets à Clichy-sous-Bois. L'a priori théorique est axé sur l'intérêt d'une prévention précoce qui a pour but de soutenir la fonction parentale, la restaurer même, par l'accueil des enfants et de leur famille dans un espace aménagé favorisant le jeu autonome des enfants. Au personnel éducatif réglementaire s'ajoutent des « accueillants » (psychologues en majorité) qui se succèdent chaque jour. Il leur revient la tâche d'accompagner le travail de séparation, difficile pour certaines mères, afin que l'enfant puisse (suite page 2)

L'IRAEC, une équipe de psychanalystes, met à la disposition des parents et de leurs enfants de 0 à 5 ans un lieu d'accueil et de rencontre où peut s'élaborer un travail de socialisation, de soutien à la fonction parentale et de prévention des troubles relationnels précoces.
41 rue Joseph de Maistre, 75018, Paris.
Tél. : 01 42 28 42 85.

L'étape parents à la Courneuve a une nouvelle directrice, Sophie Cuadros, qui veut faire de ce lieu un espace qui réponde au mieux aux attentes et aux besoins des parents. Une journée « Portes ouvertes » est en préparation.
5 passage de la Croix Blanche.
Tél. : 01 48 36 21 85

ELHAN 93, Écoute Lien Handicap Petite Enfance, projet primé par la Fondation de France, est une innovation des services de la protection maternelle et infantile de Seine-Saint-Denis qui met à la disposition des professionnels confrontés au handicap d'un jeune enfant, un service d'écoute téléphonique pouvant soutenir, orienter..
Tél. : 01 43 93 88 00.

La consultation pour enfants et adolescents

par Kristel Desmedt, psychologue clinicienne, association pour l'enfant et le couple en Seine-Saint-Denis - APEC-93/Afccc à La Courneuve. Contact : 01 48 35 41 41.

L'APEC-93/Afccc a créé un espace de consultations où sont reçus des enfants et des adolescents confrontés à la séparation de leurs parents ou en proie à un mal-être dans leur famille. Lorsqu'une crise existe dans la famille, les enfants peuvent être au cœur des enjeux conflictuels des parents. Ils le vivent difficilement et le but des entretiens est de leur redonner une place de sujet pour lequel on cherche à comprendre les difficultés, le ressenti et la souffrance. Ce travail ne peut se faire sans l'aide des parents parce que ce sont eux qui vivent au quotidien avec l'enfant et c'est auprès d'eux que l'enfant espère trouver une écoute attentive. Les parents submergés par leurs propres difficultés ne parviennent pas toujours à entendre celles de leur enfant. Celui-ci exprime alors sa souffrance de différentes façons allant de la verbalisation à la somatisation. Lorsqu'un enfant signifie par le biais du langage, de l'échec scolaire ou

du corps sa problématique, les parents doivent essayer de développer une écoute attentive et dénuée de jugement afin que l'enfant exprime ce qu'il vit réellement. Cette écoute établit un lien chaleureux entre parents et enfants et favorise des relations de qualité grâce à un respect et une affection mutuelle. Lorsque je reçois des parents en difficulté avec leur enfant, j'essaie de leur faire entendre que l'enfant est une personne différente d'eux et qu'il a son existence propre. Cela leur permet de comprendre qu'il est préférable d'écouter l'enfant en le considérant comme un être à part entière afin de repérer ce qui se cache derrière sa problématique (scolaire, comportementale ou autre...).

En apportant un soutien à l'enfant, j'essaie aussi d'ouvrir un espace de dialogue entre l'enfant et ses parents afin de privilégier une amélioration durable de l'état de l'enfant après la consultation. ■

Parole d'accueillantes en PMI

Par Christine Vassallo, puéricultrice, conseillère technique, Conseil général de Seine-Saint-Denis.

Si l'accueil du public s'intègre dans les missions et l'exercice quotidien des professionnels des quarante cinq centres de PMI, s'investir dans l'activité spécifique d'accueillant auprès de parents et de leurs jeunes enfants soulève toutefois bon nombre de questions. Des auxiliaires de puériculture et éducatrices de jeunes

enfants, principales référentes et animatrices d'accueils parents-enfants se proposent de nous les faire partager. Toutes affirment qu'accueillir les parents et leurs enfants une à deux fois par semaine pendant quelques heures ne va pas forcément de soi malgré des connaissances et des compétences acquises. Pour elles, s'ins-

crire dans cette activité déjà existante ou participer à la création d'un accueil les renvoie à une part d'inconnu et d'imprévu comme le révèlent leurs propos : " Accueillir oui mais... Comment faire ? avec qui ? auprès de combien d'enfants et de parents ? quoi dire ? quoi répondre ? comment répondre ? dois-je apporter des réponses ? lesquelles ? et si je suis débordée par les propos ou les comportements de certains parents ? quelle place dois-je avoir auprès des enfants, de leurs parents et de mes collègues ? ». Sous leur apparente simplicité, ces questions fondamentales vont aider les professionnelles à définir et délimiter le cadre institutionnel de référence de l'accueil parents-enfants. Éducatrices de jeunes enfants et auxiliaires de puériculture partagent alors leurs interrogations au sein de l'équipe pluridisciplinaire, soutenues par le psychologue du centre dans leur activité d'accueillante. En quête de réponse et d'un étayage sur leur pratique de l'accueil, c'est au sein du groupe de paroles (formation proposée par l'Institut de recherche appliquée pour l'enfant et le couple, IRAEC), qu'elles vont pouvoir s'affirmer dans la fonction très spécifique d'accueillante. ■

(Suite de la page 1) rester sans elles quand elles le décideront, préparant ainsi la future entrée à l'école maternelle. La première rencontre à la halte est conviviale. L'éducatrice responsable reçoit l'enfant et sa famille. L'adaptation est très individualisée. Elle demande un regard respectueux sur la singularité du « couple » mère-enfant et du contexte familial. La mère accompagne l'enfant dans le lieu au tant de temps qu'elle le désire. Un accueillant l'amène progressivement à venir s'installer dans une autre pièce préparant ainsi la séparation. Il n'y a aucune rigidité d'horaire ou de temps de présence. La seule obligation est l'inscription préalable qui permet aux éducatrices d'inscrire les prénoms sur le panneau d'entrée, démontrant ainsi, à l'enfant et à son accompagnateur, qu'ils sont attendus. Toutefois des accueils d'urgence sont toujours possibles. L'accueil « réfléchi » crée un espace de confiance où les enfants se sentent en sécurité, soutenus par le regard et la parole d'adultes qui favorisent leur libre expression. ■

Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du REAAP 93 (DDASS, Éducation nationale, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, UDAF, Fédération des centres sociaux, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.

Rens : DDASS 01 41 60 71 09 ou Profession Banlieue 01 48 09 26 36

Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui
et d'accompagnement
des parents

numéro 5 • juin 2003

Seine-Saint-Denis

l'agenda

Les Enfants du Jeu seront au Blanc-Mesnil avec leur ludothèque éphémère du 2 au 18 juillet 2003.

Rens. : 01 42 43 85 30

Les 4 et 5 décembre 2003 à l'Unesco à Paris « Au secours, on veut m'aider » Un congrès annuel organisé par l'association Parole d'enfants. Il abordera la problématique de l'aide aux adolescents en révolte, en rupture, en détresse.

Rens : 0800 90 18 97

lectures

- L'enfant et la justice en 60 questions, Michel Huyette, Éditions Dunod, 1999. Cet ouvrage présente, en 60 questions, les principaux moments au cours desquels les enfants sont amenés à rencontrer la justice.
- Guide de la protection judiciaire de l'enfant, Michel Huyette, Éditions Dunod, 2003.
- « Désir d'enfants », *Informations sociales* n°107, mai 2003.
- L'invention de l'autorité, Alain Vulbeau et Jacques Pain, Éditions Matrice, 2003.
- « S'occuper des enfants au quotidien : mais que font les pères ? » Marie-Thérèse Letablier et Jeanne Fagnani, *Droit social* n°3, 2003.
- « Les relations parents et professionnels » *Enfance et psy* n°21, Érès, 2003.
- « L'autorité et la question du père » *Les carnets de Parentel* n°18, avril 2003.

Pour l'ensemble des services départementaux, le soutien aux parents est une priorité. Dans le champ de la protection de l'enfance, si la demande est toujours faite au titre de l'enfant, l'intervention est bien souvent à destination des parents qu'il faut accompagner et aider.

Depuis quatre ans, le Réaap a démontré que le soutien aux familles est l'affaire de tous et qu'une coopération dans la complémentarité entre les diverses institutions intervenant en faveur de la famille, participe à une véritable politique départementale de développement social et de prévention alliant transversalité et proximité.

L'évaluation récente des maisons de parents montre la richesse des initiatives, mais aussi la fragilité de ces structures et de leurs moyens. L'enjeu est donc que l'ensemble des institutions et des professionnels de terrain soutiennent ces actions qui participent au lien social.

Éliette Madeira, adjointe au directeur de l'enfance et de la famille, Conseil général 93

Petit glossaire à l'attention des porteurs d'actions

La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation dans lequel un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision, le médiateur familial, favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution (définition proposée par Monique Sassier, présidente du comité national consultatif de la médiation familiale). De nombreux acteurs, qu'ils soient

magistrats ou professionnels dans le champ de la famille, sont convaincus de l'importance de la médiation familiale du point de vue de la prévention : prévention de la rupture du lien familial, prévention de l'aggravation du conflit, prévention auprès des enfants qui peuvent être pris en otage dans un conflit... Plus la médiation intervient en amont, plus ses effets sont bénéfiques et durables. Néanmoins, qu'elle soit spontanée ou plus encore ordonnée, elle reste une démarche marginale. En permettant aux magistrats d'enjoindre aux parties d'assister à une séance d'information, la loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale devrait lui donner un nouvel essor.

Des mesures pour la petite enfance

Christian Jacob, ministre délégué à la Famille, a dévoilé le 29 avril 2003, lors de la conférence de la Famille, les nouvelles dispositions destinées aux enfants de moins de six ans qui seront essentiellement financées par l'excédent de la branche famille de la sécurité sociale. L'ensemble de ces mesures a pour objectif d'aider les familles à concilier vie familiale et vie professionnelle. L'allocation pour jeune enfant (AJE) sera remplacée par une prime à la naissance de 800 euros (contre 795 auparavant) versée sous condition de ressources en une seule fois au 7e mois de grossesse. La nouvelle prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) concernera plus de ménages que précédemment (suite page 2)

L'association Les Enfants du Jeu mène son action dans le cadre de sa ludothèque sur le quartier Franc-Moisin à Saint-Denis. Centrée, depuis sa création en 1988, sur l'activité ludique, elle a aujourd'hui élargi son audience (de la petite enfance au 3e âge) et considérablement enrichi son expérience et sa réflexion sur la fonction du jeu dans notre société.

31, allée Antoine de Saint-Exupéry,
93200 Saint-Denis,
Rens. : 01 42 43 85 30
<http://www.les-enfants-du-jeu.com>

L'association Parentel a été créée en 1989 par des professionnels et des associations sensibilisés aux questions de l'enfance et de la famille. Elle offre des services en vue d'ouvrir des espaces de parole et d'action aux parents et aux professionnels concernés par la question de la parentalité et des relations parents/enfants.

4, rue Colonel Fonferrier - 29200 Brest
Rens. : 02 98 43 62 51
Parentel@wanadoo.fr

À signaler : la DDASS a déménagé au 5/7 promenade Jean Rostand, 93000, Bobigny.

Christian Jacob a présenté en Conseil des ministres, le 26 mars dernier, son dispositif pour endiguer l'absentéisme scolaire à l'école ou au collège. Il devrait être opérationnel à partir de la rentrée de septembre 2003. Tout d'abord, les allocations familiales ne seront plus supprimées : le système qui existait depuis 1959 est complètement abandonné. Par contre, le chef de l'établissement scolaire devra contacter les parents dès la première demi-journée d'absence non justifiée. Au bout d'un mois, si le dialogue avec la famille ne se fait pas ou si les absences se répètent, il devra transmettre le dossier à l'inspecteur d'Académie qui pourra alors proposer aux familles d'avoir recours à un module de soutien à la responsabilité pour trouver des solutions et les orienter si besoin est. La participation des familles au module se fait sur la base du volontariat et un refus de leur part n'est pas constitutif d'une infraction. Si la rescolarisation n'est pas constatée par

l'inspecteur d'Académie dans un délai qu'il apprécie, il pourra alors saisir le procureur de la République. Les parents sont susceptibles d'être convoqués devant un tribunal de police et d'encourir une contravention de 4e classe de 750 euros maximum. En cas de carence éducative avérée, dont l'absentéisme scolaire n'est qu'une composante, ils pourront également être poursuivis au titre de l'article 227-17 du code pénal. Ces différentes propositions visent à une meilleure prise en charge du non-respect de l'obligation scolaire. Néanmoins, certains points interrogent les professionnels de l'enfance. Quelle sera la réaction de l'inspecteur d'Académie, seul juge de la décision, si les parents ne veulent pas suivre le module ? Ce module ne risque-t-il pas d'être vécu comme une alternative aux poursuites ? Et si les parents suivent le module alors que les absences continuent, est-ce une sanction pénale des parents ou un suivi éducatif des enfants qu'il faut envisager ?

Tissage et Métissage... par Marie-Christine Marion,

responsable de la maison des parents de Romainville

contact : 01 48 45 59 06

La maison des parents de Romainville a organisé, le 28 mars 2003, une rencontre avec Hamid Salmi, psychothérapeute, chargé de cours à l'Université Paris 8 et formateur en médiation clinique interculturelle, intitulée : Entre parents et enfants issus de l'immigration, quelles valeurs transmettre ? La rencontre du matin a re-

groupé 35 professionnels. Hamid Salmi s'est présenté en évoquant la Kabylie, sa terre d'origine. Il a rappelé son arrivée en France, le choc des nouvelles perceptions et la façon dont son père était si peu considéré. Autant dire qu'il connaît de l'intérieur le vécu de la personne migrante, les difficiles liens entre deux cultures. « Je

comprends les enfants de seconde génération parce qu'ils sont passés du monde du comment au monde du pourquoi. Leurs parents ont leurs racines au pays, ils sont souvent suspendus dans le temps, ils sont encore dans le bateau ou l'avion, ou du moins ils savent que la migration est une parenthèse, même si elle dure quarante ans. À un moment donné, les enfants ont les racines en l'air, donc toutes leurs questions sont des questions du pourquoi. » Au travers de toutes ces paroles, il a tissé des liens entre son vécu, ses propres émotions et celles que les parents et les enfants que nous recevons viennent questionner. Nous avons pu constater à quel point être dans l'écoute et l'ouverture pouvait permettre le lien avec l'autre et aider la relation. La rencontre du soir était à l'attention des parents. Hamid Salmi s'est présenté en arabe et en berbère. Il a rappelé le sens de son patronyme et plusieurs personnes ont dit que cette présentation avait fait sens pour elles. À l'issue de cette soirée, de nombreux parents ont manifesté le souhait de poursuivre ce type de rencontres.

(Suite de la page 1) ment. Elle est constituée d'une allocation de base de 159 euros par mois versée jusqu'aux 3 ans de l'enfant sous condition de ressources (le plafond a été relevé à cinq Smic mensuels), d'un complément de mode de garde sans condition de ressources, mais dégressive selon les revenus pour les parents qui travaillent et qui confient leurs enfants à une assistante maternelle ou à une garde à domicile, et d'un complément de libre choix d'activité qui sera attribué, c'est une nouveauté, dès le premier enfant pour les parents qui cessent ou diminuent leur activité pour élever leurs enfants. Le gouvernement, souhaitant également accroître l'offre de garde, favorisera la création de 20 000 places supplémentaires en crèches, puis l'ouverture « des services aux familles » au secteur privé soit par le biais de crèches d'entreprises, soit par l'embauche d'assistantes maternelles et/ou gardes à domicile par les entreprises et mises à disposition des familles. Enfin, il étudiera la revalorisation du statut d'assistante maternelle.

Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du REAAP 93 (DDASS, Éducation nationale, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, UDAF, Fédération des centres sociaux, CLICOSS, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.

Rens : DDASS 01 41 60 71 09 ou Profession Banlieue 01 48 09 26 36



Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

numéro 6 • décembre 2003

et d'accompagnement
des parents

Seine-Saint-Denis

l'agenda

- La prochaine soirée rencontre du Réaap se tiendra le jeudi 15 janvier 2004 au Palais des fêtes de Romainville à partir de 16 h 30.
Rens. : 01 48 45 59 06
- Accès au droit et médiation : un projet politique ? Colloque organisé le 30 janvier 2004 par l'AFPAD et la ville de Pierrefitte-sur-Seine.
Rens. : 01 49 71 56 91
- Schéma départemental des collèges pour la réussite des jeunes en Seine-Saint-Denis. Le conseil général ouvre une consultation des collégiens à travers un forum internet.
www.colleges93.net
Rens. : pbarincou@cg93.fr

lectures

- Guide du droit de la famille et de l'enfant, Philippe Chaillou, Éditions Dunod 2003. Guide juridique intégrant toutes les nouvelles réformes, dont celle de l'autorité parentale de mars 2002.
- L'accompagnement des parents, Bruno Ribes, Dunod, 2003.
- Père, Denis Marquet, Albin Michel, Paris, 2003. Écrivain et philosophe, il évoque la métamorphose créée en lui par la venue au monde de son fils.
- Miser sur la compétence parentale, sous la direction de Claude Séron, Érès/Jeunesse et droit, 2002.
Rens. : 01 46 29 46 29
- La parentalité en questions, perspectives sociologiques, Claude Martin, Haut conseil de la population et de la famille, septembre 2003.
www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/034000552.shtml
- « La parentalité », Brigitte Berrat et Jean-Christophe Panas, Cahiers de Chaligny, DASES, juillet 2003.
Rens. : 01 44 67 21 50

Les centres sociaux, équipements implantés sur les quartiers, mettent en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population de leur territoire. Ils ont une vocation familiale pour toutes les générations et l'approche globale des situations est toujours privilégiée.

C'est pourquoi tout naturellement les centres sociaux développent depuis longtemps des actions de soutien à la parentalité et s'impliquent dans les activités initiées par le Réaap 93. Une récente étude conduite par la Fédération des centres sociaux, avec le soutien du conseil général, montre que ces actions revêtent de multiples formes :

- celles destinées aux parents : groupes de paroles, réunions thématiques...
- celles centrées sur le lien parents-enfants : accueils parents-enfants à partir d'une halte-jeu par exemple ou encore la relation parents-enfants et l'école...
- celles qui vont favoriser l'implication des parents sur les questions éducatives à partir des problématiques du quartier. La réflexion va se poursuivre au travers de groupes de travail thématiques avec un objectif de capitalisation.

Marie-Chantal Duru, déléguée de la Fédération des centres sociaux 93

La nouvelle circulaire des Réaap...

par **Christian Maccès**, inspecteur à la DDASS 93

La circulaire du 12 juin 2003 confirme la priorité donnée aux réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnements des parents dont elle rappelle l'objectif principal : « le renforcement des compétences des parents à être les premiers éducateurs de leurs enfants en s'appuyant sur leur savoir-faire et leur capacité à s'entraider ».

L'accompagnement des parents constitue la priorité dans une politique familiale qui repose sur l'idée que l'intérêt de l'enfant doit être soutenu et développé. L'implication des parents qui doivent demeurer les acteurs privilégiés et la place des professionnels sont réaffirmées. Le soutien à la parentalité est au cœur des

actions mises en œuvre au titre des Réaap. Les domaines d'intervention sont précisés avec le souci que toutes les familles, quelles que soient leurs difficultés, doivent pouvoir être soutenues dans le cadre des actions des réseaux. Le développement d'actions innovantes correspondant à des besoins émergents, parmi lesquels la prise en compte des questions spécifiques pouvant se poser aux parents issus de l'immigration, est encouragé.

Concernant l'animation des réseaux et la circulation de l'information, la circulaire incite la mise en place d'une dynamique sur la parentalité autour des comités de pilotage.

Accueil de la petite enfance

Par **Laurance Desplanques**, responsable du bureau de la protection infantile et des modes d'accueil, conseil général de la Seine-Saint-Denis

En janvier 2002, le schéma départemental des modes d'accueil de la petite enfance de Seine-Saint-Denis a été lancé. Cette démarche a trouvé racine dans la volonté conjointe de la caisse d'allocations familiales et du conseil général de la Seine-Saint-Denis de rassembler l'ensemble des partenaires concernés par l'accueil des jeunes enfants, pour mieux répondre aux besoins d'accueil des enfants de moins de six ans et aux attentes de leurs parents. Les objectifs de cette démarche sont de faire un état des lieux du dispositif (suite page 2)

La famille à l'honneur aux Lilas !

par **Annick Bellom**, direction de l'Action sociale et de la Prévention aux Lilas

contact : 01 41 63 15 74

Le Café de l'École des parents et des éducateurs propose des débats interactifs, des ateliers, des permanences assurées par des professionnels et de la documentation. Il est ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h et le mardi soir de 19h à 22h.

162, bd Voltaire, 75011 Paris.

Rens. : 01 43 67 54 00

ou www.cafe-des-parents.com

Dominique de Legge a succédé à Luc Marchard au poste de délégué interministériel à la famille.

Martine Dalet remplace Patricia Bertin au poste de secrétaire du comité de pilotage des Réaap.

Tél. : 01 41 60 71 06

La maison des parents d'Épinay-sur-Seine a fêté sa première année d'activité.

Du nouveau à la maison des parents de Romainville.

Deux nouveaux groupes de parents se sont mis en place : *Tissage et métissage et Retrouver (ou trouver) le plaisir du jeu avec les enfants.*

Rens. : 01 48 45 59 06

La manifestation « La famille dans tous ses états » s'est déroulée aux Lilas du 14 au 27 mai 2003, dans des lieux aussi divers que la maternité, la permanence sociale CAF, le centre culturel, le club des personnes âgées... ou encore le gymnase « Liberté ».

Ce projet a démarré en septembre 2002 soutenu par l'ensemble des partenaires de la ville, avocats, notaires, professionnels du travail social, associations caritatives, professeurs, réalisateurs, retraités... coordonné par la direction municipale de l'Action sociale et de la Prévention. Le projet a donné lieu à des rencontres, un café philo, des court-métrages, des créations théâtrales, un forum d'information, un micro trottoir témoin de l'importance de la famille pour les Lilasiens. L'événement a été l'occasion pour la population, les partenaires, les services municipaux de se rencontrer, de créer du lien autour de réflexions multiples et croisées sur le thème de la famille. Les débats ont

permis de s'interroger sur la famille aujourd'hui et sur ses transformations. La sociologue Irène Théry, lors de sa conférence, a interrogé la place de chacun dans la famille qui diffère selon le statut social. Les débats ont également suscité une réflexion sur les valeurs transmises et le plaisir de les transmettre. Avec une approche de la législation, les avocats ont questionné la pertinence des lois actuelles pour résoudre les problèmes familiaux. L'ensemble des intervenants a revisité les positions médicales, juridiques, psychologiques ou sociologiques qui questionnent le futur. Plus de mille personnes ont participé à ces quinze jours consacrés à la famille. Des suites sont envisagées et cette dynamique sera utile pour le travail en partenariat à venir.

Le prochain thème envisagé « Vivre ensemble » intégrera les questions de santé, la sécurité, les différentes communautés et bien entendu la famille.

Petit glossaire... les femmes-relais

par **Bénédictine Madein**, directrice de Profession Banlieue

À la fin des années quatre-vingt, vont apparaître dans les quartiers dits « en difficulté » de nouvelles intervenantes sociales : les femmes-relais. De façon spontanée et bénévole, des femmes essentiellement issues de l'immigration vont développer des activités de médiation sociale et culturelle auprès des autres habitants afin de

rapprocher les familles d'origine immigrée et les institutions (services sociaux, services de santé, éducation, justice, etc.). En Seine-Saint-Denis, les premières associations de femmes-relais apparaissent en 1989 ; elles sont actuellement au nombre de douze et se sont regroupées dans la Fédération des associations de femmes-relais de Seine-Saint-

Denis. L'objectif de leur intervention est de développer l'autonomie des familles et de favoriser leur insertion sociale, de contribuer à une meilleure connaissance réciproque des populations et des institutions afin de mieux négocier le face à face entre culture d'accueil et culture d'origine. Les activités des femmes-relais ont pris des formes diverses au sein des associations : orientation et accompagnement des familles lors des diverses démarches auprès des administrations et institutions sanitaires et sociales, aide à la communication entre les familles et les acteurs institutionnels, traduction linguistique et culturelle des pratiques et représentations respectives (usagers/ services publics), tenue de permanences dans certaines institutions éducatives ou sanitaires (collèges, lycées, centres de PMI, hôpitaux...), organisation et animation de réunions d'information sur des questions de santé, de droit administratif, de droit de la famille ou d'éducation... Bien au-delà de la simple fonction de traductrice, les femmes-relais lient leur connaissance des populations avec les méthodes du développement social.



(Suite de la page 1) d'accueil de la petite enfance, d'analyser et de mieux répondre aux besoins des familles en matière d'accueil, en tenant compte de la diversité des besoins, en augmentant l'offre de service et les aides apportées aux familles, dans le respect des champs de compétence de chacun des partenaires, et en organisant un soutien et un accompagnement des professionnels de la petite enfance. La première phase de ce schéma, qui a donné lieu à une restitution à l'ensemble des partenaires en juin 2003, a permis de dresser un état des lieux du dispositif d'offre d'accueil. Une étude, menée auprès de familles d'enfants de moins de six ans du département, complètera cet état des lieux en précisant les pratiques, les attentes et les représentations des familles en matière d'accueil des jeunes enfants. La deuxième phase du schéma, qui se mettra en place début 2004, permettra la poursuite de la réflexion collective et l'élaboration de préconisations sur les modes d'accueil de la petite enfance. Elles permettront de décliner un projet de schéma départemental d'accueil de la petite enfance, à mettre en œuvre dans les années à venir.

Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du Réaap 93 (DDASS, Éducation nationale, conseil général, caisse d'allocations familiales, CLICOSS, UDAF, Fédération des centres sociaux, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.
Rens : DDASS 01 41 60 71 09 ou Profession Banlieue 01 48 09 26 36

Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui
et d'accompagnement
des parents

numéro 7 • avril 2004

Seine-Saint-Denis

l'agenda

- L'étape parents à La Courneuve organise tous les samedis matin en alternance « un café croissants » de 8h30 à 12h30 ou « une discussion sur un thème » de 9 à 11 heures.

Rens. : 01 48 36 21 85

- « La famille change-t-elle ? » : 5^{ème} congrès national sur la parentalité, organisé par Parentel les 3 et 4 juin 2004 à Brest.

Rens. : 02 98 43 62 51

- La Maison des parents d'Épinay-sur-Seine organise le 14 mai de 9h30 à 11h30 un débat sur Espace de la vie familiale et le 25 mai de 14 à 16 heures sur La transmission des valeurs.

Rens. : 01 49 71 42 62

lectures

- Travailler avec les familles. Réflexion originale sur la nécessité et la difficulté de travailler avec les familles dans le secteur social, celui de l'éducation ou de l'animation. Laurent Ott, L'éducation spécialisée au quotidien, 2004.
- La parentalité : une affaire d'État. L'intérêt de cette étude est de replacer la fonction parentale à sa juste réalité et de prendre le contre-pied des discours dépréciateurs sur les jeunes et les parents. Michel Bughin, Colette Lamarche, Pascale Lefranc, L'Harmattan, 2003.
- Petit guide juridique sur la protection de l'enfance. ASMAE-Association Sœur Émmanuelle publie un guide sur les éléments juridiques de base de la protection de l'enfance, 2003.
- Comment associer les parents à l'accompagnement à la scolarité, guide méthodologique, Association de la fondation étudiante pour la ville, 2003.
- L'autorité parentale. Fiche mise à jour sur le site du ministère de la justice :

http://www.justice.gouv.fr/publicat/autoriteparent.htm

« Je ne laisserai dire à personne que vingt ans, c'est le plus bel âge de la vie ». Et pourtant, nous avons tous la nostalgie de cette période où tout se semblait possible, mais où nous nous posions aussi beaucoup de questions. Les parents d'adolescents s'inquiètent également, ils ne reconnaissent plus leurs enfants qui changent si vite, qui montrent parfois du mal être ou présentent de s conduites à risque. À cette période, tout est intriqué, le corps, le psychologique, le familial, le scolaire... Cette spécificité du passage de l'enfance à l'âge adulte a tardé à être prise en compte, ce qui explique la difficulté pour les adolescents d'avoir un véritable accès aux soins, en particulier psychologiques, dans des lieux à leur image. Aussi, depuis plus de trois ans, nous avons construit autour de l'Hôpital Avicenne à Bobigny, le réseau « Ados Avicenne » qui rassemble des professionnels de la santé, du social, de la justice, de l'éducatif et du scolaire, des missions locales, du conseil général, de la ville de Bobigny, de la région, de l'État et des associations de parents, tous impliqués auprès des adolescents. C'est à partir de ce réseau vivant et créatif qu'est née l'idée d'une Maison des adolescents d'Avicenne où ces derniers seront accueillis et où on leur proposera à eux et à leur famille un projet individualisé qui tienne compte des milles et une facettes de l'adolescence. Elle ouvrira à l'été 2004.

Marie-Rose Moro, Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Université Paris 13

marie-rose.moro@avc.ap-hop-paris.fr

À l'écoute des jeunes

Par Maïmouna Diouf, présidente de l'association LÉA (Lieu Écoute Accueil) à Montreuil-sous-Bois

Contact : 01 48 18 76 04

LÉA est une association créée en 1996 à l'initiative des habitants. Elle ouvre une première antenne destinée aux parents dans le quartier de la Boissière qui est conforme au dispositif des Points écoute fixé par la circulaire du 10 avril 1997. Les objectifs sont la prévention de la toxicomanie et de la délinquance. Le projet est soutenu par les élus, les associations de quartier, les habitants et les services sociaux. En 1998, LÉA ouvre également une antenne dans le centre ville pour les jeunes. Cette structure, dénommée PAEJ (Point d'accueil et d'écoute jeunes) depuis la circulaire du 12 mars

2002 est implantée dans la cité de l'Espoir. Elle accueille des jeunes de seize à vingt-cinq ans de manière informelle, sans rendez-vous et sans condition administrative. L'action s'inscrit dans une démarche participative, dans une dynamique de proximité et de prévention. L'essentiel de l'activité consiste à l'animation d'un espace collectif en termes d'écoute sociale et d'échanges. Les jeunes, accueillis par deux animateurs, peuvent s'exprimer librement en dehors de tout jugement et sur tous les sujets.

Environ 200 jeunes sont accueillis par mois, soit trente-cinq passages par jour.

L'adolescence

par Georges Kritchmar, thérapeute familial à SAGA (Soutien aux générations avenir) à Bobigny

Contact : 01 41 50 16 69

À l'évocation de l'adolescence, de nombreuses représentations témoignent d'une grande interrogation de notre société. Qu'ils inspirent la peur, la crainte, ou certains fantasmes d'une société en manque de repères, ils ne laissent jamais indifférents. Parler des adolescents revient presque toujours à évoquer une transition douloureuse et problématique de cette tranche d'âge. En effet, c'est une période durant laquelle le jeune doit faire face à l'affirmation de soi autant qu'à une recherche d'identité propre, tout en gérant les mutations et transformations physiques et psychiques qui affectent l'ensemble de sa personne. Ce processus complexe qu'est l'adolescence réinscrit donc le sujet d'une manière singulière et chaque fois inédite dans son histoire familiale et (suite page 2)

Parcours d'adolescents...

La troisième soirée rencontre du Réaap de la Seine-Saint-Denis s'est déroulée au Palais des Fêtes de Romainville, le 15 janvier dernier. Le pilotage de cette rencontre a été assuré par la Maison des parents et la ville de Romainville. Elle a réuni 150 personnes, des parents et des professionnels. Après quelques mots de bienvenue de Corinne Valls, maire de Romainville, et de Philippe Blanchard, directeur départemental des affaires sanitaires et sociales, Michèle Le Gauyer-Rossi, chargée de mission à la délégation interministérielle à la famille a présenté les orientations de la circulaire 2004 en cours d'élaboration qui insiste sur la place effective des parents dans les Réaap. Puis, les participants se sont répartis dans quatre ateliers thématiques pour débattre autour des maisons des parents, des droits et devoirs, d'être parents d'adolescents et de devenir parents. La présentation d'expériences lors de ces ateliers a permis des échanges fructueux entre les parents et les professionnels et donneront lieu à une prochaine publication de « Les soirées du Réaap ». Éliette Madeira a conclu cette soirée en rappelant l'engagement du conseil général sur les questions de parentalité.

Par Myriam Benhamida, responsable technique, association Parcours, Clichy-sous-Bois.

Contact : 01 41 70 31 48

L'adolescence est un cap difficile à passer. Bien souvent, l'émergence de difficultés scolaires exprime ce moment complexe.

Dans ce contexte, les parents vont alors franchir la porte de l'association Parcours qui a pour objet de favoriser la réussite scolaire des adolescents du grand ensemble de Clichy-sous-Bois/Montfermeil.

La création de l'association, en mars 1997, est née de la volonté farouche d'un groupe de mères mobilisées pour la réussite scolaire de leurs enfants et soutenues dans un premier temps par le club de prévention Arrimages qui avait impulsé cette action dès 1993.

L'association Parcours offre un dispositif d'aide individualisée à domicile comme réponse aux difficultés rencontrées par les enfants. Les parents contribuent à cette aide, chaque mois, ils achètent des heures de soutien sous la forme de coupons que les enfants remettent à celui qui les aide, qui est payé en retour. Par ailleurs, les familles sont

accueillies par des médiatrices qui sont des mères de familles du quartier au statut d'adultes relais. Ainsi, un dialogue s'instaure, facilité par la proximité géographique, linguistique et communautaire. La langue n'est plus un barrage. L'échange avec les pairs engendre un climat convivial de confiance favorisé par la stabilité de l'équipe de l'association depuis sa création. Au fil des rencontres, grâce à une écoute attentive et active, les familles expriment leurs inquiétudes, échangent leurs expériences, dédramatisent les situations... et surtout investissent de manière plus sereine la réussite scolaire de leurs enfants. Sans pression et sans enjeu, les adolescents à leur tour retrouvent du plaisir aux acquisitions scolaires.

Un lieu bienveillant où les parents peuvent confronter et interroger l'image parentale de leur propre culture à celle de la société française. Ils tricotent des solutions éducatives tout en tentant d'atténuer le sentiment de culpabilité véhiculé par leur difficulté à correspondre à l'image du « bon parent ».

La relation Parent-adolescent

chef de service, association Rues et Cités à Montreuil-sous-Bois

Contact : 01 41 72 02 81

Travailler avec les parents est un des fondements de la prévention spécialisée qui s'appuie sur l'agir sur et avec le milieu du jeune. L'objectif est de resituer le jeune dans son contexte familial et de renforcer les compétences des parents qui sont les premiers éducateurs de leurs enfants. L'action collective d'accompagne-

ment des parents, menée depuis septembre 2000 par l'équipe de prévention du Bel-Air à Montreuil-sous-Bois, concerne une dizaine de mères sur le thème des relations parent-adolescent, élargi au suivi de la scolarité au collège depuis septembre 2002. On peut constater les effets de cette action, centrée sur les mères, sur les adolescents. Ces

dernières et les jeunes notent l'amélioration de leur relation et le rétablissement d'un dialogue. Les jeunes répondent plus volontiers aux sollicitations de leurs mères. L'appropriation des outils de communication du collège par les mères les a revalorisées aux yeux de leurs enfants. Les jeunes sont soulagés de l'implication de leurs mères dans leur scolarité. Ils ne sont plus seuls à gérer leur parcours et trouvent, en leur mère, une interlocutrice. Confortées dans leur rôle, les mères se posent en médiatrices entre leur enfant et l'institution scolaire et plus en « mauvais parent ». Le suivi quotidien de la scolarité est d'autant mieux accepté par les jeunes qu'il y a une délégation du père à la mère et non plus à l'aîné de la fratrie. Cette action a permis un réaménagement des places de chacun dans le fonctionnement familial : les mères ont retrouvé leur place d'éducatrice, les pères ont gardé celle de l'autorité. Ainsi, les adolescents, rassurés, reprennent une place d'enfant ; ils n'en continuent pas moins de développer des stratégies qui restent un indicateur d'affirmation de soi d'un jeune en devenir.

(Suite de la page 1) redéfinit son mode d'accès à la société des adultes. Du côté des parents, il n'est jamais facile d'accepter la nécessaire autonomisation de l'adolescent qui devra, pour réussir sa séparation, faire le deuil des parents idéaux qui de leur côté devront assumer le deuil de l'enfant idéal. Du côté de l'adolescent, au regard de son histoire familiale, de nombreuses blessures narcissiques peuvent se trouver réouvertes à la faveur des mises en question qui surgissent durant sa puberté. Les conduites à risque et les passages à l'acte des adolescents de toutes conditions sociales témoignent eux aussi d'une crise qu'on ne saurait imputer aux seuls effets d'une puberté physiologique qui agirait sur l'adolescent. Du côté de la société, la crise sociale et la crise de valeurs qui la traversent génèrent une fragilisation de notre société, tout particulièrement d'un de ses fondements, la famille. SAGA s'est assigné comme objectifs l'aide des parents qui rencontrent des difficultés dans l'exercice de leur parentalité de la naissance aux jeunes adultes et l'écoute des adolescents. SAGA offre un lieu d'accueil et d'écoute qui prend des formes diverses : entretiens familiaux, thérapies familiales, approche spécifique des familles migrantes. La consultation est gratuite et anonyme.

Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du Réaap 93 (DDASS, Éducation nationale, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, CLICOSS, UDAF, Fédération des centres sociaux, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.

Rens : DDASS 01 41 60 71 09 ou Profession Banlieue 01 48 09 26 36



Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui
et d'accompagnement
des parents

numéro 8 • juin 2004

Seine-Saint-Denis

l'agenda

- PARI-Parentalité, Pôle d'appui, de ressources et d'informations pour la parentalité, est un lieu de réflexion sur les services et les projets proposés par les professionnels dans le cadre de leurs missions auprès des parents, des enfants et des jeunes. Les parents sont invités à participer à cette réflexion tournée vers l'action, à présenter leurs points de vue et leurs suggestions, en particulier lors des rencontres-débats mensuelles : un mardi par mois, de 12 h 15 à 14 h 15 et un samedi par mois, de 10 h à 12 h.

Reus. : Centre de Chaligny, 15 rue de Chaligny, 75012, Paris.

- La maison des adolescents de l'hôpital Avicenne de Bobigny ouvrira officiellement ses portes en septembre 2004. Le centre d'accueil de soins et d'intervention thérapeutique pour les adolescents d'Avicenne est spécialisé dans la psychopathologie, et propose des consultations et des prises en charge spécifiques aux jeunes en difficulté.

lectures

- Processus de déscolarisation totale ou partielle chez les 13-15 ans, sous la direction de Pierre Coslin, université René Descartes-Paris 5, 2002.
- Rapport de recherche sur la déscolarisation dans le Mantois, Hugues Lagrange et Suzanne Cagliero, DIV, 2001.
- Malaise dans la scolarisation, sous la direction de Jacqueline Costa-Lascoux, CEVIPOF, 2002.
- Guide de la famille recomposée, Guillaume Duprez, Éditions du Puits Fleuri.
- L'école et la pluralité ethnique, Cahiers pédagogiques, n° 419, décembre 2003.

Depuis la création du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, l'Inspection académique de Seine-Saint-Denis a légitimement, j'oserais dire naturellement, participé aux réflexions et pris part, dans un cadre partenarial, à certaines initiatives, convaincus que nous sommes que la réussite des enfants à l'école est favorisée par une meilleure reconnaissance du rôle des parents et une valorisation de leur action éducative.

Depuis la loi d'orientation de l'Éducation de 1989, force est de constater que l'Éducation nationale inscrit ses relations avec les parents d'élèves sous le registre de la co-éducation dans le respect des compétences et des responsabilités de chacun.

La participation des parents au fonctionnement des structures scolaires (conseils de classe, d'administration ou d'école, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) et la participation aux projets éducatifs locaux dans le cadre, notamment, des zones d'éducation prioritaire traduisent notre volonté d'établir avec les parents d'élèves un véritable partenariat associatif. Si des progrès sont encore à accomplir, on ne peut nier le mouvement enclenché qui, j'en suis sûr dans notre département, est irréversible et ceci dans l'intérêt des élèves, c'est-à-dire des enfants de Seine-Saint-Denis.

Jean-Charles Ringard, Inspecteur d'Académie, Seine-Saint-Denis

L'accompagnement à la scolarité

Par Daniel Vitte, sous directeur de l'action sociale, CAF 93

L'école a pour mission fondamentale la réussite scolaire, facteur essentiel d'insertion et d'intégration sociales pour tous les élèves qui lui sont confiés. Elle s'appuie sur les deux principaux partenaires que sont les familles et les associations impliquées dans l'accompagnement à la scolarité : c'est-à-dire des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions qui ont lieu en dehors du temps scolaire favorisent la place des parents dans le suivi scolaire des enfants. Elles sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite

scolaire. Les caisses d'allocations familiales apportent tout naturellement leur soutien à ces actions qui contribuent au rapprochement entre les familles et l'école et qui s'inscrivent dans une logique de soutien à la fonction parentale. Ainsi, la CAF de Seine-Saint-Denis s'implique dans le dispositif du contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), mis en place en 1996, qui vise à renforcer l'égalité des chances des enfants et des jeunes. Elle accompagne et finance des associations et organismes adhérents à la Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité.

En 2003, 121 actions regroupant 6 920 enfants ont bénéficié de cette prestation pour un montant de 579 010 euros. ■

Au collège, se connaître, se reconnaître

Par Sabrina Bertrand, assistante sociale, et Claire Burdin, CPE, collège Lenain de Tillemont, Montreuil-sous-Bois

Contact : 01 48 58 32 00

Le projet « Au collège, se connaître, se reconnaître » voit le jour en septembre 2003. Cette action s'appuie sur le constat fait par l'équipe éducative qu'il est difficile de travailler en lien avec les parents des élèves et que les réunions qui leur sont destinées sont souvent peu fréquentées, certains d'entre eux étant réticents à franchir les portes du collège. Constat partagé par le club de prévention Rues et Cités qui, depuis deux ans, propose à un groupe de mères de venir au collège afin de découvrir les lieux et de rencontrer des professionnels de l'établissement (cf. lettre n°7). (suite page 2)

La salle des parents

Par Brigitte Bureau, assistante sociale, collège Jacques Prévert, Noisy-le-Grand

Contact : 01 43 03 02 74

Implantée depuis 15 ans dans le département de la Seine-Saint-Denis, l'association La Cathode, déploie un travail important d'ateliers de réalisation de films dans les quartiers de la région parisienne. À partir de ce travail de terrain, elle développe une production de documentaires pour la télévision et les réseaux associatifs. Ces films peuvent servir de support de travail ou de débat. La collection « Un film pour en parler » en est l'illustration avec par exemple : « Être père aujourd'hui », écrit et réalisé, en 2003, par Olivier Borderie. Des témoignages de pères sont analysés par des spécialistes des questions historiques, sociales et des relations humaines qui nous expliquent avec des mots simples, l'évolution de la paternité. « Le grand malentendu », de Dominique Delattre, sur les relations parents-écoles : absentéisme, échec scolaire, violence. Trois établissements, deux en Seine-Saint-Denis et un au sud de Lyon, ont été suivis pendant un an. Ils ont vécu des difficultés, mais les ont surmontées grâce à une équipe pédagogique soudée et un projet de partenariat avec les parents.

Rens. : 119 rue Pierre Sémar, 93000, Bobigny. Tél. : 01 48 30 81 60

Fax : 01 48 30 81 26

Email : la.cathode@wanadoo.fr

En juin 2003, le collège Jacques Prévert inaugure, en son sein, la « salle des parents », une pièce conviviale, aménagée pour accueillir les parents soit individuellement, soit en groupe pour des débats. Ce projet est né d'un travail commun entre le collège et l'équipe de prévention spécialisée du quartier, l'ADSEA, pour permettre aux parents de se rencontrer afin d'échanger sur l'éducation de leurs adolescents, de se soutenir entre eux et de travailler sur leur représentation de l'école pour améliorer la communication entre les parents et l'école. Les rencontres ont débuté dès le mois d'octobre 2003 à raison d'une fois par mois, le deuxième jeudi, sur des thèmes choisis par les parents : comment parler aux enfants de l'avenir et que savent-ils du monde du travail ? La place de l'argent dans les relations parents-adolescents. Comment valoriser ce que nos enfants aiment et savent faire ?... Les échanges sont préparés et animés par

l'assistante sociale du collège et des éducateurs de l'ADSEA. Des intervenants de l'École des parents et des éducateurs (EPE) ont été sollicités à deux reprises. Des enseignants y participent parfois, mais pour cette première année de fonctionnement, l'accent a été mis sur la participation des parents qui n'ont jamais fait défaut : 150 d'entre eux sont venus. À partir du thème choisi, les parents et les animateurs échangent leurs expériences, leurs doutes et leurs réflexions. Les récits du quotidien rapprochent les parents, font naître des moments d'émotion et de réflexion où l'on essaie de donner un sens aux expériences du quotidien : tout ce qui fait la richesse du difficile et fabuleux métier de parent.

Une restitution des échanges est rédigée après chaque séance et consignée dans un cahier disponible dans la salle des parents.

Petit déjeuner/débat pour les parents

Par Agnès Ribuercourt, assistante sociale, collège Jean Jaurès, Montfermeil Contact : 01 43 30 56 63

Sur le territoire du Grand ensemble de Clichy-sous-Bois/Monfermeil, le réseau des associations et des institutions a constitué un maillage important pour l'aide et l'accompagnement des habitants. Il a choisi de développer des actions où la famille est au centre des projets. Ainsi, le col-

lège Jean Jaurès a multiplié toutes les occasions de rencontres/discussions avec les parents pour les impliquer dans la scolarité de leurs enfants : une rencontre avec les parents de CM2, une autre à l'entrée en 6^{ème}, l'explication de l'organigramme du collège... L'objectif est double, les faire entrer dans l'école

et les faire accepter dans le paysage scolaire par l'équipe éducative. Ce travail de soutien à la parentalité s'est enrichi depuis deux ans d'une nouvelle expérience qui est à l'initiative du service social du collège : l'organisation de petits-déjeuners/débat entre les nouveaux professeurs et les parents dans les locaux du centre social, situé au cœur de la cité. Cet échange, basé sur la convivialité, est une façon de faire se rencontrer deux mondes différents qui se méfient souvent l'un de l'autre par méconnaissance et par peur. Le but de cette matinée est que chaque parent parle de sa cité et présente son quartier. Ainsi, des petits groupes composés de parents et d'enseignants se promènent dans les rues, vont au marché, visitent les bâtiments... La richesse des rencontres qui se joue alors vaut tous les débats formels du monde. La sortie des enseignants de leurs murs est une ouverture vers les autres. C'est par la connaissance et la compréhension du territoire de l'autre que la vraie rencontre est efficace, celle qui consiste à travailler ensemble dans un respect mutuel avec des objectifs communs autour des jeunes.



(Suite de la page 1) « Au collège, se connaître, se reconnaître » réunit des membres du collège et des partenaires de la ville, du quartier, du réseau d'éducation prioritaire (REP) et de la FCPE. Cette action a pour objectif de permettre aux parents de s'approprier la scolarité de leurs enfants et de devenir de réels partenaires de l'école, d'accentuer la connaissance mutuelle école/famille pour que tous œuvrent dans l'intérêt des élèves. Ainsi, les réunions à destination des parents sont préparées pour les rendre plus explicites et accessibles, et des rencontres sont organisées pour expliquer le fonctionnement du collège. L'outil vidéo permet d'éviter le recours à l'écrit : c'est ainsi que deux courts-métrages sur le collège ont été réalisés afin de présenter les acteurs de l'établissement et le déroulement d'une journée de classe des élèves. Un stage intitulé « École-famille, comment communiquer ? » a été mis en place pour les professionnels du projet avec l'École des parents et des éducateurs (EPE). Plus que des résultats visibles en termes de taux de participation aux réunions, c'est l'amélioration des relations et de l'accueil des parents au collège qui est visée.

Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du Réaap 93 (DDASS, Éducation nationale, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, CLICOSS, UDAF, Fédération des centres sociaux, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.

Rens. : DDASS 01 41 60 71 06 ou Profession Banlieue 01 48 09 26 36

Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui
et d'accompagnement
des parents

numéro 9 • octobre 2004

Seine-Saint-Denis

l'agenda

- La prochaine soirée rencontre du Réaap se déroulera le mardi 23 novembre de 17 h à 20 h 30 au centre social intercommunal de la Dhuis à Clichy-sous-Bois. Sont concernés les parents et les professionnels des villes de Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Les Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Vaujours et Villemomble.

Rens. : 13 bis allée Anatole France
Tél. : 01 45 09 62 42

- Les thèmes au programme de la maison des parents d'Épinay-sur-Seine : « Parents, osez dire non » en novembre et « L'argent de poche » en décembre.

Rens. : 01 49 71 42 62

- Depuis le 27 septembre, la maison de la petite enfance a ouvert ses portes au 22 rue Léon Blum à Bondy. Elle propose un mode de garde plus adapté aux besoins des parents qui ont des horaires atypiques.

Rens. : 01 48 50 34 80

lectures

- L'enfant à l'épreuve de la famille, sous la direction de Janine Abécassis, Arcanes, Érès, Coll. Hypothèses, 2003.
- La paternité aujourd'hui, Recherche et prévisions n°76, juin 2004.
- Bébés chasseurs de sons, Chantal Grosléziat, Les bébés et la musique II, Érès, Coll. Les mille et un bébés, Paris, 1999.
- Co-éduquer, pour un développement social durable, Frédéric Jésus, Coll. Action Sociale, Dunod, 2004.

Voulez-vous jouer ?

Oui. Alors allez faire un tour dans un centre social, on y trouve à jouer pour tous les âges. Adultes ou retraités peuvent y rencontrer des compagnons de scrabble ou d'échecs. Quant aux enfants, du tout petit à l'adolescent, il pourra y jouer de mille façons, à la halte jeux, au centre de loisirs et même, dans le cadre d'une animation de rue, au pied de son immeuble. Pour l'animateur, une activité de jeux ne s'improvise pas. Derrière tout jeu, son souci est la démarche qui va le structurer. Car on y apprend des règles, celles du vivre ensemble, du respect de l'autre, au-delà de la tactique ou de la stratégie. Dans son jargon, l'animateur parle de « l'espace de socialisation ».

Le jeu a aussi sa place dans l'accompagnement scolaire : utiliser l'écrit, s'ouvrir à la culture, raisonner, bref, il propose des apprentissages qui seront réinvestis sur les bancs de l'école. Enfin, dans la ludothèque, le jeu sera médiateur d'une relation parent/enfant renouvelée. À toute occasion, le centre social vise l'implication des parents dans les jeux de leurs enfants et favorise les rencontres entre les générations.

Marie-Chantal Duru, déléguée de la Fédération des centres sociaux de la Seine Saint-Denis.

Jeux Créativité Partage

Par Annalisa Mossang, présidente de l'association, Rosny-sous-Bois

Contact : 01 48 55 50 52

Jeux, créativité, partage : trois mots qui résument l'action menée par l'association fondée par des parents fin 1998. La ludothèque est un lieu d'accueil parents-enfants organisé autour du jeu pour soutenir les parents dans leur fonction parentale. Tout en jouant, parents et enfants vont apprendre à se connaître, découvrir les autres et accepter les différences. Des parents bénévoles animent les activités. La ludothèque accueille un public divers car elle demande que chaque enfant soit accompagné d'un adulte (parent, assistante maternelle, grand-parent) et elle s'appuie sur leur participation. À ce titre, elle est un équipement privilégié où des modèles familiaux très variés se rencontrent et se confrontent dans un lieu neutre. Les

animatrices ont ainsi acquis une bonne connaissance des familles du quartier. D'autres initiatives telles qu'un groupe de paroles, des ateliers parents-enfants ont été mis en place. La formation fait également partie des orientations. En effet, des parents ont suivi des stages dans le domaine de la gestion associative, la petite enfance et l'élaboration d'un projet. Des débats avec des professionnels sont organisés. Il est indispensable que les personnes qui ont en charge l'éducation des enfants, professionnels et parents, puissent travailler ensemble, mutualiser leurs compétences, pour être plus efficaces dans leur mission éducative. L'image du puzzle illustre bien cette coopération : dans un puzzle toutes les pièces ont leur importance.

Ludoléo

Par Djamilia Benmostéfa, ludothécaire, Montreuil-sous-Bois

Contact : 01 48 54 86 22

C'est pour pallier un manque de structure qui pourrait tout à la fois valoriser les enfants et accompagner les familles dans leur vie au quotidien que la ludothèque Ludoléo a été créée en 1995. C'est une initiative des mères du quartier du haut Montreuil et de la directrice de l'école maternelle Daniel Casanova. Dans un quartier qui concentre des problèmes de chômage (23 % en 1999), d'habitation et d'intégration importants, Ludoléo propose à ses habitants un lieu de rencontres, de communication et de solidarité pour les adultes, les parents et les enfants, d'âges et de (suite page 2)

Le jeu et l'enfant

Par Nadège Habermusch, codirectrice de l'association Les Enfants du Jeu, Saint-Denis

Contact : 01 42 43 85 30, www.lesenfantsdujeu.com

L'objectif des Points info familles (PIF) est de favoriser l'accès de toutes les familles à l'information et de simplifier leurs démarches quotidiennes en leur proposant des points d'information accessibles, capables de les orienter rapidement et efficacement vers les structures adéquates. Les PIF doivent être des lieux d'accueil, d'information et d'orientation. Leur domaine d'intervention va de la naissance à la prise en charge des ascendants, avec entre autres : la protection maternelle et infantile, les modes d'accueil du jeune enfant, la protection de l'enfance, l'adolescence, l'accompagnement à la scolarité et les activités périscolaires, la médiation familiale et la parentalité, le handicap... Le comité de pilotage du Réaap assure l'animation et la coordination du dispositif. Au niveau local, ce sont les DDASS qui ont la responsabilité des PIF. Pour être labellisée, la structure doit respecter la charte des Points info familles et le cahier des charges qui définissent les principes de fonctionnement et les missions de ces lieux d'information. Ce dispositif devrait être mis en œuvre effectivement fin 2004 ou début 2005 dans le département de la Seine-Saint-Denis.

Circulaire n° DGAS/2B/DIF/2004/368 du 30 juillet 2004 relative aux « Point info familles ».

Empêcher l'enfant de manipuler, c'est d'une certaine façon l'empêcher de penser, dit Denise Garon, psychopédagogue. Le jeu, activité fondatrice de l'individu, permet à l'enfant de se construire et de se développer. Librement consentie par le joueur, l'activité ludique est un espace de créativité et d'expérimentation animé par un investissement intellectuel, affectif et social. L'exercice des compétences sollicitées par le jeu et la créativité qu'il permet participent à l'épanouissement de l'individu. Selon le Professeur Hubert Montagner, le rôle du jeu *participe à l'éveil et à l'organisation des fonctions majeures du cerveau*. Dès les premières manipulations, le jeu devient un moment de satisfaction qui prend des formes différentes au fil du développement de l'être. Chez l'enfant, le jeu a pour fonction l'appropriation de la société dans laquelle il évolue. D'abord terrain de manipulations motrices et sensorielles, le jeu va devenir un support au déve-

loppement de la pensée symbolique du jeune enfant pour progressivement intégrer les règles structurant le jeu. À travers la découverte des jeux de société, l'enfant va faire l'expérience de la liberté au sein de la règle. Qu'elle soit inscrite dans l'objet ou inventée, la règle suppose l'adhésion du joueur et, par là, sa prise de responsabilité. La règle appartient au monde de l'ainé, elle représente une motivation pour l'enfant qui désire grandir. Le rôle de l'adulte est fondamental dans le jeu de l'enfant. Il est un dosage subtil de présence et de retrait. Jouer avec l'enfant pour lui proposer, lui montrer, lui transmettre ou pour le plaisir de partager. Le laisser jouer pour le laisser créer et pour faire la nécessaire expérience de la liberté. La présence de l'adulte est alors parfois enrichissante et, à d'autres moments, gênante. Accorder de l'importance au jeu, c'est valoriser la créativité et la curiosité de l'enfant en lui donnant les moyens d'être acteur de son jeu.

Actions musicales

Par Chantal Grosléziat, directrice de l'association

Musique en Herbe, Noisy-le-Sec

Contact : 01 48 40 66 19, www.musique-en-herbe.com

La musique n'est pas envisagée comme une technique mais comme un moyen de partage sensoriel et culturel entre enfants, parents et professionnels des lieux d'accueil. En effet, si elle constitue la matière même du langage, la musique accompagne les multiples occasions de communication avec

les petits et représente, sous des formes esthétiques variées, un vecteur essentiel de la transmission culturelle. En France, s'il est fréquent d'écouter des musiques enfantines, nombreux sont les parents qui n'ont plus en mémoire les chants ou les contes qui ont constitué un ferment culturel familial ; pour d'autres, l'accès à

la musique n'a pas existé. Ils éprouvent à son égard une attirance mêlée d'un sentiment d'infériorité, de non-savoir. Or, une mémoire sonore existe au même titre que la mémoire visuelle, tactile, gustative ou olfactive. Même non-musicien, tout adulte possède sa propre histoire sonore et musicale. À travers une interprétation de chansons, une improvisation collective, des jeux à l'unisson ou des polyphonies, la découverte de langues « d'ailleurs » aux sonorités étranges ou familières, chaque adulte s'approprie une mise en forme à la fois artistique et symbolique, participe à la cohérence du groupe, tout en existant à part entière. Seule cette implication personnelle des adultes dans le fait musical peut permettre d'accompagner l'enfant dans ses propres découvertes. Ces ateliers, lieux d'expérience culturelle partagée entre enfants, parents et intervenants, devront aider adultes et enfants à retrouver une posture active dans l'univers sonore. Les projets réalisés aboutissent soit à une représentation publique, soit à un enregistrement, afin de constituer une mémoire culturelle et un lien entre les générations, les familles et les institutions qui les accueillent.

(Suite de la page 1) cultures différents. Elle s'appuie sur le jeu pour remplir son objectif de soutien à la parentalité, d'insertion et de prévention de la marginalité sociale dans un quartier dit « difficile ». Ludoléo a axé ses activités autour de quatre pôles : des jeux organisés dans ses locaux, des prêts de jeux de société aux écoles et aux familles, des prêts de jeux de plein air (rollers, patinettes, raquettes de ping-pong et de tennis) et un café/débat le samedi matin sur une thématique parentalité. L'action « le jeu : outil d'apprentissages » est une activité nouvelle plus particulièrement destinée aux femmes issues de l'immigration qui viennent accompagnées de leurs enfants. Il s'agit de les aider à comprendre le rôle du jeu dans le développement moteur, affectif, social et intellectuel des enfants pour les inciter à jouer elles-mêmes avec leurs enfants. Séance après séance, les femmes ont été de plus en plus nombreuses à venir, une deuxième séance mensuelle a ainsi pu ainsi être organisée pour répondre à leur demande.

Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du Réaap 93 (DDASS, Éducation nationale, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, CLICOSS, UDAF, Fédération des centres sociaux, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.

Rens : DDASS 01 41 60 71 06 ou Profession Banlieue 01 48 09 26 36



Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui
et d'accompagnement
des parents

numéro 10 • mars 2005

Seine-Saint-Denis

l'agenda

- **Présences formations recherches** propose un stage sur « Enfants, adolescents et éducation : parentalité et coparentalité », intervenant Dominique Dray, docteure en anthropologie, membre associée au laboratoire d'anthropologie urbaine du CNRS.
Rens. : 01 44 49 99 25
- **Escale-parents à Dugny.** La parentalité est un axe de travail de l'Atelier santé ville. Offrir un lieu de parole, un temps de rencontre, de réflexion avec des pères et des mères qui s'interrogent sur leur expérience de parents : c'est le but de Fabienne Sarazin, psychologue, qui anime deux réunions par mois au pavillon Charles Guénard. L'une est thématique et se tient le jeudi soir. La seconde se déroule le samedi matin pendant que les enfants sont à l'école.
Rens. : 01 49 92 66 33
- **Les métamorphoses de la famille**, 23, 24 et 25 mai 2005. Colloque organisé par le groupe de réflexion sur l'enfance et la famille (GREF) et la commune de La Bourboule.
Rens. : 06 13 82 21 05
- **Maisons des parents : si on en parlait** Rencontre organisée le 6 avril 2005 à la bourse du travail de Bobigny par le comité de pilotage du Réaap de Seine-Saint-Denis.

lectures

À PART ENTIERE. Paroles de parents privés d'emploi. Le Temps des cerises, 2004. Ateliers d'écriture menés en 2002 au sein de la maison des parents de Stains.

Accueillir les parents des jeunes enfants. Un soutien à la parentalité. Suzon Bosse-Platière, Érès, 2004. Recherche action menée auprès de huit équipes de professionnelles de la région lyonnaise.

La parentalité, un mot un peu barbare, définit le fait de devenir parent. « C'est l'ensemble des modifications psychiques et affectives qui vont se produire quand on devient père ou mère. C'est-à-dire répondre aux besoins de l'enfant sur le plan des soins, de la vie affective et de la socialisation » (Gérard Neyrand).

Quand on pose la question aux parents, ils revendiquent avant tout la transmission des valeurs liées aux origines culturelles et sociales. Puis ils insistent sur leur autorité en matière d'éducation qu'ils ont du mal à faire valoir ; ils se sentent souvent dépassés. Les parents se retrouvent de plus en plus tôt confrontés aux divers lieux extérieurs de socialisation : la crèche, la maternelle, l'école... Ils doivent donc partager la tâche éducative avec la structure à laquelle ils confient leurs enfants et se sentent souvent coupables de ne pas passer assez de temps avec eux, de ne pas les voir grandir... Les parents font pourtant de leur mieux dans cette relation unique avec leur enfant qui se transforme avec le temps et se construit par rapport à l'histoire familiale et la transmission des générations qui ont précédé. Mais ce n'est pas si simple alors même que les configurations familiales changent et que les séparations se multiplient.

Alors l'écoute attentive de leurs problèmes, le dialogue et l'échange entre parents permettent de prendre conscience qu'ils ne sont pas les seuls à traverser les difficultés et qu'ils ont, en eux, les ressources pour s'en sortir.

Magdolna Mérai, responsable de l'association PSY.ÉCOUTE.FAMILLES.PARIS tél. : 01 43 27 18 46

Le Relais enfants parents

Par Marie-France Blanco, présidente de l'association, Montrouge

Contact : 01 46 56 79 40

En France, ce sont environ 80 000 enfants qui sont chaque année séparés de leurs parents par l'incarcération de l'un des deux. Afin que cette séparation ne soit pas synonyme de rupture, s'est créée en 1986 l'association Relais enfants parents. Cette association soutient l'enfant dans sa relation à son parent. L'enfant est pris en charge avant, pendant et après la visite par un volontaire formé à ce type d'accompagnement.

Des ateliers d'expression et de parole sont proposés aux parents incarcérés dans lesquels ils créent des objets destinés à leurs enfants : preuves tangibles de l'amour de leur parent, ces objets seront par la suite acheminés par l'association. À titre d'exemple, 261 colis sont partis de Fleury-Mérogis (femmes), 41 de Poissy (hommes), 69 (femmes) et 27 (hommes) de Fresnes. Pour organiser les rencontres entre les enfants et leurs parents incarcérés, le Relais enfants parents a participé à l'installation, au sein même des établissements pénitentiaires, d'espaces spécifiques consacrés à la rencontre enfants/parents. Ils sont équipés en mobiliers ludiques et jouets pour tous les âges. Ces espaces favorisent les échanges et apportent

confort et convivialité dans la relation. En 2004, l'association a procédé à 1 200 accompagnements d'enfants dans les centres de détention de l'Île-de-France, ce qui correspond au suivi de 400 familles.

Le Relais enfants parents organise aussi dans les centres de détention des permanences éducatives à l'intention des parents. Lors de ces permanences, le parent parle des visites de l'enfant, du courrier échangé et plus généralement de ses difficultés à être parent en détention et de son rôle auprès de ses enfants. Le Relais enfants parents est sollicité par le parent détenu, par la famille ayant l'enfant en charge ou encore par les institutions concernées.

Le Relais réserve également un accueil aux enfants de moins de quatre ans et à leurs parents le mardi et le vendredi de 15h à 19h sans rendez-vous dans ses locaux à Montrouge, toujours dans l'objectif de conforter les liens parents enfants.

Le Relais enfants parents est aussi un lieu de formation pour les professionnels de l'enfance ; il a une expérience de 15 ans dans ce domaine. Depuis 1995, plus de 300 assistantes maternelles sont formées chaque année par une équipe d'une quarantaine de formateurs.

Les Points info familles (PIF) de Seine-Saint-Denis :

- ADEPT à Drancy, tél. : 01 48 31 19 71
- ACSA « Albatros » à Aulnay-sous-Bois, tél. : 01 48 79 07 60
- Centre social du Bas Chenay à Gagny, tél. : 01 43 08 91 41
- Centre social Louise Michel à Neuilly-sur-Marne, tél. : 01 43 08 45 30
- Centre social les Hauts de Gagny, tél. : 01 43 88 11 64
- Centre social Jacques Prévert à Gagny, tél. : 01 43 30 05 57
- Centre social la Boissière à Rosny-sous-Bois, tél. : 01 48 12 16 80
- Centre social Les Marmaudes à Rosny-sous-Bois, tél. : 01 48 12 17 80
- Centre social Le Pré-Gentil à Rosny-sous-Bois, tél. : 01 48 12 60 30
- Le Kiosque aux Lilas, tél. : 01 48 97 21 10
- Centre social du Bas Clichy l'Orange Bleue à Clichy-sous-Bois, tél. : 01 43 88 81 54
- Maison des parents à Stains, tél. : 01 48 26 65 71
- Maison des parents à Épinay-sur-Seine, tél. : 01 49 71 42 65
- Maison de quartier MIKADO à Tremblay-en-France, tél. : 01 48 60 72 69

Une maison des parents à Bobigny

Par Ana Cislighi, chargée de mission parentalité, Bobigny

Contact : 06 75 55 26 97

La ville de Bobigny, par le biais de son service enfance, a engagé la réflexion sur l'élaboration d'un dispositif de soutien à la fonction parentale. Deux axes doivent converger : la création d'un réseau d'acteurs locaux composé de parents et de professionnels et la création d'une maison des parents. Le réseau est en train de se construire. Différents acteurs locaux, professionnels, bénévoles d'association et parents, sont prêts à se mettre en synergie pour soutenir, accompagner les parents et aider ceux qui sont en grande difficulté. Apprendre à mieux se connaître, comprendre les secteurs d'intervention des différents professionnels, créer des liens entre les institutions et le secteur associatif, se former, élaborer des projets avec les parents et les professionnels, voilà le vaste chantier qui s'ouvre à ce projet. Soixante-quinze personnes représentants des institutions, des associations et des parents ont été interviewées. Les échanges et les informations recueillies sur le travail en cours constituent un matériel d'une grande richesse. Le 17 février

2005 a eu lieu une réunion à laquelle étaient présentes une trentaine de personnes représentants : la DDASS, la CAF, l'Éducation nationale, le Conseil général, l'ADSEA 93, des services municipaux et des associations siégeant dans la ville. L'objectif était de dresser un état des lieux transversal des questions liées à la parentalité soulevées par les acteurs locaux, de définir des axes de travail devant conduire à des actions coordonnées sur l'ensemble de la ville. Les personnes présentes se sont inscrites dans les différents chantiers proposés : valoriser la fonction parentale aux yeux des parents en mettant en avant leurs compétences pour leur redonner confiance ; travailler avec les parents les événements qui pourraient les déstabiliser, tels qu'une naissance, un deuil, une maladie, l'entrée à l'école, l'adolescence ... ; aider les parents à faire le lien entre la culture d'origine et la culture d'accueil, les aider à se raconter et à échanger sur leurs valeurs ... ; travailler sur la notion de co-éducation entre parents et professionnels de l'éducation et enfin être père aujourd'hui.

Un nouveau métier

Par Nolwenn Le Ray, chef de projet soutien à la parentalité, Île-Saint-Denis

Contact : 01 49 22 11 45 mairie@ile-saint-denis.fr

Le poste de « chef de projet soutien à la parentalité » sur la commune de l'Île-Saint-Denis (6 800 habitants) existe depuis le 1er mars 2004. Soutenue par le Réaap de Seine-Saint-Denis, la démarche parentalité de la ville vise à définir et à mettre en œuvre les actions susceptibles de soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif et parental. Le soutien qu'une ville peut apporter aux parents se situe à trois niveaux : par les services s'adressant aux parents et aux enfants (loisirs, services administratifs...) ; par les actions de soutien à la famille (rencontres-débats, permanences de professionnels ...) et par l'encouragement actif à la participation des parents dans les structures s'adressant à leurs enfants. La mise en œuvre des actions, quant à elle, passe par la mobilisation des acteurs locaux (services municipaux, sociaux, de la prévention, associa-

tions ...), qui sont au contact des familles. À son arrivée, le chef de projet a conduit un diagnostic territorial afin de présenter la mission parentalité, de connaître les actions déjà existantes et de repérer les questionnements et les attentes des acteurs. Concrètement, deux cents personnes, soit cent cinquante acteurs locaux et une cinquantaine de parents, ont été consultées de mars à juillet 2004. Les analyses et les propositions ont été discutées dans douze réunions (comités de quartier, groupes thématiques, écoles, associations de parents d'élèves...) qui ont mobilisé cent vingt-neuf personnes. L'enjeu était de valider ou d'infirmer les constats et de prioriser les propositions d'actions. Le diagnostic a révélé un accueil positif au projet de travail sur la parentalité et des besoins importants, notamment en matière de mode de garde, de soutien des pa-

rents dans leur rôle (exercice de l'autorité, relations aux adolescents, ...) et de souhait des associations et services municipaux de travailler sur la participation des parents.

D'ores et déjà ont été mis en place pour les parents : une animation tous les quinze jours de deux groupes de parents qui traitent des sujets liés à l'éducation et à la vie de quartier ; un appui et une orientation individuels en fonction des besoins des familles.

Pour les acteurs locaux : le montage, en concertation avec les services sociaux du département, d'une formation sur l'enfance en danger s'adressant aux services municipaux intervenant auprès des enfants et des jeunes ; un travail sur des dispositifs s'adressant aux familles (Bourses solidarité vacances, suivis des impayés...) et enfin un appui au montage de projets associant les parents.

Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du Réaap 93 (DDASS, Éducation nationale, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, CLICOSS, UDAF, Fédération des centres sociaux, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.

Rens : DDASS 01 41 60 71 06 ou Profession Banlieue 01 48 09 26 36



Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui
et d'accompagnement
des parents

numéro 11 • juin 2005

Seine-Saint-Denis

l'agenda

- **La place des ludothèques dans la fonction parentale.** Colloque organisé par l'association des ludothèques françaises (ALF), le 13 juin 2005 au ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille à Paris.
Rens. : 01 43 26 84 62
- **Les rencontres de la prévention des conduites à risques,** organisées les 16 et 17 juin 2005 par la Mission départementale des préventions des conduites à risques de Seine-Saint-Denis, se dérouleront à la Bourse du travail de Saint-Denis.
Rens. : 01 41 60 16 60

lectures

Grands-parents, quels sont vos droits ? Emmanuelle Vallas-Lenerz, Éditions Prat, Collection Communautés, 2005. Un guide clair, illustré de cas concrets.

Animer des groupes de parole de parents. Silence... on parle ! Catherine Sellenet, L'Harmattan, 2004.

Dessine-moi un parent. Arnaud Deroo, Chroniques sociales, 2004. Comment favoriser chez les parents ou chez tout adulte la prise de conscience de leurs doutes et de leurs excès tout en renforçant leurs compétences et habilités ?

Guérir de son enfance. Jacques Lecomte, Odile Jacob, 2004. Comment un enfant blessé par la vie devient-il résilient ? Jacques Lecomte analyse tout ce qui peut, dans l'entourage, permettre à l'enfant de résister au malheur.

L'évaluation participative au service du développement social. Jean-François Bernoux, Éditions Dunod, 2004. Une approche pragmatique pour ceux qui mettent en œuvre des actions de soutien à la parentalité avec un chapitre consacré aux Réaap et un abécédaire.

Le Maire, Jacqueline Rouillon, m'a confié en 2001 le pilotage de la politique famille parentalité. J'ai donc plaisir d'en préciser brièvement la philosophie qui s'articule autour de quatre points.

- La coéducation : les parents étant les premiers éducateurs de leurs enfants, il s'agit de passer d'une culture de l'accueil des enfants dans les structures municipales à celle du partage éducatif, parents/professionnels, dans le respect des rôles respectifs.

- L'information : en informant les parents sur leurs droits et devoirs et sur les mesures et les dispositifs en constante évolution, il s'agit d'abord de susciter leurs réflexions et les échanges sur les conséquences éducatives.

- La formation : en organisant des rencontres associant les parents, les professionnels et les spécialistes sur des questions concrètes (éducation, santé, vie quotidienne, etc.), il s'agit de faire partager savoirs et savoir faire, tout en mutualisant les expériences parentales.

- La pérennité : notre politique reposant sur l'adhésion et la participation des familles et des acteurs éducatifs, « donner du temps » à l'élaboration des projets garantit leur inscription dans la durée.

Ainsi visons-nous une action progressive, concertée et durable qui reconnaît, sollicite et aide à renforcer la capacité des parents.

Jeannine Compas, conseillère municipale, déléguée à la famille et à la parentalité, Saint-Ouen

Relations parents/professionnels

Par le Dr. Benoît

Putray, psychiatre, Maison des adolescents, hôpital Avicenne à Bobigny

Contact : 01 48 95 73 01

Le réseau « Casita autour d'Avicenne » réunit trois fois par an des professionnels des milieux médical, scolaire et psychosocial investis dans des institutions accompagnant des adolescents et leurs familles. Les débats portent sur les représentations que les différents professionnels présents ont de leur travail et sur la place donnée aux échanges institutionnels. Ces échanges sont porteurs d'apprentissage progressif des regards posés par les autres institutions sur les adolescents et permettent de dépasser les conflits et frictions issus des partenariats. À partir des questionnements sur la place donnée et prise par les parents et les familles des adolescents reçus, les professionnels ont interrogé les points de vues de représentants de la Protection judiciaire de la jeunesse, de l'Éducation nationale, de l'association l'AVVEJ (association vers la vie pour l'éducation des jeunes), des missions locales, de la pédopsychiatrie et psychiatrie adulte, des PMI et de l'aide sociale à l'enfance. Pour chaque institution, la famille et les parents ont une place propre et suscitent un regard singulier. Quand les institutions interviennent sous mandat judiciaire, leur regard est très différent de celui porté par le médecin scolaire par

exemple, même si le trait commun est souvent « on voit les parents quand ça ne va pas ! » En partant de la représentation que « ce que font les ados » s'adresse prioritairement à leurs parents, des collègues intervenant en pédopsychiatrie ont mis en avant la nécessité d'intégrer les parents dans le dispositif de soins, en aménageant un espace individuel pour l'adolescent. Parfois les familles sont perçues comme envahissantes, rivales ou même démissionnaires. À chaque fois, il est nécessaire de poser clairement les objectifs de travail avec eux pour une cohérence de l'intervention par rapport à l'adolescent. Il a été souligné combien nos pratiques devaient tenir compte des compositions et recompositions des familles et combien accepter de ne recevoir qu'un seul des deux parents ou solliciter les deux engageaient nos choix d'intervention. Les contre-attitudes suscitées par les familles des adolescents que nous recevons sont au cœur des enjeux à la fois des problématiques adolescentes et des limites des institutions. Que ce soit dans un accompagnement éducatif, scolaire, d'orientation, de soins somatiques ou psychiques, les réflexions sur nos pratiques avec les familles peuvent être utilisées comme des leviers utiles au quotidien.

Éducateur de jeunes enfants, acteur d'une prévention trop longtemps néconnue : 16^{ème} université d'automne de la Fédération nationale des éducateurs de jeunes enfants (FNEJE) du 10 au 12 octobre 2005 à La Rochelle. La première journée visera à rendre explicite cette forme de prévention primaire souvent peu visible et socialement méconnue. Les deux autres journées évoqueront les diversités sociales, culturelles, physiques des enfants qui conduisent à une diversité des pratiques et se pencheront sur des projets éducatifs menés au Canada, en Europe du Sud et de l'Est.

Rens. : 02 40 47 53 64

Prévention de la délinquance des mineurs : une responsabilité collective, jeudi 23 juin 2005 à l'Assemblée nationale à Paris. Journée de réflexion proposée aux acteurs autour du projet de loi qui va être discuté au parlement.

Rens. : 01 40 63 93 64

Double je, jeux doubles dans les familles, colloque international organisé par le centre d'études cliniques des communications familiales (CECCOF), le 19 novembre 2005, Espace Reuilly à Paris.

Rens. : 01 48 05 84 33

Définie par décret en décembre 1994, la résidence sociale constitue pour les collectivités locales un outil de lutte contre l'exclusion dans le domaine du logement. Solution de logement provisoire, la résidence sociale est destinée en priorité aux personnes d'une commune ou d'une agglomération en mesure de s'engager dans une démarche d'insertion susceptible d'amener les personnes vers un logement plus durable.

Les résidences sociales accueillent ainsi des familles avec enfants en difficulté. Leur action en matière d'insertion, de relogement et d'accueil des familles victimes de la précarité et de l'exclusion interpelle également les Caisses d'allocations familiales. La CAF de Seine-Saint-Denis a donc décidé de soutenir ces actions au titre de l'animation de la vie sociale, de l'accompagnement social des familles et de l'accueil des jeunes enfants en participant au financement d'un poste pour encadrer des actions d'animation et de soutien à la fonction parentale en 2005. Pour illustrer cette

animation, nous avons choisi deux exemples de projets menés dans deux des cinq résidences sociales gérées par le PACT ARIM 93 en Seine-Saint-Denis.

Dans celle d'Aubervilliers, un projet d'atelier théâtre Forum va associer l'animatrice, les travailleurs sociaux, la compagnie de théâtre forum « Étincelles », des parents et des enfants. Trois comédiens interviendront pendant six mois auprès des familles sur des thèmes en lien avec leurs difficultés quotidiennes en vue de l'élaboration d'un spectacle. Aux Pavillons-sous-Bois, il est prévu la mise en place de deux ateliers : *les Petits citoyens* pour la découverte et le respect de l'environnement et *les Petites mains*, qui associera la chanson et le conte à une initiation au bricolage. L'animatrice recherchera le soutien des parents de la résidence sociale, des travailleurs sociaux et de l'ASP (accompagnement scolaire des Pavillons), une association qui intervient déjà dans des actions de soutien scolaire auprès d'enfants de la résidence sociale et du quartier.

Conduites à risques et parentalité

Patricia Echevarria, chef de projet, Mission de prévention des conduites à risques, Conseil général 93

Contact : 01 41 60 16 60

La Mission de prévention des conduites à risques du Conseil général de Seine-Saint-Denis est à l'initiative d'une démarche participative, invitant les professionnels des différents secteurs (sanitaire, social, éducatif, insertion et justice) à élaborer un cadre de référence commun fédérateur. Ce cadre doit permettre un éclairage sur les facteurs inducteurs des conduites à risques, de capitaliser les expériences et d'articuler les connaissances. Il s'agit de réfléchir à la construction de postures préventives adaptées aux différentes formes de conduites à risques.

Pendant cinq mois, plus de 200 acteurs se sont penchés sur des études de cas et sur leurs pratiques, différents thèmes ont été abordés dont celui de la construction de la parentalité. Parmi les enseignements que l'on peut retenir : les prises de risque concernent tous les publics et tous les âges ; il

existe des contextes et des conditions psycho-sociales où les prises de risque apparaissent comme des réponses « adaptées » pour échapper aux contraintes de cet environnement ; la prévention est perçue comme une action qui vise à infléchir les processus de fragilisation (discrimination, précarisation, criminalisation, stigmatisation, etc.) des personnes et à mobiliser leurs propres ressources pour reprendre en main leur destin ; enfin la construction de la parentalité apparaît assujettie aux transformations qui touchent toutes les classes sociales et qui affectent les familles différemment selon leurs capacités réflexives et leurs potentiels de ressources. Des parents isolés, précarisés sur le plan affectif, économique et social, éprouvent souvent des difficultés à exercer les fonctions parentales nécessaires à la socialisation de leurs enfants. En effet, les situations socio-économiques difficiles (chômage, pauvreté...), le

stress et la déstabilisation psychologique ont une implication dans la dégradation de la communication et des relations intra familiales. Aussi, l'absence de projet sur l'avenir des parents handicape la construction du projet de l'enfant et peut avoir un impact néfaste sur la réussite scolaire. Pris dans une logique d'exclusion, les parents, et plus particulièrement le père, ne savent pas comment exercer leur autorité. Mortifiés, ils balancent entre deux extrêmes, du retrait et laisser-faire à l'autoritarisme et la punition violente. Deux solutions tout aussi inadéquates. Il est donc difficile de jeter la pierre sur les familles déjà dans la tourmente de ces difficultés et on ne peut que s'interroger sur le rôle que peuvent jouer les professionnels de proximité dans un soutien parental nécessaire.

Ce travail collectif se poursuivra durant l'année avec un temps fort les 16 et 17 juin (cf. agenda).

Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du Réaap 93 (DDASS, Éducation nationale, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, CLICOSS, UDAF, Fédération des centres sociaux, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.

Rens. : DDASS 01 41 60 71 06 ou Profession Banlieue 01 48 09 26 36



Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

numéro 12 • octobre 2005

Seine-Saint-Denis

l'agenda

- Mardi 15 novembre de 16h30 à 20h30, **soirée rencontre** du Réaap destinée aux parents et aux professionnels organisée à la Maison des Courtillières à Pantin.

Rens. : 01 49 15 37 00

- Samedi 10 décembre 2005, **Bébés sublimes, bébés étranges, mieux comprendre pour accueillir et soigner les bébés et leurs parents**, sous la direction du Docteur Marie-Rose Moro. Espace Reuilly à Paris.

Rens. : 01 69 21 84 67

- La Maison des parents de Bobigny a ouvert ses portes le 1^{er} octobre dernier. Au programme, une première rencontre autour de la nécessité de dire non aux enfants, le 4 novembre de 18h à 20h.

Rens. : 01 48 45 84 63

lectures

- Sanctionner sans punir, dire les règles pour vivre ensemble, Elisabeth Maheu, Chronique sociale, 2005.
- Maternité et parentalité, Yvonne Knibiehler et Gérard Neyrand (dir.), Éditions ENSP, 2004. Les différentes contributions permettent de mieux comprendre en quoi la singularité de la maternité demeure un facteur d'inégalité entre les sexes.
- Frères et sœurs à l'âge adulte : une parenté à géométrie variable, Jean-Hugues Dechaux et Nicolas Herpin, Observatoire du changement, MSH, 2003. Relations fusionnelles ou distantes et anodines, la diversité l'emporte sur la similitude.
- Parents, professionnels, comment éduquer ensemble un petit enfant ? Marie-Paule Thollon-Behar, Éd. Érès, 2005.

Lorsque, dans les années 1980, les bibliothèques municipales ont ouvert leurs portes aux tout-petits, elles ne se doutaient pas des transformations qu'ils allaient opérer dans leurs murs. Les lieux ont dû être adaptés à la mesure des enfants. De nouveaux partenaires sont venus s'ajouter aux enseignants : personnels de crèche et des services sociaux, éducateurs de jeunes enfants ; ils ont vite été convaincus que « les livres, c'est bon pour les bébés » !

Mais pour que le livre soit présent à la crèche, à la PMI, à la halte jeu, en petite section de maternelle et à la maison, il faut convaincre l'accompagnateur indispensable du tout-petit : le parent. Le samedi matin, dans les bibliothèques, il existe des accueils parents-enfants aux noms variés (café biberon, matins câlins, racontines, enfantines...) qui permettent la rencontre des parents et des tout-petits avec le personnel des bibliothèques mais aussi entre eux pour échanger leurs expériences. Les petits entrent souvent tardivement à la maternelle par manque de place et la bibliothèque est un lieu important de socialisation. Prenant plaisir à raconter au milieu des bacs à albums à leurs petits, les parents sont devenus nos partenaires : imaginons ensemble, parents et bibliothécaires, ce nouveau partenariat.

Lise Duroseau, médiathèque de Bagnolet

Lire, écrire, grandir en Seine-Saint-Denis

Par Jean-Paul Boissot, secrétaire général de l'association Culture et Solidarité, Noisy-le-Grand

Contact : 01 43 05 24 60

Depuis 1994, l'association Culture et Solidarité mène une action d'accompagnement à la scolarité au sein du quartier du Pavé-Neuf à Noisy-le-Grand. À ce titre, elle a participé à l'opération Lire, écrire, grandir en Seine-Saint-Denis, organisée par la Caf de Seine-Saint-Denis durant l'année scolaire 2004-2005, à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la création du département. Deux actions phares sous-tendaient l'opération : chaque enfant inscrit dans une action d'accompagnement à la scolarité a reçu un *chéquier-lire* et a eu la possibilité de participer à un concours d'écriture sur le thème de la *Seine-Saint-Denis racontée par ses enfants*. L'association qui propose un lieu de rencontres et de solidarité pour les parents et les enfants, se trouve de fait fortement impliquée dans le soutien à la parentalité. Ainsi, pour appuyer la démarche de la Caf, elle a très tôt associé les parents au projet afin de favoriser leur place dans le suivi des activités des enfants. Dans cet objectif, l'association a organisé une remise solennelle des *chéquiers-lire* aux enfants en présence de représentants de la ville, de la Caf

et des parents pour leur expliquer la démarche. Ce *chéquier-lire* a permis à certains enfants d'acheter leur tout premier livre. En outre, l'investissement des enfants dans le concours d'écriture a provoqué l'étonnement, voire l'encouragement des parents. Les enfants du Pavé-Neuf ont présenté leurs textes dans un livret en forme de camembert à l'image des deux immeubles qui constituent leur quartier. «... Le Camembert est joli avec des millions de fleurs et des millions d'enfants et de papillons. Le vent ne souffle jamais. Les camemberts bougent : ils ont une bouche qui avalent les gens. Ils ont aussi des milliers d'yeux qui sont en forme de balai, qui bougent à droite et à gauche, qui enlèvent la poussière...» Ils ont été récompensés pour l'originalité de leurs récits au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée sous le chapiteau de l'Amazir de l'Académie du cirque Annie Fratellini.

Ainsi, par son double aspect, lecture et écriture, cette opération a contribué à valoriser les enfants aux yeux de leurs parents et à soutenir ces derniers dans leur rôle éducatif.

Bibliothèque en Herbe

Par Bernadette Ferrara et Ana Dos Santos, CSC Les Mamaudes, à Rosny-sous-Bois

Contact : 01 48 12 17 80

Le livre au cœur du lien familial

Le Conseil général de Seine-Saint-Denis soutient chaque année la création d'un album original offert aux enfants accueillis dans les crèches départementales. En 2005, les élus ont souhaité élargir la diffusion de cet album auprès des enfants de villes, signataires d'une convention de coopération culturelle pour la petite enfance. Le service culturel départemental, promoteur de cet album, et le service PMI ont conjugué leurs actions en lien avec les bibliothèques des villes conventionnées en direction des familles fréquentant les *accueils parents-enfants* des centres de PMI. Les parents et les enfants ont été accompagnés à la bibliothèque de leur ville par des professionnels de PMI. Lors de cette visite, de nombreuses histoires ont été racontées aux enfants et à leurs parents attentifs. Bon nombre de parents ont également découvert les médiathèques et les bibliothèques et se sont inscrits. En clôture, l'album de l'année MIK, le petit hérisson, d'Olivier Douzou a été offert aux enfants. L'intérêt du tout petit pour les livres suscite toujours l'étonnement et l'émerveillement des adultes. Une manière pour le jeune enfant de dévoiler ses compétences à ses parents.

Par Anny Baclet, éducatrice référente de jeunes enfants, Conseil général DEF/PMI

Depuis plus d'un an, les deux animatrices, jeune enfant et famille, en lien avec la bibliothèque Aragon se mobilisent ensemble pour sensibiliser les parents et leurs enfants à la lecture du conte qu'ils soient inscrits ou non à l'espace ludothèque du centre social. Cette action a pour objectif le soutien à la parentalité qui est au cœur du projet social du centre socioculturel des Mamaudes. Les actions sont centrées sur la participation des parents et pour ce faire, le CSC a pour ambition d'ouvrir la structure vers l'extérieur. Pour mener cette action, un travail partenarial entre les différentes structures implantées sur la commune est incontournable. Il s'agit pour les professionnels d'inciter les parents et les enfants à les retrouver dans les halls d'immeubles, les squares de leur cité pour écouter et raconter des histoires aux grands et aux petits, capter leur attention au fil du récit. Installés sur une pelouse, les professionnels suscitent la curiosité des enfants et parfois des parents qui n'hésitent plus à venir les rejoindre pour un moment d'échange. La pa-

role se relâche pour mieux aborder les questions relatives à l'éducation, la santé, l'école, les loisirs. La bibliothèque s'ouvre, se déplace et se vit au cœur du quartier Bois-Perrier. Ni mur, ni table, seul un tapis verdoyant en été où librement et spontanément les parents s'invitent au plaisir de la lecture, de la conversation. Prévert ne l'aurait pas mieux imaginé. Cet espace cordial, chaleureux, proche, créé par l'équipe, finit par apprivoiser les parents les plus réservés. Un parent s'approche, interroge et il est invité à s'asseoir à côté des autres. Les langues se délient le plus naturellement. En un mot, le dialogue est lancé. Les mots se partagent, on frôle la confiance. On se raconte des histoires de vie. Le livre est un merveilleux déclencheur d'émotions. La parole est donnée aussi bien aux parents qui ressentent le désir de raconter une histoire qu'aux plus jeunes qui souhaitent lire à haute voix. L'expérience en un mot est suffisamment probante pour qu'elle puisse être reconduite encore cette année avec la présence si précieuse des assistantes maternelles.

Un plan lecture petite enfance

Par Aline Hébert-Matray, responsable du département d'action culturelle enfance et jeunesse à la direction des affaires culturelles, Épinay-sur-Seine

Contact : 01 49 71 79 08

À Épinay-sur-Seine, les tout-petits bénéficient, depuis plusieurs années, d'une action mise en place par les bibliothèques de la ville en partenariat étroit avec l'association ACCES (action culturelle contre les exclusions et les ségrégations) et les structures d'accueil du jeune enfant. Des lectures individualisées sont proposées à des petits groupes d'enfants dans leurs lieux de vie : PMI, crèches familiales et collectives, haltes-jeux, écoles maternelles, centres de loisirs, relais assistantes maternelles et bien sûr, dans et avec les bibliothèques jeunesse. Lorsque que tout une ville se mobilise ainsi pour lire aux tout-petits, ce ne peut être que pour une raison fondamentale : le souhait de relever le défi de réduire les inégalités culturelles et leur triste cortège d'échec scolaire et de marginalisation. Pour gagner ce pari, la ville s'est appuyée sur plusieurs paramètres :

- La présence importante et la qualité du service public : les livres et surtout la médiation des livres par des adultes disponibles ont trouvé une place fondamentale dans la vie quotidienne des structures d'accueil des tout-petits. Cette transmission culturelle engage chaque adulte quelque soit sa place institutionnelle, car tout le monde peut être médiateur du livre !

- Un partenariat exigeant avec l'association ACCES : grâce au savoir-faire des lectrices et à la réflexion théorique d'ACCES, des séminaires d'observations ont été mis en place dans toutes les structures d'animations-formations. Ils ont permis d'accompagner une réflexion sur les pratiques professionnelles et guider leur évolution.

- Un partenariat avec les acteurs de la lecture publique départementale, régionale et nationale. Le service lecture petite enfance du Conseil général a renforcé l'action par

une dotation importante de livres dans les crèches collectives d'Épinay-sur-Seine accompagnée de temps de formation. La DRAC (direction régionale des affaires culturelles), l'Éducation nationale, la politique de la ville ont soutenu et financé en partie cette action depuis son commencement.

- Le facteur temps : il est un élément fondamental pour convaincre l'ensemble des équipes de l'impact des actions de lecture individualisée en petit groupe et assurer leur pérennité dans les projets pédagogiques mais aussi pour associer les familles à cette démarche.

Une brochure « Les livres à la rencontre des tout-petits » témoigne de l'impact de ce travail à travers des interviews de professionnels.

Le bilan est très encourageant, mais rien n'est jamais définitivement acquis et il faut toujours maintenir la mobilisation de tous.

Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du Réaap 93 (DDASS, Éducation nationale, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, CLICOSS, UDAF, Fédération des centres sociaux, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.

Rens : DDASS 01 41 60 71 06 ou Profession Banlieue 01 48 09 26 36



Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui
et d'accompagnement
des parents

numéro 13 • mars 2006

Seine-Saint-Denis

l'agenda

- Du désir d'enfant à la responsabilité parentale... Que veut dire être parent ? L'association Parentel organise son 6^{ème} congrès à Brest les 22 et 23 juin 2006, six conférences débats, deux tables rondes et huit ateliers.
Rens. : 02 98 43 62 51
- L'université des familles a pour objectif de promouvoir la recherche, le traitement et la diffusion de tous les savoirs concernant le fait familial. Treize sessions sont programmées.
Rens. : universite.des.familles@unaf.fr

lectures

- Petit guide juridique sur la protection de l'enfance réalisé par l'association sœur Émmanuelle ASMAÉ. Sous forme de fiches synthétiques, cette deuxième édition présente des éléments juridiques de base sur la protection de l'enfance.
Rens. : 01 44 52 11 90.
- Parentalités à l'épreuve du temps. L'évolution de la société influence la construction des processus de parentalité. Dialogue n°171, mars 2006.
- Être parent aujourd'hui, une aventure au quotidien. Ce livre est le fruit d'une rencontre et d'échanges entre des parents et des professionnels d'Aulnay-sous-Bois et de Pierrefitte-sur-Seine sur la difficulté d'être parent. Bénédicte Goussault, Les savoirs de la ville, Les éditions de l'Atelier, 2005.
- L'intergénération : une démarche de proximité. Ce guide, inédit en France, s'adresse à tous les acteurs agissant dans les domaines où se joue le « ensemble » des âges, quels que soient leurs statuts (public, privé, associatif), domaines d'action et niveaux de responsabilité. Mohamed Malki, La Documentation française, 2005.

L'année 2005 a été riche en initiatives impulsées ou non par le comité de pilotage du Réaap (la soirée rencontre organisée au centre social des Courtillères à Pantin en novembre, la semaine parentalité de Noisy-le-Grand en octobre, la journée Maisons des parents à la Bourse du travail de Bobigny en avril).

L'année 2006 devrait permettre de poursuivre cette dynamique tout en privilégiant la mise en lien des acteurs de la parentalité. Pour cela, le site internet du Réaap <http://reaap93.free.fr> vient d'être mis en ligne et une journée de rencontre et d'échange en direction des porteurs de projets est prévue à la DDASS le 7 avril.

On ne peut cependant oublier les événements récents qui ont agité plus particulièrement notre département, et conduit parfois à la mise en accusation des parents. À cet égard, il nous appartient de mettre en avant le rôle du Réaap en tant que soutien des parents dans leur rôle éducatif et dans la valorisation de leurs compétences et d'affirmer la cohérence d'un dispositif qui permet, par des actions concrètes, de favoriser les liens entre parents et enfants.

Hubert Valade, directeur départemental de l'action sanitaire et sociale de Seine-Saint-Denis

Du côté des familles, quoi de neuf ?

Par Patrice Lauthrey, Conseil général ; Dominique Blin, CAF ; Christelle Fouchet, Maison pour tous du Champy à Noisy-le-Grand

Contact : 01 43 03 19 08

Différents acteurs du territoire du Champy (Champy, Hauts Bâtons, Butte Verte) se sont réunis pendant près d'une année pour mettre en place une semaine sur le thème de la parentalité. Ce projet répond à un besoin d'action sur le thème de la famille et à la volonté de travailler ensemble. Au départ, l'ambition était d'organiser une journée, mais face à l'enthousiasme, le dynamisme, la multitude et la diversité des actions proposées, cette journée s'est tout naturellement transformée en une semaine.

C'est ainsi que du 3 au 8 octobre 2005, plus de 400 personnes ont pu participer à 35 actions dont 22 différentes, telles que : L'heure du conte à la PMI ; Dessine-moi ta famille au Champy avec une école primaire du quartier ; Que faire avec son enfant à la maison, astuces et conseils à la halte-jeux ; La projection du film « Être père aujourd'hui » en présence du réalisateur ; Le jeune, la famille et le droit, débat avec des avocats ; Film-débat au collège Jacques-Prévert ; Soirée théâtre-forum à la Maison pour tous...

Plus de quinze associations et institutions ont élaboré, organisé et accompagné ce programme avec un double enjeu : que les familles

se rencontrent, échangent et se retrouvent sur le thème de la parentalité et que les professionnels apportent aux parents un autre regard sur les institutions qu'ils fréquentent, sensibilisent un nombre important d'habitants et valorisent les équipements de proximité.

Le comité de pilotage, composé de la CAF, de la ville et du service d'action sociale, est à l'initiative des actions. Il a également fait appel à un consultant pour qu'il effectue une supervision/validation de l'objectif poursuivi et qu'il envisage les perspectives à partir des actions émergentes, pendant que les professionnels, soutenus par un grand témoin, posaient un regard sur quelques actions.

Des parents ont témoigné du bien-fondé de cette manifestation « ...Merci pour ce temps passé avec ma fille... Cette matinée m'a permis de comprendre les bienfaits du massage pour l'enfant... C'est intéressant pour les enfants les comptines, Andréa aime bien... Le bien-être de l'enfant et le lien mère-enfant étaient privilégiés merci et bonne continuation... » Ces quelques paroles confortent un bilan déjà riche, exigeant et encourageant, qui donnera aux acteurs l'occasion de se réunir pour de nouveaux projets de soutien à la fonction parentale.

Être père, parlons-en

Pour encourager les pères de famille à venir plus régulièrement à la Maison des parents de Bobigny, celle-ci met en place trois rencontres, les 16 mars, 27 avril et 1^{er} juin à 18 heures, qui leur sont exclusivement destinées. L'objectif est de les faire parler et réfléchir ensemble sur la question de la paternité aujourd'hui, qu'ils mettent en commun leurs expériences, leurs questionnements et fassent des propositions. Pour amorcer le débat différents thèmes seront proposés : Comment préserver son autorité de père face à la conception de l'autorité du pays d'accueil ? Au chômage et en exil, comment rester père et transmettre l'envie de réussir à ses enfants ? Quelles sont pour vous les raisons qui ont poussé les enfants à descendre dans la rue en novembre dernier ? La société entretient un discours accusateur envers vous, qu'en pensez-vous ? Les enseignants, les professeurs, les travailleurs sociaux, sont-ils concurrents ou complémentaires de l'éducation de votre enfant ? Et si vous étiez silencieux parce qu'on ne vous écoute pas ? Jacqueline Duchêne, psychologue et Charles Di, ethnopsychanalyste, thérapeutes familiaux à Saga, association de consultation familiale, aideront à la réflexion.

Contact : Ana Cislighi, directrice de la Maison des parents, tél. : 01 48 45 84 63

Par Patricia Bertin, cellule sida/addictions, DDASS de Seine-Saint-Denis

Contact : 01 41 60 70 72

Les consultations destinées aux jeunes consommateurs de cannabis et autres substances psychoactives (stupéfiants, alcool et tabac) et à leur famille ont pour mission de proposer aux consultants une évaluation de leur consommation sur la base d'un échange avec des professionnels d'une équipe pluridisciplinaire à partir d'un questionnaire d'évaluation.

L'objectif est de parvenir, en cinq consultations maximum, à un diagnostic partagé sur la nature de la consommation (usage occasionnel, usage nocif ou dépendance), de pointer les risques socio-sanitaires qui sont susceptibles de s'installer et d'envisager une orientation socio-sanitaire adaptée, si besoin est. Ces entretiens ont donc pour objectif de faire prendre conscience à l'usager de son comportement nocif ou susceptible de le devenir pour qu'il adhère à un processus de prise en charge.

Les consultations, gratuites et anonymes,

s'adressent aux mineurs comme aux adultes. Elles accueillent également des familles en difficulté face aux consommations de leurs enfants, adolescents ou jeunes adultes, mais aussi en une situation de conflit, de difficultés psychologiques et sociales. Le parent peut être reçu seul ou avec le jeune.

Renseignements :

Hôpital Avicenne, centre Boucebci, Bobigny, tél. : 01 48 95 59 33 ;

Hôpital Casanova, centre Le Corbillon, Saint-Denis, tél. : 01 42 43 94 02 ou 06 72 42 20 61 ;

Hôpital Robert Ballanger, centre Gainville, Aulnay-sous-Bois, tél. : 01 49 36 74 53 ;

Hôpital Jean Verdier, Bondy, tél. : 01 48 02 68 91 ou 01 48 02 62 31 ;

Hôpital de Ville-Évrard, Pré-Saint-Gervais, tél. : 01 48 44 32 09 ;

FIRST, Aulnay-sous-Bois, tél. : 06 74 02 34 41 ou 01 48 19 60 13.

dd93-sida-toxicomanie@sante.gouv.fr

Les accueils parents-enfants dans les centres PMI

Par Anny Baclet, éducatrice référente de jeunes enfants, Conseil général DEF/PMI de Seine-Saint-Denis

Contact : 01 43 93 81 03

Les centres de PMI de Seine-Saint-Denis abritent actuellement une soixantaine d'accueils parents-enfants qui se sont développés depuis les années 1980. La grande diversité et la richesse des pratiques a incité le service de PMI du Conseil général à réaliser une étude courant 2003-2004 afin de mieux connaître le fonctionnement de ces différents accueils. Cette étude comprend deux phases, une première restitue un état des lieux descriptif de la diversité des accueils, une seconde a permis une analyse qualitative des pratiques à partir d'entretiens approfondis avec des accueillants de douze centres de PMI tirés au sort. L'étude a montré que c'est une population plutôt précarisée, constituée de jeunes et de familles monoparentales, qui fréquente ces accueils. La plupart sont des familles africaines et maghrébines, plus rarement antillaises, asiatiques ou de l'Europe de l'est. Il est rare d'y rencontrer des familles concernées par des mesures de protection car, bien sou-

vent, elles se défient des institutions.

Les objectifs principaux d'un accueil sont de rompre l'isolement social des mères, d'offrir un espace ludique et collectif aux jeunes enfants et de valoriser les compétences parentales. Ainsi, l'accueil parent-enfant est un lieu ouvert et libre. Les mères viennent pour se poser et échanger, les enfants pour jouer. La nature des échanges entre les familles et les accueillantes repose sur la convivialité et le partage. Les accueillants sont majoritairement des éducateurs de jeunes enfants et des auxiliaires de puériculture. Être accueillant suppose de quitter son registre professionnel habituel de « celui qui sait » pour devenir « dialoguant » avec ce qui se vit et se dit dans ce lieu d'accueil, tout en respectant la confidentialité. L'accueillant est disponible dans l'écoute et le respect. Le lieu d'accueil offre un cadre contenant, structuré par des règles de fonctionnement relatives à la qualité de l'accueil et à ce qui peut être dit ou fait dans ce lieu. Les parents

sont les principaux acteurs de ces accueils en échangeant entre eux et en partageant leurs questions et leurs difficultés. Pour les accueillants, soutenir la parentalité, c'est intervenir par l'action, le jeu avec l'enfant ou la parole, dans des situations où le parent risque d'être en difficulté.

Le service PMI propose chaque année une formation spécifique pour les accueillants qui, par ailleurs, bénéficient du soutien du psychologue qui intervient dans chaque centre de PMI. Il est une personne ressource.

La satisfaction des familles s'observe par la régularité de la fréquentation de l'accueil. Certains accueils se disent « victimes de leur succès », les accueillants proposent alors de scinder en deux le temps de l'accueil afin qu'un plus grand nombre de familles puisse participer. Cependant, il reste à mener une étude auprès des familles elles-mêmes pour savoir en quoi ce lieu d'accueil parent-enfant répond à leurs besoins.

Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du Réaap 93 (DDASS, Éducation nationale, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, CLICOSS, UDAF, Fédération des centres sociaux, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.

Rens : DDASS 01 41 60 71 06 ou Profession Banlieue 01 48 09 26 36



Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui
et d'accompagnement
des parents

numéro 14 • mai 2006

Seine-Saint-Denis

l'agenda

- Exposition *Naissances, gestes, objets et rituels*, jusqu'au 4 septembre 2006, musée de l'Homme, Paris.
Rens. : www.mnhn.fr/naissances/
- La ludothèque de Rosny-sous-Bois organise le 14 octobre prochain au centre Jean Vilar, une journée portes ouvertes sur le thème *Parents d'Ado*.
Rens. : 01 48 55 50 52
- *Le travail en réseau... un projet des outils*. Conférence-débat organisé par le Conseil général le 8 juin 2006, Bourse du travail de Bobigny.
Rens. : 01 43 93 76 62

lectures

- **P@rents !** Ce guide gratuit, réalisé par l'UNAF et Microsoft France, permet d'aborder plus sereinement les grandes étapes de la parentalité dans l'ère du numérique.
Rens. : 01 49 95 36 00 ou www.unaf.fr
- **Familles et villes**. La famille et la ville entretiennent des relations complexes : choix (ou non-choix) de s'en éloigner pour accéder à un logement plus vaste ; et constante attraction de la ville et de ses services. Informations sociales, n°130, mars 2006.
- **Contre vents et marées, réflexions sur la famille**. Pendant 2 ans, Atd Quart Monde a réuni plus de 150 personnes issus de milieux sociaux très différents dans 13 villes de France, pour réfléchir sur la notion de vivre en famille. Cet ouvrage, coordonné par Maryvonne Caillaux, restitue la parole des participants. Éditions Quart Monde, 2006.
- **Métamorphoses de la parenté**. Dans cet ouvrage, l'anthropologue Maurice Godelier revisite en six cents pages l'essentiel des théories de la filiation et d'alliance. Fayard, 2005.

De la puissance paternelle à l'autorité parentale... et la parentalité ?

Toujours le même message (subliminal ?) de mon ordinateur qui corrige invariablement parentalité en parentalité. S'il fallait y voir un signe, ce serait celui du décalage entre l'objectif affiché des politiques publiques (conforter les parents dans leur rôle et leur offrir des points d'appui en cas de difficulté) et les modes d'intervention les plus couramment utilisés pour y parvenir (le contrôle, l'assistance fût-elle éducative, voire la pénalisation).

Certes, être parent n'est pas un métier et pourtant, cela s'apprend. Certes, cet état de parent est fondé sur le droit et pourtant ce droit ne peut se comprendre que dans un climat de sécurité, d'affection et de respect « suffisamment bon » pour qu'il ne s'exerce pas au péril de l'enfant.

Des textes de 1970 fondant l'autorité parentale à la loi sociale et médico-sociale de janvier 2002 relative au droit des usagers en passant par la Convention internationale des droits des enfants, sans compter les préconisations de la loi à venir sur la protection de l'enfance, la voie est largement tracée pour une profonde rénovation des rapports entre les professionnels chargés d'apporter aide et appui et les parents...

Réseaux, structures, associations, lieux libres d'accès doivent encore se développer pour que l'offre faite aux parents puisse fonctionner dès les premières difficultés et non lorsque le pire est déjà là.

Alors la parentalité deviendra peut-être un état de droit.

Mireille Stissi, Directrice départementale de la Protection judiciaire de la jeunesse 93

Le Réaap va de l'avant !

Par Brigitte Monbellet, conseillère technique, DDASS 93

Contact : 01 41 60 71 94

Le 7 avril dernier, à l'invitation du comité de pilotage du Réaap, trente-neuf porteurs de projet se sont retrouvés pour mieux se connaître et échanger à l'espace Pablo Neruda, gracieusement mis à disposition par la ville de Bobigny.

Après un bref rappel du cadre d'intervention des Réaap, un long temps de parole a été volontairement laissé aux participants. La restitution d'un questionnaire sur le thème groupe de parents/groupe de parole a permis de lancer le débat. Chacun a témoigné de son expérience. Si une majorité a pointé la nécessité d'espaces de rencontre avec/entre les parents, quelques-uns ont en revanche exprimé leur difficulté à toucher certains d'entre eux, optant pour une approche plus individuelle.

L'importance de la convivialité pour déclencher l'expression a été soulignée et plus particulièrement durant des instants informels. « Les échanges informels sont plus riches... C'est là que la solidarité entre parents se développe... » « C'est lors de l'annonce d'une prochaine réunion que des choses se disent ». Les moments plus structurés seraient-ils un frein à la communication ? « On ne peut pas opposer convivialité et moments formels. S'appuyer sur un réseau

préalablement construit, sur les compétences et les ressources des parents et non seulement sur des problèmes est essentiel ».

Autre point d'interrogation partagé : comment faire venir les pères dans des lieux, pour l'instant, plutôt investis par les femmes ? Quelques pistes ont été évoquées. « Nous avons mis en place un groupe de grands-parents et nous nous sommes appuyés sur un père pour en faire venir d'autres ».

Puis, Anne Thévenot, maître de conférence à la faculté de psychologie Louis Pasteur à Strasbourg, a présenté l'évolution de la famille depuis une trentaine d'années, marquée par la notion de partage de l'autorité parentale et la place centrale laissée à l'enfant. Elle a proposé la définition de la parentalité du psychanalyste Michel Tort pour introduire le débat : « l'être parent n'est ni déductible de la biologie, ni de l'être social, mais se définirait à partir de la qualité des relations psychiques à l'enfant, en écartant toute discrimination en fonction des formes de la parentalité ».

Pour prolonger la réflexion, le comité de pilotage a proposé la création d'un groupe d'échange de pratiques. Le thème retenu est l'autorité.

Le Réaap 93 en un clic !

Par Martine Dalet, secrétaire administrative, DDASS 93

Contact : 01 41 60 71 06

Les relations intergénérationnelles

La prochaine conférence de la famille s'intéressera aux solidarités intergénérationnelles. En effet, que ce soit des plus jeunes vers les plus âgés ou vice-versa, les solidarités intra-familiales permettent à ceux qui ont la chance d'avoir une famille de traverser les épreuves de la vie en ayant des appuis et une écoute. Aussi, les associations familiales, réunies sous la bannière de l'UNAF, ont proposé aux pouvoirs publics d'octroyer un congé de 3 mois aux salariés devant faire face à la dépendance d'un membre de leur famille. Il s'agit d'étendre le congé de solidarité familiale actuellement limité aux situations de fin de vie. Elles ont également proposé d'accorder des périodes de répit aux personnes en charge d'un membre de leur famille en situation de dépendance ou de handicap. Les solutions préconisées passent par le remplacement de l'aidant familial à domicile ou par la prise en charge par des structures extérieures de la personne handicapée ou dépendante. Mais après les événements qui ont secoué les banlieues, qu'en est-il des relations des plus âgés vers les plus jeunes ? Les solidarités familiales intergénérationnelles ont-elles encore un espoir de pouvoir s'exercer ? Ne sont-elles pas dépassées par l'ampleur de la tâche ? Ne faudrait-il pas les encourager pour réduire les fractures entre les riches et les pauvres au lieu de les stigmatiser ?

Contact : Patrice Gauthier, directeur de l'UDAF 93, tél. : 01 41 50 55 80.

Le site Internet du Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents de la Seine-Saint-Denis est accessible depuis mars 2006 à l'adresse suivante : <http://reaap93.free.fr>. Cet outil vient compléter les différents sites mis en place dans les départements au niveau national. Ce projet à l'initiative de la DDASS a été validé par le comité de pilotage. Il a pour objectif de permettre une meilleure connaissance des actions menées sur le département, de faciliter l'information, de créer du lien entre les acteurs du réseau, de favoriser une dynamique au niveau du département par l'échange d'expériences autour du soutien des parents. Ce site s'adresse à tous les acteurs du département, bénévoles et professionnels (associatifs et institutionnels) désireux de soutenir les parents dans leur rôle éducatif. Il s'adresse également à tous les parents qui s'interrogent et souhaitent partager leurs expériences avec d'autres parents. Il se décline en cinq rubriques :

- la présentation du dispositif permet en particulier de faire le point sur le cadre réglementaire

et les financements ;

- sous la rubrique réseau, se trouvent les coordonnées des organismes financés au titre du Réaap, ainsi que des informations concernant l'ensemble du réseau. On y retrouve également l'ensemble des lettres **Parentalités** et le journal **Les soirées du Réaap**.

- la présentation des actions de soutien à la parentalité menées sur le département et financées par le Réaap 93 est faite sous forme de fiches synthétiques qui se déclinent par thème et par ville ;

- la rubrique ressources propose plus particulièrement des références d'outils documentaires (livres, vidéos...). Elle fait également le lien avec d'autres sites Internet ;

- la question de la parentalité traverse de nombreux dispositifs autres que le Réaap, comme les lieux d'accueil parents-enfants, les points accueil et écoute jeunes, les Points info famille, le CLAS, le programme de réussite éducative...

Le site permet une présentation succincte de ces différents dispositifs.

On vous a dans le PIF !

Par Bernadette Ferrara, animatrice famille, centre social et culturel des Marnaudes, Rosny-sous-Bois

Contact : 01 48 12 17 80

Sans pour autant retracer l'historique du dispositif PIF depuis sa création jusqu'à sa mise en œuvre au plan national, nous résumerons ici ses objectifs et sa raison d'être au sein d'un centre socioculturel, tel que le nôtre. Nés en 2003, les Points info famille ont pour vocation de favoriser l'accès à l'information à toutes les familles via un accueil du public qui s'efforcera de les soutenir dans leurs démarches quotidiennes et de les orienter pertinemment vers les structures appropriées.

Les centres socioculturels se réfèrent à trois valeurs : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. Les Points info famille implantés au cœur d'un centre social, lieu du lien social et de l'exercice de la citoyenneté, ne pouvaient pas trouver meilleur terreau pour s'épanouir. Pour preuve, les valeurs véhiculées par les chartes respectives des

centres socioculturels et des PIF sont en parfaite correspondance. Il est vrai qu'à l'instar de Monsieur Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, le secteur famille et l'accueil d'un centre social assuraient les mêmes missions. Toutefois, il va sans dire que grâce à la labellisation PIF, le centre socioculturel des Marnaudes a trouvé une excellente opportunité pour se structurer, mieux encore pour se crédibiliser aussi bien auprès des familles que des partenaires institutionnels.

À ce paysage idyllique, une ombre : si nos actions de proximité facilitent le contact avec les familles, nous constatons aussi que nous ne sommes pas toujours préparés à faire face à des situations qui dépassent très largement le cadre strictement administratif de nos missions. Autre bémol : le PIF ne peut exister sans alliances. Il sera indispensable dès lors de développer son image au-

près des professionnels pour gagner en efficacité. Une stratégie de communication lui assurera légitimité et reconnaissance auprès des partenaires incontournables. Plus précisément, les familles que nous côtoyons ne nous sont pas nécessairement orientées par ces partenaires, elles ont pris connaissance de ce service par d'autres biais : sorties familles, bouche à oreilles... Pour que le PIF prenne son envol, il lui faudra compter sur une participation partenariale plus optimale. Les référentes familles ont donc pris l'initiative de rencontrer, d'expliquer les missions qu'elles exercent dans le cadre du PIF aux professionnels susceptibles de travailler avec elles. Une immersion dans ces mêmes structures est déjà planifiée en septembre.

Laissons le dernier mot à une mère de famille qui témoigne :

« Ici pas de numéro, on prend le temps de nous écouter ». Que d'espoir !



Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du Réaap 93 (DDASS, Éducation nationale, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, CLICOSS, UDAF, Fédération des centres sociaux, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.

Rens : DDASS 01 41 60 71 06 ou Profession Banlieue 01 48 09 26 36

Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

numéro 15 • octobre 2006

Seine-Saint-Denis

l'agenda

- Jeudi 7 décembre 2006, l'association SAGA, implantée à Bobigny, organise une rencontre sur le thème de : Famille, familles ... famille en société, familles et société ... Rupture ? Évolution ? Transition ? Faut-il s'inquiéter des mutations de la famille ? ou s'en féliciter ?

Rens. : 01 41 50 16 69

- Week-end de la parentalité, 24 et 25 novembre 2006 à Noisy-le-Grand, organisé par le service social départemental, la ville et la CAF Au programme : des débats, du théâtre, des ateliers créatifs et la présentation d'un guide des actions de soutien à la fonction parentale destiné aux habitants.

Rens. : Patrice Lauthrey : 01 43 05 06 11
ou Christelle Fouchet : 01 43 03 19 08
ou Dominique Blin : 01 49 14 14 56

lectures

- Bébé, dis-moi qui tu es ? Vivre avec sérénité les premiers mois avec Bébé. Petit traité d'antipuericulture pour mieux comprendre son nouveau-né. Dr. Philippe Grandsenne, Bayard Éditions, 1996.
- Accueillir l'enfant entre 2 et 3 ans. Qui es-tu petit enfant de cet entre-deux âges ? Projets et expériences exposés par des chercheurs et des professionnels de la petite enfance. Marie-Paule Thollon Béhar, Mille et un bébés, n° 38, Érès, 2006.
À l'écoute des bébés et de ceux qui les entourent. Différents témoignages d'expériences vivantes. Sylvianne Giampino, Mille et un bébés, n°81, Érès, 2006.
- Familles et professionnels. Malgré des appréhensions mutuelles, des professionnels et des familles réussissent à mettre en œuvre une responsabilité partagée. Informations sociales n°133 juillet 2006.

Le Matin de la source, le Coffre à jouets, le Jardin des enfants et des parents, le Lapin jeudi, Galipette ...

Vaste programme !!! Mais que se cache-t-il derrière ces jolis noms ?

Ce sont des lieux d'accueil enfants/parents (LAEP), des lieux ouverts où des accueillants prennent en charge parents et enfants. Cette nouvelle fonction, exercée par des travailleurs sociaux et des professionnels de la petite enfance, suscite d'ailleurs une réflexion sur les changements provoqués dans les pratiques professionnelles. Les mamans et les papas viennent dans les LAEP pour passer un bon moment avec leurs petits autour de nombreux jouets. Ces lieux disposent de coins adaptés à l'âge des enfants : coin des bébés, coin toboggan, coin activités...

Ce sont aussi des lieux de valorisation des compétences des parents. Ils peuvent y trouver des réponses à leurs interrogations, être rassurés, rencontrer d'autres parents ainsi que des professionnels de la petite enfance.

Cette activité de LAEP, développée depuis plusieurs années au sein des centres sociaux en gestion directe CAF, souvent même en parallèle avec les haltes jeux, y a trouvé naturellement sa place en apportant aux familles un soutien pour exercer leur fonction de parents.

Martine Charbonnier, responsable du centre social CAF, Le Raincy

La CAF et le soutien à la parentalité

Par Martine Charbonnier, responsable du centre social CAF, Le Raincy

Contact : 01 43 81 40 34

L'une des priorités de la Caisse nationale des allocations familiales est de mieux accompagner les familles surtout lorsque, à des moments spécifiques de leur vie, elles sont confrontées à des difficultés. Cette priorité est déclinée par l'ensemble de l'action sociale des CAF et notamment dans l'axe soutien à la parentalité. L'action des CAF dans ce domaine contribue au maintien des liens entre parents et enfants. Il s'agit de valoriser les compétences parentales et leur responsabilité éducative. Cette politique d'accompagnement a une double utilité : détecter les publics fragilisés et savoir agir auprès d'eux pour les aider à surmonter leurs difficultés.

La CAF de la Seine-Saint-Denis, traditionnellement investie dans la mise en œuvre et le suivi des politiques d'action sociale et familiale, a inscrit, dans son schéma directeur 2005-2008, un soutien technique et financier aux actions destinées à améliorer les relations familiales, à renforcer l'accompagnement à la scolarité et à mettre en œuvre la réforme de l'aide à domicile au niveau local.

Ainsi huit lieux d'accueil sont financés au titre de la prestation de service intitulée lieu d'accueil enfants/parents. Il s'agit des LAEP gérés par les communes d'Aubervilliers, d'Aulnay-sous-Bois,

de Neuilly-sur-Marne, Pierrefitte-sur-Seine, Rosny-sous-Bois, Saint-Ouen, Bondy, Noisy-le-Sec. Par ailleurs, les équipes de la CAF s'impliquent dans des lieux d'accueil enfants/parents qui sont situés dans les deux centres sociaux CAF de Bobigny et du Raincy et dans les permanences d'action sociale CAF d'Épinay-sur-Seine, Les Lilas, Noisy-le-Sec et Aubervilliers. Ces accueils sont co-animés par des travailleurs sociaux, des psychologues et des professionnels de la petite enfance, tous professionnels de la CAF.

Par ces orientations, la CAF de la Seine-Saint-Denis réaffirme sa volonté de maintenir son implication dans le soutien à la parentalité en poursuivant :

- sa participation aux actions d'accompagnement des parents dans le cadre du réseau d'appui et d'accompagnement des parents (Réaap),
- son soutien aux référents familles dans les centres sociaux,
- le financement des contrats enfance jeunesse dans 37 villes et du CLAS pour 135 actions qui concernent 8 200 enfants,
- l'extension de lieux d'accueil enfants/parents et des lieux d'écoute de parents,
- le soutien des associations à l'écoute des parents et des associations de médiation familiale.

Maisons des parents en Seine-Saint-Denis

Par Pascale Huchery et Claire Révillon, LAEP le Matin de la source, Épinay-sur-Seine Contact : 01 48 26 42 97

Ce rapport permet de dresser un état des lieux sur les maisons des parents en 2002 et de laisser une trace sur les éléments de connaissance qui s'en dégagent. Cinq thématiques retiennent l'attention : l'articulation des maisons des parents avec les autres institutions, la pérennisation des maisons des parents, la formation des acteurs et enfin le besoin de temps, le temps incompressible pour que le projet perdure.

Deux chercheurs viennent compléter l'analyse : Michel Autès, sociologue, directeur de l'IFRESI, et Élisabeth Maurel, chercheuse au GREFOS.

Rens. : en vente à Profession Banlieue, 9 euros, 01 48 09 26 36

Un CD pour expliquer l'école aux parents

L'association Nouveaux Pas, aux Ulis en Essonne, a élaboré un livret avec un CD (pour les parents qui ne savent pas lire) qui explique le rôle de l'école. Il est destiné plus particulièrement aux parents immigrés. Une originalité, six langues sont disponibles : bambara, peul, soninké, wolof, lingala et arabe populaire.

Rens. : Association Nouveaux Pas, Jean-Marie Ballo, 01 69 28 62 71

Le Matin de la source est le lieu d'accueil enfants/parents de la permanence d'action sociale CAF d'Épinay-sur-Seine. Il est géré par la CAF de la Seine-Saint-Denis et fonctionne une demi-journée par semaine depuis mars 2002. Ouvert à tous dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité, c'est un lieu de soutien à la parentalité. Ses objectifs sont multiples : favoriser la communication, l'échange entre les enfants et les adultes ; proposer un contexte aidant à la séparation et à la socialisation ; redynamiser la fonction parentale tout en sachant que la première éducation est celle des parents ; être un lieu de prévention pour la famille ; proposer un moment de plaisir en présence des enfants ; rompre l'isolement des parents ; accompagner, renforcer les liens familiaux et sociaux entre les parents et les enfants avec l'aide des professionnels.

Par ailleurs, les spécificités de ce lieu sont de développer un réseau entre adultes sur le quartier et de permettre aux parents de valoriser leur savoir-être, leur savoir-faire tout en leur

offrant un lieu permettant la transmission de leurs savoirs. Les parents peuvent ainsi échanger à leur convenance, soit avec les professionnels, soit entre eux sur les problématiques qu'ils rencontrent. L'augmentation régulière de la fréquentation (590 présences en 2002, 987 en 2005) confirme le besoin d'échange des familles. Toute personne fréquentant Le Matin de la source doit respecter certaines règles de vie, comme l'utilisation de la langue française et le respect de chacun dans ses différences culturelles ou encore le rangement collectif des jouets. Ces règles constituent la charte qui est affichée à l'accueil. Les accueillants sont les garants du fonctionnement. Ce sont des assistantes sociales et des professionnels de la petite enfance.

En 2007, il est envisagé d'organiser une séance à thème par trimestre. Les thèmes tels que le jeu, le sommeil et les vacances avec des enfants en bas âge, sont régulièrement abordés de façon informelle et rapide. Cette proposition devrait faciliter des débats plus approfondis.

La Galipette, une halte pour petits et grands

Par Frédérique Gonzalez, responsable de la halte jeux, Saint-Ouen

Contact : 01 49 45 88 56

La halte jeu la Galipette est un lieu d'accueil, d'éveil, de jeu, d'échanges et d'écoute pour le jeune enfant et ses parents. C'est une structure permanente qui reçoit les enfants audoniens de 3 mois à quatre ans. Le jeu, élément moteur, est au cœur de tous les projets éducatifs qui sont proposés à l'enfant et sa famille. C'est aussi l'occasion d'offrir des activités spécialisées et diversifiées comme :

- L'atelier jardin musical. Il a été monté en partenariat avec le conservatoire municipal de Saint-Ouen et propose aux enfants une première approche de l'éveil sonore et musical. L'objectif est d'apprendre à écouter, à prendre conscience du silence pour mieux discerner et identifier les bruits de l'environnement, puis de s'en servir pour jouer. Il a aussi permis la création d'un espace de rencontre entre les enfants, les familles, l'équipe de la halte jeu et les professionnels

du conservatoire municipal. Une exposition des activités réalisées par les enfants durant l'atelier a été présentée au goûter de Noël organisé au château de Saint-Ouen et un recueil de comptines chantées quotidiennement avec les petits a été distribué au mois de juin aux familles.

- L'atelier inter-génération. Réalisé en partenariat avec le Conseil général de la Seine-Saint-Denis et les résidents de la maison de retraite Lumière d'automne, il évolue au fil du temps et les simples rencontres du début entre les personnes âgées et les enfants sont devenues de réels échanges. Pour les personnes âgées, ces rendez-vous sont une source de stimulation, une occasion de rompre la solitude et la routine, une possibilité de partager leur expérience, de transmettre leur mémoire et de rétablir des relations. Pour les enfants, à l'heure où beaucoup de familles sont éclatées, ces ren-

contres favorisent l'écoute et la découverte de l'autre, plus âgé, et pour certains enfants, permettent peut-être de combler le manque de grands-parents ou leur éloignement. Les personnes âgées sont également venues à la halte jeu : des fresques murales, des pâtisseries, des sorties au parc des Chantereines à Villeneuve-La-Garenne et aux serres de Saint-Ouen, un recueil de chansons actuelles et d'antan, ont été réalisés. Un livret racontant l'histoire de ce projet avec des anecdotes, dessins, photos est en cours.

La halte jeu est une structure municipale qui se veut dynamique, accueillante, innovante, proche des préoccupations des familles. Elle s'inscrit non seulement dans une politique municipale de la petite enfance mais aussi, par ces différents partenariats, dans une politique globale de la petite enfance menée depuis plusieurs années sur le département.

Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du Réaap 93 (DDASS, Éducation nationale, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, CLICOSS, UDAF, Fédération des centres sociaux, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.

Rens. : DDASS 01 41 60 71 06 ou Profession Banlieue 01 48 09 26 36



Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui
et d'accompagnement
des parents

numéro 16 • mars 2007

Seine-Saint-Denis

l'agenda

- **Le Café des parents de l'École des parents et des éducateurs (EPE) de Paris poursuit son cycle de conférences, Les parenthèses, avec des intervenants spécialistes de la famille. Les thèmes des débats s'inspirent de situations qui posent question aux parents. Ils partent des attentes et des problématiques apportées par les participants afin d'aboutir à une réflexion commune.**

Calendrier des débats au 01 43 67 54 00
ou <http://www.cafe-des-parents.com>

lectures

- Le siècle des grands-parents. Les grands-parents constituent une force nouvelle dans les familles d'Europe. Ce livre propose une analyse de leur rôle dans leur diversité. Claudine Attias-Donfut, Martine Segalen, Autrement, coll. Mutations, 2001.
- Questions de grands-parents. Pour répondre à toutes les questions que se posent les grands-parents face aux mutations de la société et de la famille et apaiser leurs angoisses. Marie-Françoise Fuchs, Françoise Chaze, EDLM Textes, 2001.
- L'art d'être grands-parents. Ce guide offre des pistes pour les grands-parents actuels et futurs à partir de témoignages et d'expériences vécues. Marie-Françoise Fuchs, Geneviève Laplagne, Minerva, 1999.
- La revue trimestrielle sur la gestion non-violente des relations et des conflits, *Non-violence actualité*, publie son n° 291 consacré à la Parentalité : l'art de grandir ensemble. L'idée de promouvoir et soutenir une « parentalité positive » commence à faire son chemin dans de nombreux pays. Avec Jacqueline Costa-Lascoux, Sylvie von Lowis...

Rens. : 02 38 93 67 22

Les contrats urbains de cohésion sociale signés entre l'État et les communes accordent, pour la plupart d'entre eux, une large place à la parentalité. Ceci est indubitablement le résultat d'une prise de conscience à laquelle le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité contribue fortement.

La logique du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) impose que l'ensemble des projets qui portent sur des priorités et des quartiers retenus par l'État et la commune soient examinés par les instances prévues à cet effet. C'est à cette condition qu'il sera possible d'avoir une vision d'ensemble des actions proposées et de celles qui sont retenues, quel que soit leur mode de financement.

Cette nouvelle approche impose une évolution des méthodes de travail du comité de pilotage du Réaap. Celui-ci doit avoir une triple mission d'impulsion par une mise en relation des acteurs du réseau, d'évaluation grâce à une remontée d'informations sur les actions menées dans les communes et enfin de mise en cohérence par la définition d'orientations au niveau départemental.

Il doit en également garder un rôle moteur pour capitaliser les expériences, dynamiser, évaluer, grâce à l'implication de tous ceux qui, sur le terrain, s'investissent pour aider les parents à assurer leur tâche éducative dans un contexte dont chacun mesure la difficulté.

Hervé Masurel, Préfet délégué pour l'égalité des chances

Lire et faire lire

Par Stéphan Bourtayre, Fédération des œuvres laïques

Contact : 01 48 96 25 28

La Fédération des œuvres laïques développe depuis maintenant plusieurs années le projet « Lire et faire lire » sur le département de la Seine-Saint-Denis. Visant à prévenir l'illettrisme dès l'enfance, son objectif est de créer chez les enfants un rapport de plaisir avec le livre, rapport permettant une familiarisation avec les codes écrits ainsi qu'une meilleure maîtrise du langage. Pour cela, des retraités bénévoles viennent dans les écoles sur le temps périscolaire et dans d'autres structures éducatives (centres de loisirs, bibliothèques, collèges...) afin de lire et faire lire des histoires aux enfants.

Ce programme est porté par une association nationale qui porte le même nom « Lire et faire lire ». Inspiré d'une action menée à Brest depuis 1985, il a été lancé sur le plan national fin 1999 à l'initiative de l'écrivain Alexandre Jardin avec la Ligue de l'enseignement et l'Union nationale des associations familiales (UNAF).

Le fonctionnement du projet est simple. À la demande d'un enseignant ou d'un animateur et en cohérence avec le projet

d'établissement et les pratiques pédagogiques, des retraités bénévoles offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. Des séances de lecture sont ainsi organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations. L'engagement de chacun des partenaires (structure éducative, bénévoles), le fonctionnement et le déroulement des séances est décrit dans une charte.

En Seine-Saint-Denis, 75 bénévoles interviennent dans une vingtaine de structures. La Fédération des œuvres laïques propose aux bénévoles des rencontres, des formations et la participation à des événements tout au long de l'année, qui permettent à chacun d'échanger sur ses pratiques et d'acquérir des savoir-faire. L'association cherche en permanence de nouveaux bénévoles et de nouvelles structures pour accueillir les lectures et pour faire de ce projet un véritable rempart à l'illettrisme.

Le club des Hortensias des Lilas

« Cet enfant »

Par Olivia Maire, Profession Banlieue

Contact : Club des Hortensias, 01 48 46 46 41

En 2002, la CAF du Calvados demande à Joël Pommerat, auteur et metteur en scène, et aux comédiens de la compagnie Louis Brouillard d'aller à la rencontre des femmes vivant dans les cités de Normandie pour travailler sur le thème de la parentalité. De ces rencontres naîtra un texte « Qu'est-ce qu'on fait ? », suite de séquences de confrontations familiales, publié chez Actes Sud. Il sera joué en 2003 dans une dizaine de centres socioculturels de l'agglomération de Caen, la représentation servant de point de départ à un débat et à un travail de réflexion entre les familles et les travailleurs sociaux. Ce texte, devenu entre-temps **Cet enfant**, est joué au festival In Avignon en avril 2006 et salué par la critique. Accueilli par la Maison des parents d'Épinay-sur-Seine le 16 février 2007, il a suscité un débat riche entre les comédiens et la salle à l'issue de la représentation. D'autres représentations sont prévues au théâtre des Bouffes du Nord à Paris du 21 mars au 14 avril 2007. Alors pourquoi pas dans votre quartier ?

Rens. : anne.de-amezaga@wanadoo.fr

Depuis 2003, l'équipe du club des Hortensias des Lilas développe de nouvelles pratiques intergénérationnelles en favorisant des échanges entre des seniors bénévoles, des enfants et des jeunes, qu'ils soient en maternelle, en primaire, au collège ou au lycée. Rencontres conviviales, réalisations communes avec les plus petits, tutorat, transmission de savoir-faire avec les plus grands, toutes ces initiatives tissent du lien social entre ces générations et sont un enrichissement pour les uns et pour les autres. À l'école maternelle Courcoux, par exemple, les seniors apportent un soutien aux élèves qui rencontrent des difficultés. Ils animent également l'atelier « autour du jeu » dont l'objectif est de renforcer l'apprentissage de la numération. Et une fois par trimestre, petits et grands se retrouvent pour une séance jeu et un goûter au club des Hortensias. L'école maternelle Julie-Daubié, la caisse d'allocations familiales et le centre

de loisirs ont également développé des actions avec le club des Hortensias : ateliers couture, tricot, broderie, cuisine, art floral, jardinage et décors de fête, rencontres autour du jeu, kermesse, sortie au bord de la mer... Cette liste non exhaustive donne une idée de la richesse de ces échanges. « ... Nos mamies, on les aime beaucoup. On veut les garder avec nous et on leur dit un grand merci de faire partie de nos vies ... » Pour les lycéens, le club des Hortensias propose un tutorat aux élèves de seconde qui ont des difficultés en français : un groupe de 2 à 4 élèves est confié à un tuteur senior qui organise le travail sous sa propre responsabilité, sans intervention du lycée. Les élèves sont volontaires, la seule contrainte imposée est celle de l'assiduité. Au-delà du rappel des bases de français, ce travail en groupe restreint et stable permet aux jeunes de retrouver confiance en eux, d'acquérir de l'assurance en expression orale et de choisir leur orientation.

L'école des grands-parents européens

Par Olivia Maire, Profession Banlieue

Contact : EGPE, 01 45 44 34 93, www.egpe.org

Depuis une vingtaine d'années, l'évolution des conditions de vie professionnelle, les nouvelles données de la vie familiale et sociale ainsi que l'allongement considérable de l'espérance de vie ont permis l'émergence d'une génération intermédiaire, active, en quête d'identité : celle des grands-parents. Moins absorbée par les obligations professionnelles et les responsabilités éducatives traditionnelles, cette génération dispose d'un potentiel de temps et d'expériences. Elle est partie-prenante du monde qui l'entoure et son rôle de transmission peut être fondamental au sein d'une société en pleine transformation.

C'est ainsi que Marie-Françoise Fuchs, médecin psychothérapeute, avec plus de 20 ans d'expérience à l'École des parents et des éducateurs, crée l'école des grands-parents européens (EGPE) en septembre 1994 pour

faciliter, optimiser et faire reconnaître le rôle des grands-parents dans la famille et la société. Diverses classes d'âge de 50 ans et plus sont représentées pour se retrouver, échanger, tisser des liens amicaux ; se former pour aborder une nouvelle étape de vie sociale et personnelle, dans un espace de coéducation et d'échanges d'expériences ; créer un courant de pensée s'appuyant sur la richesse de la vie post-professionnelle pour aider chacun à valoriser son expérience, à partager, à transmettre, à construire des liens intergénérationnels et intercommunautaires...

Une charte définit les objectifs de l'EGPE.

1. Répondre aux besoins d'ordre personnel, familial et social de la génération grands-parents.
2. Tisser les liens qui réduiront les solitudes.
3. Définir de façon plus précise et plus valorisante la place et le rôle de la génération grands-parents.

4. Connaître, faire connaître et respecter le droit des grands-parents.
5. Favoriser le devenir de nouveaux grands-parents à travers des relations intergénérationnelles et intercommunautaires créatives, et aborder ensemble une nouvelle étape sociale et personnelle de la vie.
6. Rassembler les énergies disponibles.
7. Constituer et représenter un mouvement de la génération grands-parents, être un courant de pensée, une force de réflexion, une instance de proposition qui peut et veut aider chacun à valoriser son expérience, pour la transmettre tout en continuant à apprendre.

La charte est ainsi le référent pour toutes les actions mises en œuvre et pour l'élaboration du partenariat.

À ce jour, l'Union des EGPE est un réseau de 1 500 membres à travers 21 écoles en France et 3 en Europe (Belgique Suisse romande, Suède).



Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du Réaap 93 (DDASS, Éducation nationale, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, CLICOSS, UDAF, Fédération des centres sociaux, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.

Rens. : DDASS 01 41 60 71 06, Profession Banlieue 01 48 09 26 36, <http://reaap93.free.fr>

Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui
et d'accompagnement
des parents

numéro 17 • juin 2007

Seine-Saint-Denis

l'agenda

- Pour la 3^{ème} année consécutive, la ville de Noisy-le-Grand organise la *semaine de la parentalité* en partenariat avec la caisse d'allocations familiales et la direction de la prévention et de l'action sociale du Conseil général. Du 19 au 24 novembre 2007, parents et professionnels pourront se retrouver dans différents lieux de la ville pour participer aux nombreuses actions mises en place. Le 24 novembre, un seul lieu, la Maison pour tous du Champy, qui réunira l'ensemble des participants.

Rens. : MPT du Champy à Noisy-le-Grand, 01 43 03 19 08.

lectures

- L'association Le Furet a publié deux numéros sur le handicap : n° 15, *Intégration et handicap* ; n° 49, *Place à l'enfant handicapé*.
- Rens. : 03 88 21 96 62 ou Lefuret@noos.fr
- Les acteurs de la politique familiale. Qui sont les acteurs des politiques familiales dans un contexte en pleine évolution ? avec entre autres des articles de Monique Sassier, Michel Chauvière, Julien Damon, Benoît Bastard, n° 139, *Informations sociales*, Paris, CNAF, 2007.
- Rens. : 01 45 65 52 44 ou www.cnaf.fr
- Les jeunes tsiganes : le droit au savoir. Les enfants tsiganes, comme tous les enfants, doivent trouver dans l'école un accès aux connaissances. Livre coordonné par Marie-Pascale Baronnet, L'Harmattan Licorne, Paris, 2007.
 - L'enfant dans le système administratif et judiciaire. Comment l'État devenu acteur de la protection de l'enfance a-t-il traduit cette responsabilité en termes politiques ? avec entre autres des articles de Claire Brisset, Gérard Neyrand, Isabelle Frechon, n° 140, *Informations sociales*, Paris, CNAF, 2007.

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a apporté des nouveautés pour répondre aux attentes des personnes handicapées avec :

- la création des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). Elles ont une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées. Elles doivent favoriser l'accès aux droits et sensibiliser tous les citoyens au handicap. La MDPH est un groupement d'intérêt public placé sous la responsabilité du président du Conseil général. Elle rassemble les services de l'État et du Conseil général et les associations représentatives des personnes handicapées.

- la mise en place de la commission des droits de l'autonomie (CDA) qui remplace les anciennes instances de décision COTOREP et CDES. Cette instance apprécie le taux de handicap, se prononce sur la scolarisation et sur l'orientation des enfants en situation de handicap. Elle attribue l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), la carte d'invalidité, les cartes de priorité et de stationnement.

En Seine-Saint-Denis, cette maison s'appelle « Place Handicap ».

Éliette Madeira, directrice de la MDPH

L'orientation

Par Jean-Marc Minetto, secrétaire général des parents d'élèves de la FCPE 93 Contact : 01 41 60 81 10

L'orientation des élèves en situation de handicap se discute lors des réunions d'équipe éducative (REE). Ces REE sont un élément indispensable à la bonne orientation et scolarisation d'un élève. Elles se tiennent à la demande de la famille, de l'équipe éducative de l'école ou de l'établissement médico-social ou de santé en présence de la famille et de l'ensemble des partenaires qui travaillent auprès de l'enfant. La famille peut se faire accompagner par une personne de son choix. Aucune décision ne peut être prise, lors des REE, sans la présence de la famille ou de son représentant. Dans le cas d'adolescent, il est important que le choix et l'avis du jeune soient indiqués. On ne peut pas refuser à la famille le droit de tenir une REE.

Dans la majorité des cas, l'orientation est prononcée au troisième trimestre, mais il est conseillé aux familles de l'aborder au plus tôt dans les REE pour éviter que des enfants se retrouvent fin juin sans décision d'orientation.

Une famille est en droit de refuser la proposition d'orientation ou de temps de scolarisation qui lui est faite lors de la REE et de faire un autre choix. Elle doit le faire notifier sur le compte rendu de la REE et peut aussi saisir la commission des droits et de l'autonomie (CDA) pour contester la proposition. Dans tous les cas, doivent être privilégiés dans l'ordre : l'école du secteur, puis une école

aménagée (CLIS, UPI...), enfin un établissement spécialisé. Le manque possible de moyens ou de places ne doit pas entraîner une décision d'orientation par défaut.

Après avoir été abordé en REE, le projet d'orientation est ensuite transmis par l'intermédiaire de l'enseignant référent (nommé par l'Inspecteur d'Académie, il a pour fonction de faciliter le dialogue entre l'établissement, la famille et la MDPH) à l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH qui établit le projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chaque élève en accord avec tous les partenaires. Cette équipe évalue également les compétences scolaires de l'enfant, ses besoins. Au vu des différents éléments (choix de la famille, PPS, REE...), la commission des droits et de l'autonomie (CDA) se prononcera sur l'orientation de l'enfant. La famille a le droit de demander à être reçue par la CDA plénière pour exposer le projet qu'elle souhaite pour son enfant. Ce droit n'est pas toujours indiqué clairement à la famille, il lui permet pourtant de faire entendre sa voix auprès de la commission et cela sans intermédiaire.

En cas de désaccord avec la CDA, la famille peut faire appel au médiateur de la MDPH ou (et) à la commission régionale d'invalidité ou (et) au médiateur de la République.

La scolarisation

Par Claudette Barrier, IEN chargée de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés Contact : 01 41 60 51 91

Quelques chiffres en Seine-Saint-Denis :

Scolarisations individuelles d'élèves en situation de handicap :

1 271 élèves en élémentaire (682 en maternelles et 589 en primaires),

537 élèves dans le secondaire (171 en collège, 111 en SEGPA (section d'enseignement général adapté), 30 en LGT (lycée général et technique), 39 en LEP (lycée d'enseignement professionnel)).

Scolarisations collectives d'élèves en situation de handicap :

934 élèves scolarisés en primaire en CLIS (classe d'intégration collective),

306 élèves scolarisés au secondaire en UPI (unité pédagogique d'intégration),

27 élèves scolarisés en UPI lycée.

(source : chiffres Handiscol' du 1^{er} février 2007)

Quelques adresses en Seine-Saint-Denis :

-MDPH 93 : Immeuble l'Européen, 1-3 promenade Jean-Rostand, Bobigny, 93000. Tél. : 01 48 95 00 00 ou fax : 01 48 96 81 71 <http://www.place-handicap.fr> ou info@place-handicap.fr.

-FCPE : <http://fcpe93.org/> ou cda@fcpe93.org -missionhandicap@aulnay-sous-bois.com

La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », réaffirme les droits fondamentaux en matière de scolarisation des enfants et adolescents handicapés en confortant le principe d'un accès de droit à l'éducation dispensée prioritairement dans l'école ou l'établissement scolaire le plus proche du domicile. La mise en œuvre d'un plan départemental de scolarisation s'inscrit dans ces perspectives. Il vise la diversification et la consolidation des modalités de leur scolarité telles qu'elles sont définies dans chaque projet personnalisé de scolarisation, élaboré par l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la maison départementale des personnes handicapées : scolarisation en classe ordinaire, regroupements, dispositifs collectifs (classes d'intégration collective -CLIS- dans le premier degré, unités pédagogiques d'intégration -UPI- dans le second degré). Il s'appuie également sur le centre de ressources départemental composé d'une cellule d'écoute et d'accueil à l'intention des familles, d'un service départemental d'auxiliaires de vie scolaire, de 7 enseignants conseillers départementaux à la scolarisation d'élèves

présentant des troubles (des fonctions auditives, visuelles, motrices, des troubles envahissants du développement et des troubles des apprentissages), d'un enseignant coordonnateur des projets d'assistance pédagogique à domicile pour les enfants malades, d'un réseau de 32 enseignants référents. Ainsi, à la rentrée 2006, 2 843 élèves sont scolarisés de la maternelle au lycée. Pour les élèves présentant des troubles des fonctions cognitives, la création de dispositifs de scolarisation collective se poursuit portant le nombre global de CLIS à 85 et celui des UPI à 31 (dont quatre UPI en lycée professionnel) scolarisant plus de 1 200 élèves. Par ailleurs, le développement des aides techniques a permis à 120 élèves de bénéficier de matériels pédagogiques adaptés. Enfin, l'attribution de 68 auxiliaires de vie scolaire individuelle contribue à l'accompagnement de 138 élèves de la maternelle au lycée, et de 169 aides à la scolarisation et à l'accueil pour 424 élèves d'école primaire. Ces dispositifs contribuent à la concrétisation de parcours de formation individualisés au sein de dispositifs ou de structures en fonction des besoins spécifiques de chaque enfant et du choix des familles.

Le projet personnalisé de 0 à 13 ans

Par Muriel Hassani, responsable de la Mission Handicap d'Aulnay-sous-Bois

Contact : 01 48 68 67 60

Accueillir, informer et orienter toute personne en situation de handicap et/ou sa famille : c'est la vocation de la Mission Handicap d'Aulnay-sous-Bois. Créé en 1990, ce service municipal écoute et soutient les adultes comme les enfants afin de favoriser leur intégration. Vivre en crèche, en halte-jeux ou jardin d'enfants, à l'école ou dans les centres de loisirs, est primordial pour la socialisation de l'enfant en situation de handicap. Son accueil précoce offre une ouverture dans un environnement extérieur à la famille. Il constitue non seulement un droit, mais une possibilité pour l'enfant, et pour ses parents, de s'ouvrir à l'altérité. Il est une étape essentielle dans sa structuration psychoaffective, l'enfant peut ainsi se constituer une identité au milieu de ses pairs. La Mission Handicap prend appui sur les projets personnalisés d'accueil. L'ensemble des professionnels, amenés à travailler auprès de l'enfant, s'interrogent, en collaboration avec la

famille, sur ses besoins, les objectifs, les moyens humains et matériels pour y parvenir. Toute la complexité du travail avec l'enfant tient au fait qu'il est en devenir, en perpétuel développement, ce qui nécessite une adaptation régulière de l'accompagnement.

La Mission Handicap d'Aulnay-sous-Bois mobilise 23 personnes autour de la responsable du service : une psychologue clinicienne, 19 auxiliaires d'intégration qui interviennent au sein des structures du milieu ordinaire, 2 auxiliaires d'intégration qui interviennent en classes spécialisées pour les enfants déficients visuels, et enfin une secrétaire - agent d'accueil.

L'auxiliaire d'intégration accompagne l'enfant handicapé en milieu ordinaire et participe à l'activité éducative auprès de lui. Progressivement, l'auxiliaire d'intégration conduit l'enfant à faire, par lui-même, et à vivre avec ses pairs. La Mission Handicap ne prend sens que dans la pluridisciplinarité du travail établi avec les dif-

férents partenaires, ainsi une prise en charge globale s'est construite dans le respect et la connaissance des spécificités de chacun. À l'école, une convention de partenariat entre l'éducation nationale, l'intersecteur de pédopsychiatrie et la ville permet d'accueillir des enfants présentant des troubles psychiques. Aujourd'hui, 60 enfants sont intégrés dans les structures ordinaires de la ville.

Le soutien des parents dans la vie de tous les jours est également important, surtout lors de la découverte du handicap. Cette écoute des proches se construit au cours d'entretiens individuels avec la psychologue clinicienne du service ou au sein du groupe de parole à destination des parents d'enfants en situation de handicap. Ces échanges autour des difficultés communes amènent les familles à dédramatiser des situations, à construire leur parentalité, à rompre l'isolement. Ainsi, au fil des mots se profile un autre regard...

Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du Réaap 93 (DDASS, Éducation nationale, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, CLICOSS, UDAF, Fédération des centres sociaux, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.

Rens : DDASS 01 41 60 71 06, Profession Banlieue 01 48 09 26 36, <http://reaap93.free.fr>



Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

numéro 18 • novembre 2007

et d'accompagnement
des parents

Seine-Saint-Denis

l'agenda

- Du mardi 20 au samedi 24 novembre 2007, troisième édition de la semaine parentalité à Noisy-le-Grand, organisée par le service social départemental, la CAF et la ville. De nombreux rendez-vous sont proposés dans différents lieux de la ville : débats, théâtre forum, atelier chanson, goûter-spectacle, conte...

Rens. : Patrice Lautrey : 01 43 05 06 11
ou Dominique Blin : 01 49 14 14 56 ou
Christelle Fouchet : 01 43 03 19 08.

lectures

- La parentalité en question : les parents sont-ils si nuls ? On accuse les parents d'avoir démissionné. Mais comment respecter les exigences d'une société qui a changé sans toujours savoir elle-même en assumer les implications ? Éditions Non Violence Actualité, 2006.
- La souffrance des adolescents. Quand l'adolescent commence à aller mal, savoir réagir est complexe. Les auteurs proposent une revue des différents signaux qui doivent alerter et les prises en charge possibles. Philippe Jeammet et Denis Bochereau, La Découverte, 2007.
- Parents, enseignants... la guerre ouverte ? Une réflexion fort intéressante sur la parentalité à laquelle s'ajoute un DVD qui comporte une conférence de Pie Tshibanda, psychologue et conteur africain, et un documentaire passionnant sur le collège Pierre de Geyter à Saint-Denis. Philippe Béague, Chroniques sociales, 2007.
- Familles et professionnels à l'écoute les uns des autres. La Seine-Saint-Denis est un laboratoire de pratiques innovantes pour ses dispositifs de soutien à la parentalité et de prise en charge d'enfants en situation de fragilité. Dossier Familles. Urbanisme n°356, octobre 2007.

Depuis 1999, le comité de pilotage du Réapp, auquel participent trois services départementaux, a intensifié et diversifié son rôle. L'animation du réseau se traduit par des soirées territoriales, des rencontres de tous les intervenants, une lettre trimestrielle et un site internet. Des actions de formation pour les porteurs de projet ont également été initiées. L'implication active de toutes les institutions et associations qui composent cette instance enrichit la réflexion et produit une dynamique qui conforte les actions en place et suscite de nouveaux projets.

Les porteurs de projet s'appuient sur le réseau pour échanger et se soutenir. Leur créativité amène un nombre croissant de parents à participer aux actions proposées. Les interventions, en mobilisant tous les partenaires locaux, favorisent la solidarité entre les parents et contribuent à valoriser leur rôle en dehors de toute visée pénalisante. Le comité de pilotage vient d'élaborer un diagnostic départemental des actions et a réalisé une cartographie qui permet de dégager des priorités territoriales. Il assure ainsi une mise en cohérence et une synergie des actions sur l'ensemble du territoire départemental.

Dans un contexte où les parents sont souvent désignés comme responsables des difficultés de leurs enfants et susceptibles d'être sanctionnés pour leur « incompétence » ou leur « négligence », le Conseil général est engagé dans le soutien des actions liées à la parentalité et à leur développement. Il me paraît donc essentiel de renforcer le rôle d'une instance qui a fait la preuve de son dynamisme et de son efficacité au service de la population.

Gilles Garnier, vice-président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Le théâtre forum entre en scène au collège

Par Olivia Maire, Profession Banlieue

Contact : 01 48 09 26 36

À u premier semestre 2007, le comité de pilotage du Réapp de Seine-Saint-Denis a soutenu l'initiative de cinq collèges du département de faire intervenir une compagnie théâtrale, *Entrée de jeu*, dans le cadre de projets de soutien à la parentalité, en lien avec des associations de proximité.

Cette compagnie conçoit, réalise et diffuse des interventions théâtrales, qui permettent d'aborder, de manière vivante et ludique, un thème d'actualité, une problématique institutionnelle, un sujet de préoccupation sociale ou de promotion de la santé : la parentalité, la drogue, l'alcool, la cigarette, la sexualité, la violence, le respect. Pour les collèges Théodore Monod à Gagny, Christine de Pisan à Aulnay-sous-Bois, Jacques Prévert à Noisy-le-Grand, Auguste Delaune et République à Bobigny, l'objectif était de favoriser les échanges entre les parents et la communauté éducative autour de l'éducation et de la scolarité des enfants.

Entrée de jeu a élaboré différents scénarios aux titres évocateurs en lien avec les problématiques des parents : *La mau-*

vaise pente ou comment parler avec des adolescents quand on a peur des conséquences de cette parole ; *Tout n'est pas joué* ou comment apprivoiser la note ; *Vague alarme* ou les parents face aux adolescents en mal de vivre... Le principe du théâtre forum repose sur la représentation d'une scène dont l'issue n'est pas idéale. À la fin de celle-ci, le meneur de jeu propose de rejouer la situation en conviant les membres du public à intervenir à des moments clés où ils pensent pouvoir dire ou faire quelque chose qui infléchirait le cours des événements. Le climat de confiance instauré par le professionnalisme de la troupe a permis aux parents tout d'abord de se découvrir de vrais talents d'improvisateurs, d'échanger, de se rendre compte qu'ils étaient nombreux à être confrontés aux mêmes difficultés, de rire tout en évoquant des questions sérieuses. Un seul regret, les enseignants étaient dans l'ensemble trop peu présents pour que s'instaure un vrai dialogue avec eux.

Face au succès de cette initiative, le Réapp a décidé de jouer les prolongations pour l'année 2008.

L'autorité en question

Par Olivia Maire, Profession Banlieue

Contact : 01 48 09 26 36

Un Café des parents a ouvert ses portes en juin dernier au 17 rue des Berges à Pantin. Les parents y trouveront écoute, convivialité, débats et seront accueillis par des professionnels : deux psychologues et un conseiller scolaire assurent des permanences. Le Café des parents est ouvert à tous les adultes qui éprouvent le besoin d'échanger sur leur rôle de parents du mardi au vendredi de 13 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 9 h 00 à 14 h 00. Pour être accueilli, il suffit de s'y rendre : pas d'inscription préalable, l'accueil est anonyme et gratuit. Ce Café s'appuie sur l'expérience de l'École des parents et des éducateurs de Paris pour animer cet accueil.
Rens. : 01 57 42 16 84

Les tout-petits Pantinois et leurs parents disposent d'un nouvel espace pour se rencontrer et jouer. Deux fois par semaine, cet espace rattaché à la maison de quartier du Haut-Pantin, situé au 43 rue des Pommiers, ouvre ses portes, ses jouets et ses livres aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent. L'accueil est gratuit et sans inscription le lundi de 14 h 00 à 16 h 00 et le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30.
Rens. : 01 49 15 45 11

En avril 2006, le comité de pilotage du Réaap de Seine-Saint-Denis organisait une rencontre destinée à l'ensemble des porteurs de projet. À l'issue, une demande a été formulée par les participants de poursuivre les échanges en s'intéressant plus particulièrement à la question de l'autorité. C'est ainsi qu'un groupe de travail composé d'une quinzaine d'acteurs de proximité, confrontés aux nombreuses interrogations des parents, a réfléchi durant huit séances, de septembre 2006 à mai 2007, à cette si importante et actuelle question de l'autorité en puisant dans ses propres expériences d'enfants, de parents et de professionnels. Sous la conduite de Bernard Benattar, psychosociologue et philosophe, ils ont exploré ce qui se dit sur l'autorité et qui donne tant l'impression aux parents de ne pas bien faire. En se servant du théâtre forum, lors d'une journée de restitution organisée le 19 juin 2007, Bernard Benattar et le groupe de travail, épaulé par Jean-René Jalenques, comédien

rompu aux techniques du théâtre forum, ont restitué leur cheminement à l'ensemble des porteurs de projets et du comité de pilotage du Réaap. Après une introduction de Bernard Benattar, le groupe de travail s'est mis en scène pour illustrer une évidence qu'il a faite : la question de l'autorité restera toujours une question sans réponse unique. De saynètes en saynètes, de discussions en discussions, les participants se sont laissés entraîner sur les rives de l'autorité. Entre l'autorité/indulgence si bien illustrée par « Il faut bien que jeunesse se passe » ; l'autorité partagée entre tous ceux qui concourent à l'éducation de l'enfant sous peine d'être en concurrence ; l'autorité/liberté qui interroge sur le genre d'homme ou de femme que sera l'enfant, qui demande d'accepter que l'enfant soit ce qu'il est ; ou encore l'autorité qui se co-construit avec celui à qui elle est destinée et qui ouvre vers l'autonomie. Toutes tendent vers le même but : accompagner les enfants vers l'âge adulte.

Étap'ADO

Par Sophie Modier, Directrice Étap'ADO à Pantin

Contact partenaires : 01 57 42 18 52 ; contact jeunes : 0800 800 410

Le 1^{er} octobre 2007, l'ADSEA 93 a ouvert un nouveau service départemental « Étap'ADO Seine-Saint-Denis ». C'est un espace d'écoute pour des jeunes entre 13 et 17 ans, en situation de conflit familial, scolaire ou en état de mal être. Le but est, à travers un mode d'accueil souple, de leur permettre d'être écoutés, de se ressourcer, de penser leur situation et de trouver une relation de confiance avec un adulte.

Ce service doit permettre d'apporter des réponses graduées aux difficultés des adolescents, avec des solutions souples, simples et rapides ou plus élaborées et qui tiennent compte de la temporalité de chacun d'entre eux. Son objectif est de prévenir toutes les formes de rupture et notamment familiales en faisant passer avec d'autres réponses apportées par les ressources du territoire (collèges,

lieux d'écoute, activités sportives, centre de soins, aide sociale à l'enfance...) pour éviter la judiciarisation de situations qui ne le nécessitent pas. Il ne peut se substituer à aucun dispositif existant sur le département.

Les adolescents pourront rester à Étap'ADO jusqu'à trois nuits consécutives. Cet accueil se fera hors mandat judiciaire, supposera l'adhésion des responsables légaux et nécessitera une fiche d'information transmise au parquet des mineurs. Ce temps de nuit n'est pas une mise à l'abri dans une situation d'urgence, mais un temps particulier que seule l'équipe peut proposer au jeune dans un processus éducatif engagé. De ce fait, les partenaires ne peuvent pas adresser le jeune au service en lui assurant un hébergement d'urgence.

Étap'ADO souhaite pouvoir prendre en

compte les adolescents, tels qu'ils sont dans leur globalité à travers leur corps et au-delà de leurs symptômes.

L'équipe éducative, qu'elle intervienne de jour ou de nuit, a un caractère pluridisciplinaire de façon à prendre en compte la globalité des préoccupations et des attentes des jeunes. Elle est constituée de professionnels venant de différents dispositifs de la protection de l'enfance. L'équipe est composée de huit éducateurs pour le jour, trois pour la nuit, une psychologue, une art-thérapeute, une administrative, un chef de service, une directrice.

Le service d'Étap'ADO ne peut être rendu que s'il développe une dynamique de partenariat et de réseau de qualité. Aussi la mise en place d'un groupe technique permanent qui réunira une quinzaine de partenaires chaque trimestre est prévue.

Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du Réaap 93 (DDASS, Éducation nationale, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, CLICOSS, UDAF, Fédération des centres sociaux, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.

Rens : DDASS 01 41 60 71 06, Profession Banlieue 01 48 09 26 36, <http://reaap93.free.fr>



Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui
et d'accompagnement
des parents

numéro 19 • mai 2008

Seine-Saint-Denis

l'agenda

- **Qu'en est-il aujourd'hui de la difficulté d'être parent ? Qu'en comprendre, qu'en dire, qu'en faire ?**

7^e congrès national sur la parentalité organisé à Brest par l'association Parentel, le jeudi 5 et le vendredi 6 juin 2008.

Rens. : 02 98 43 62 51 ou
www.parentel.org

lectures

- Les 90 questions que tous les parents se posent ? Autant de questions que se posent les parents sur les nouvelles technologies. Jacques Henno, Éditions SW Télémaques, janvier 2008.
- <http://www.vinzelou.net> est un programme de sensibilisation aux risques d'usage de l'Internet soutenu par le ministère de l'Éducation nationale.
- <http://internetsanscrainte.fr> ou comment protéger son enfant sur Internet. C'est un site à l'usage de tous. Le programme est soutenu par la Communauté européenne.
- Les relations parents-enseignants à l'école primaire. Cet ouvrage répond à un double besoin d'explication et de propositions concrètes à partir d'expériences de terrain. Jean-Louis Auduc, CRDP Créteil, novembre 2007.
- Aimer ses enfants, ici et ailleurs. Histoires transculturelles. Pour l'auteur la diversité doit être reconnue dans ses effets et sa créativité. Marie-Rose Moro Éditions Odile Jacob, 2008.
- Les Adonissants. L'auteur met en relief l'importance inédite de l'âge (11-13 ans) qui précède l'adolescence proprement dite. François de Singly. Armand Colin, 2006.

Dans les années 1970-1980, les parents s'interrogeaient déjà sur l'utilisation qu'ils devaient faire de la « télé » ; devait-on choisir les programmes sur des critères éducatifs, imposer un temps limité, laisser l'autonomie aux enfants ... Dans beaucoup de foyers de couches sociales différentes, la réponse apportée a permis d'acheter la paix sociale sans réellement répondre aux interrogations : une télé dans chaque chambre ! Le débat reste ouvert dans les années 2000, décennie fabuleuse en termes d'innovations technologiques : que faire d'Internet ? Comment gérer l'utilisation de ce nouveau média en famille ? Car si l'image télévisuelle classique pouvait manipuler des esprits fragiles, que dire de la toile ? Les dangers sont multiples : sectes, pédophiles, prosélytes religieux, manipulateurs d'information, commerciaux déguisés. Les jeunes forment la population la plus exposée et la plus ciblée par les prédateurs de toutes sortes. Le Net est devenu une référence indispensable, plus de trois quarts de nos adolescents y « surfent » chaque jour. Dans le même temps, c'est un outil incroyable pour tout ce qu'il rend possible : informations, contacts, échanges, découvertes, innovations, communication et espace de liberté nécessaire à la construction de l'individu et du futur citoyen. Le parent ne peut donc pas détourner son enfant de la toile.

Enfin, la technologie et l'utilisation d'Internet développent des compétences qui parfois a grandissent le fossé entre les générations. Il n'est pas rare que les adultes ressentent de grands moments de solitude en constatant les capacités et la dextérité de leur enfant pour se débrouiller sur le Net.

Dominique Levet, mission départementale d'animation pédagogique
Inspection académique de Seine-Saint-Denis

Manipulation d'images...

Par Leïla Bois, Mission parentalité-PRE de L'Île-Saint-Denis

Contact : 01 49 22 11 55

Le vendredi 7 décembre 2007 s'est tenue, à L'Île-Saint-Denis, une rencontre réunissant un groupe-parents et un journaliste sur le thème du décryptage des images de faits divers. Lors de précédentes réunions du groupe-parents, plusieurs mamans avaient évoqué le fait qu'elles n'enverraient pas leurs enfants en colonies car elles avaient peur de ce qui pouvait s'y passer « par rapport aux nombreux faits divers qui traitaient de pédophilie ».

Elles avaient également parlé de leurs peurs lorsqu'elles voyaient des chiens s'approcher de leurs enfants, car ces derniers temps il y avait eu beaucoup de bruit autour des attaques mortelles de chiens sur des bébés.

Isabelle Coiffier, chargée de mission parentalité, en partenariat avec Awa Traoré, formatrice à l'association Ébullition basée à L'Île-Saint-Denis, a donc invité Christophe-Emmanuel Del Debbio, journaliste ayant collaboré à l'émission « Arrêt sur image », à venir expliquer devant une vingtaine de parents (et beaucoup de très jeunes enfants...) comment on pouvait trafiquer les images et les

messages. Il a montré par le biais de petits montages comment une information pouvait être manipulée de manière à provoquer la peur chez les gens.

Par exemple, lors d'une agression dans un magasin, en ajoutant une musique menaçante sur un extrait de film provenant de la caméra de surveillance du magasin, on peut provoquer de l'angoisse chez les téléspectateurs alors que les caméras de surveillance n'enregistrent pas le son.

Le journaliste a aussi analysé, avec les parents, des exemples de la presse écrite : en choisissant bien son angle de prise de vue, il a réussi à prendre une photo de la réunion qui donnait le sentiment qu'il y avait très peu de monde – alors que la salle était pleine « comme un œuf ».

Le constat est fait que ces techniques de manipulation d'images visent avant tout à faire vendre – et qu'il faut être vigilants pour ne pas se laisser bernier.

Cette intervention a suscité beaucoup d'intérêt et de réflexions. Il faudra bien sûr la renouveler.

La Maison des parents de Stains a déménagé.

Depuis le 3 mars, Marlène Treskow et son équipe vous accueillent au 8 rue Albert-Einstein, dans l'ancienne crèche Louise-Michel. Vous y trouverez un espace pour les enfants, un espace d'informations, des espaces d'accueil individuel et, bien entendu, un espace convivial.

Ren. : 01 49 71 40 43.

Les tout-petits Pantinois et leurs parents disposent d'un nouvel espace pour se rencontrer et jouer. Deux fois par semaine, cet espace rattaché à la maison de quartier du Haut-Pantin, situé au 43 rue des Pommiers, ouvre ses portes, ses jouets et ses livres aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent.

L'accueil est gratuit et sans inscription le lundi de 14 h 00 à 16 h 00 et le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30.

Rens. : 01 49 15 45 11.

Nous avons le plaisir de vous annoncer la dernière née des associations créées à l'initiative des parents, « Parents d'ici, parents d'ailleurs ». Elle est hébergée au centre social CAF de La Courneuve, 22 avenue du Général Leclerc.

Rens. : Kheira 06 24 45 86 42.

Internet, tout est question de place

Par Annalisa Mossang, coordinatrice de l'association Jeux Créativité Partage, Rosny-sous-Bois

Contact : 01 48 55 50 52

Que ferait-on aujourd'hui sans Internet ? Il a remplacé la petite lucarne de la télévision dans nos foyers. C'est magique : on peut faire ses courses sans se déplacer, avoir des informations sur le monde entier, remplir des formulaires en ligne, chatter au bout du monde. Mais quand il tombe en panne, c'est la panique ! Néanmoins, depuis quelque temps, la place qu'il occupe est un sujet régulièrement abordé dans le groupe de parents qui se réunit toutes les trois semaines. Et quelques questions sont récurrentes : comment gérer Internet avec les enfants, quelle place donner à cet outil, certes utile, mais souvent « encombrant » car il est source d'énervernement entre les parents et les enfants. Quelle limite donner aux enfants ? Comment apprendre à l'apprivoiser ? Comment éviter de se faire submerger ? Des parents avouent être désespérés devant ce phénomène et ne pas savoir gérer la situation avec leurs enfants. La gestion d'Internet par les parents renvoie à la question de l'auto-éducation parentale et des limites qu'il faut savoir poser. Le fait d'en parler avec d'autres parents permet de relativiser le problème et de mutualiser les savoir-

faire : par exemple, des parents ont mis en place un planning avec des heures réservées à chaque membre de la famille.

Un informaticien avait été invité pour expliquer l'utilisation du contrôle parental qui permet aux enfants de « surfer » en toute quiétude et aux parents d'avoir l'esprit tranquille. De ces échanges, il est également ressorti un besoin très marqué des parents de se retrouver avec leurs enfants pour des activités familiales, comme les jeux traditionnels, bien souvent remplacés aujourd'hui par Internet et des jeux vidéo. C'est ainsi que la ludothèque, gérée par l'association dans le quartier de la Boissière, propose, environ une fois par mois, des soirées « jeux en famille ». Les familles peuvent apporter leur dîner, et après, place aux jeux. En moyenne une quarantaine de personnes sont réunies. Et il n'est pas rare d'entendre « Enfin... nous avons passé une bonne soirée loin de l'ordinateur » !

Internet, comme d'autres outils, le téléphone portable ou les jeux vidéo, est un bel exemple d'intelligence, il peut nous apporter beaucoup. À nous de lui donner une juste place et de ne pas le surestimer.

Dédramatiser les nouvelles technologies

Par Brigitte Parot, responsable de la Maison des Parents, Épinay-sur-Seine

Contact : 01 49 71 42 64 ou brigitte.parot@epinay-sur-seine.fr

En 2007, les journées de la parentalité d'Épinay-sur-Seine ont été organisées par la Maison des Parents autour du thème : Internet, télévision, jeux-vidéo, téléphone mobile : quel impact sur nos enfants et nos adolescents ? L'inquiétude et le questionnement des professionnels et des familles autour du happy slapping (acte d'agression filmé par téléphone mobile), de la télévision (évoquée comme « faisant partie intégrante » de la famille) ou des risques d'Internet ont été à l'origine du choix du thème de ces journées.

L'objectif était d'aider parents et éducateurs, souvent très étrangers à cet univers, à rejeter les attitudes de démission ou de diabolisation de ces nouveaux outils, au profit d'un rôle de modération et d'orientation, et à mesurer combien leur implication peut les aider eux-mêmes à mieux appréhender une culture numérique en devenir.

Plusieurs temps forts ont ainsi été proposés.

Un atelier de démonstration et d'échanges autour de « Comment accompagner votre enfant sur Internet » était animé par l'agence Calysto. Créée en octobre 2003, cette agence concentre son activité dans la maîtrise des enjeux liés aux usages de l'Internet. Un outil d'animation inter-active, « Virtuel Addict », créé par l'association Olympio en direction de différents publics - professionnels, collégiens, lycéens et parents - a également été présenté. Le principe est le suivant : les participants deviennent co-auteurs d'un jeu vidéo portant sur l'usage intensif d'outils numériques. Ils recherchent les thèmes que pourrait développer un tel jeu et réagissent à des propositions de visuels... Au problème posé par l'usage compulsif des outils numériques, les participants argumentent en accusation (un échappatoire à la réalité, moins d'attention...) et en défense (un usage salutaire du « faire semblant », le développement de l'estime de soi...).

Enfin Michaël Stora, psychologue, psychanalyste et fondateur, en 2000, de l'Observatoire des mondes numériques en sciences humaines, est intervenu lors d'une conférence sur l'impact des images et des jeux vidéo sur les enfants et les jeunes.

Michaël Stora travaille comme psychologue clinicien pour enfants et adolescents au centre médico-psychologique de Pantin où il a créé un atelier jeu vidéo. Il réfléchit depuis plusieurs années sur l'influence des jeux vidéo sur les enfants souffrant de troubles psychiques, mais aussi sur le lien interactif de l'homme à l'ordinateur et de ses conséquences sur les processus mentaux. C'est ainsi que depuis quelques années, il utilise l'objet vidéo comme objet thérapeutique. Pour lui, cette nouvelle médiation semble être pertinente pour certains enfants.

www.calysto.fr/

<http://olympio.info.free.fr/>

www.omnsh.org



Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du Réaap 93 (DDASS, Éducation nationale, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, CLICOSS, UDAF, Fédération des centres sociaux, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.

Rens : DDASS 01 41 60 71 06, Profession Banlieue 01 48 09 26 36, <http://reaap93.free.fr>

Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui
et d'accompagnement
des parents

numéro 20 • juillet 2008

Seine-Saint-Denis

l'agenda

- **Dur, dur d'être parents...** Depuis le vendredi 14 mars 2008, un nouveau lieu d'écoute et de soutien à la parentalité a ouvert à Drancy. Tous les vendredis, avec ou sans rendez-vous, une permanence gratuite et anonyme accueille les parents de 10h à 13h au Bureau information jeunesse, 157, cité Paul Bert.

Rens. : 01 48 96 51 10

lectures

- **Des parents dans l'école.** La Fondation de France a demandé à des chercheurs d'observer et d'analyser les modalités concrètes des coopérations entre des parents et des enseignants dans 18 établissements primaires et les conséquences sur la scolarité des enfants. Ce livre est le fruit de leurs recherches. Sous la direction de Martine Kherroubi, Éres, 2008.
- **L'accompagnement à la scolarité.** L'aide aux élèves qui en ont le plus besoin est d'actualité. Ce livre fait un point riche et stimulant sur ce qui existe actuellement. Jean-Michel Le Bail, CRDP Amiens, collection « Repères pour agir second degré-dispositifs », 2007.
- **Re-créez les liens familiaux. Médiation familiale et soutien à la parentalité.** 2^{ème} édition. Cet ouvrage présente les besoins de l'enfant et montre les applications possibles de la médiation familiale. Michèle Savourey-Alezra, Pierre Brisson, Monique Sassier, Chronique sociale, janvier 2008.
- **Devenir parent délégué.** Ce guide est l'outil indispensable des parents d'élèves qui ont choisi de s'investir dans l'institution scolaire en tant que parents délégués. Maurice Chabannon. CRD Grenoble, collection « vie scolaire », 2006.

La branche Famille de la caisse nationale d'allocations familiales a mis en place en 2006 une prestation de service nationale « Médiation familiale » permettant dorénavant aux CAF de chaque département de préciser leur cadre de financement et d'accompagner les associations locales dans leur spécialisation en médiation familiale. En 2006, la CAF de Seine-Saint-Denis, en partenariat avec le comité départemental de la médiation familiale, a décidé de soutenir l'activité de deux associations porteuses de cette offre aux familles du département à travers le financement de quatre postes de médiateurs familiaux à temps complet. Ces associations sont : l'association d'aide à l'enfance et à la famille (AADEF) à Bobigny, l'association pour le couple et l'enfant (APCE) à La Courneuve.

Par ailleurs, la circulaire ministérielle du 27 juin 2006 DGAS-N° 279 prévoit la mise en place d'un dispositif partenarial afin de déployer l'offre départementale de médiation familiale. Ce dispositif repose sur la constitution d'un comité départemental de coordination ainsi que d'un comité de financement de la médiation familiale qui s'engagent mutuellement dans le cadre d'un protocole départemental. Le comité départemental réunit plusieurs partenaires institutionnels : la direction départementale de l'action sanitaire et sociale, le tribunal de grande instance de Bobigny, ainsi que la CAF. Le rôle de cette instance consiste à définir une offre de médiation à travers un diagnostic des besoins et de l'offre départementale ; organiser une procédure de financement multi-partenaire des services de médiation ; promouvoir l'offre de médiation familiale. En 2007, l'activité de ces médiateurs a permis de réaliser près de 1 300 entretiens de médiation familiale concernant près de 500 familles. Depuis 2008, une nouvelle association à Montreuil, EPICEA, contribue au déploiement de cette offre de service, soit cinq postes de médiateurs familiaux co-financés en Seine-Saint-Denis.

Delphine Gabriel, conseillère technique, CAF de Seine-Saint-Denis

Pierrefitte-sur-Seine, « Ville-Médiation »

Par Hibat Tabib, directeur de l'AFPAD

Contact : 01 49 71 56 91

L'association pour la formation, la prévention et l'accès au droit (AFPAD) a été créée en 2001 à Pierrefitte-sur-Seine. L'AFPAD a basé son projet associatif sur trois axes : l'accès au droit, l'éducation à la citoyenneté et la médiation sociale. Avec la déclaration en 2005 de la ville de Pierrefitte-sur-Seine comme première ville européenne « Ville-Médiation », l'accès à la médiation est reconnue comme un droit pour les citoyens. Une quinzaine de médiateurs professionnels (salariés et bénévoles) ont ainsi été formés à la médiation. 270 acteurs de la ville (travailleurs sociaux, policiers, bailleurs, acteurs associatifs...) ont suivi des séances de sensibilisation et de formation à la médiation. Le travail des médiateurs porte sur trois dimensions : les difficultés de communication entre les habitants et les institutions, basées souvent sur des malentendus ; la médiation formelle avec des entretiens préalables permettant à deux parties de se rencontrer et de prendre leur place dans la recherche de solutions partagées ; les médiation collectives pour des situations qui perturbent le « vivre ensemble » et pour lesquelles plusieurs parties sont en conflit, par exemple : les riverains et un collège, les jeunes, les locataires, les bailleurs et la mai-

rie, les habitants et la police...

L'AFPAD a ouvert cinq espaces de médiation bien différents. En tout premier lieu, les locaux de l'AFPAD, espace central et fédérateur. Puis, le commissariat de police de Pierrefitte/Stains au sein duquel on tente à la fois d'orienter les mains courantes vers la médiation pour trouver une solution pacifiée entre les parties et de développer la communication avec les agents du commissariat. Mais encore deux établissements scolaires : le collège Pablo Neruda pour désamorcer les conflits, nouer le dialogue entre les enfants en conflit et les amener à privilégier le dialogue à la violence ; le collège Gustave Courbet avec lequel un vaste travail sur la médiation en complémentarité de l'éducation à la citoyenneté (telle la formation des délégués de classe) et sur les enfants décrocheurs s'est engagé. Enfin, les locaux de Plaine Commune Habitat où se tiennent deux permanences mensuelles afin de résoudre les difficultés entre locataires et entre eux et leur bailleur. Ce sont principalement la police nationale, la mairie, les bailleurs sociaux, les travailleurs sociaux qui orientent vers la médiation. Les habitants, eux, viennent directement à l'AFPAD.

Trois questions à Catherine Cartigny

Médiatrice scolaire, Maison des parents et de la famille, Bondy

Contact : 01 48 48 39 63

L'association des ludothèques françaises (ALF)

organise le 11^{ème} congrès international des ludothèques du 13 au 17 octobre 2008 à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette à Paris. C'est le rendez-vous phare des ludothécaires du monde entier depuis 1978. Après l'Afrique du Sud, la France a été choisie pour accueillir cette onzième édition. Des centaines de participants (ludothécaires, chercheurs, fabricants de jouets, éditeurs et auteurs de jeux et partenaires des ludothèques) se réuniront pour une semaine d'échanges, de réflexions et d'animations de jeux et jouets. Cet événement, inédit en France, est l'occasion de donner un coup de projecteur sur les ludothèques, cet équipement culturel unique en son genre, car entièrement dédié au jeu. L'association des ludothèques françaises recense actuellement 1 150 ludothèques. Il en existe plus de 10 000 dans le monde. Les ludothèques accueillent chaque année des milliers de familles et de collectivités (écoles, crèches, centres de loisirs, maisons de retraite...). Aujourd'hui, plus de 6 000 professionnels, en France, « donnent à jouer » à un public de tout âge.
Rens : www.alf-ludothèques.org

Parlez-nous de la Maison des parents et de la famille de Bondy. Elle a été inaugurée le 31 mai 2005. C'est un lieu ouvert, accueillant, spécialisé dans l'accompagnement et le soutien des familles, qui contribue à renforcer leur autonomie sociale, leurs compétences éducatives et leurs pratiques solidaires. Les familles bondynaises s'y rendent spontanément ou sur les conseils de partenaires, accompagnées ou non de leurs enfants avec des questions variées.

Quelle est votre mission ? Je suis médiatrice scolaire. J'aide les parents confrontés à des problèmes de scolarité. Il s'agit pour moi de favoriser la réussite scolaire des enfants en créant du lien entre les parents et l'école. Je suis un relais entre les deux. Je peux également être une interface entre les partenaires institutionnels et associatifs en lien avec l'école, quand la situation le nécessite. Trop souvent, le dialogue avec l'école est rompu à la suite d'incompréhension, de malentendus ou de préjugés. D'autres fois, il n'a jamais existé. Une difficulté particulière peut alors être l'occasion d'instaurer ce dialogue ou de le restaurer. En donnant aux familles les clés, les

codes qui vont leur permettre de connaître et de comprendre le fonctionnement de cette institution, je favorise l'accès au droit et, de fait, l'autonomie des familles. Elles reprennent confiance en elles.

Donnez-nous un exemple d'intervention. J'ai reçu une famille dont l'enfant devait passer en conseil de discipline pour un problème de comportement au collège. La famille devait d'abord être reçue par le chef d'établissement. Dans un premier temps, je l'ai aidée à reformuler son propos. Puis, je l'ai accompagnée lors de l'entretien pour qu'elle puisse bien comprendre ce qui est reproché à son enfant et ce qui a motivé la décision. Ma présence a permis à la famille de s'exprimer, de donner son avis... Comme médiatrice, j'ai une position de tiers, je ne peux pas assister la famille lors du conseil de discipline et je ne peux pas la représenter car je dois rester neutre. Je leur ai expliqué le déroulement du conseil de discipline, quelles étaient les personnes qui siégeaient, les décisions qui pouvaient être prises. La sanction maximale étant l'exclusion définitive et le changement d'établissement, j'ai souligné les conséquences sur l'enfant et la famille dans l'organisation de la vie courante.

La médiation familiale

Par Françoise Vieville-Terrioux, directrice de l'association d'aide à l'enfance et à la famille (AADEF MEDIATION Enfance-Famille)

Contact : 01 48 30 21 21

Laxé sur l'autonomie et la responsabilité de personnes concernées par des situations de rupture ou de séparations dans lequel un tiers impartial, indépendant et qualifié, le médiateur familial, favorise à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution.

Depuis une vingtaine d'années, la médiation familiale est apparue progressivement comme une des réponses possibles pour le rétablissement des relations dans la famille. Durant cette période, l'État a montré, avec plus ou moins de force selon les époques, son intérêt pour ce type de pratique. Du projet de loi du 26 avril 1989 à la loi du 4 mars 2002, on note une prise en compte progressive de la médiation et de

reste partagé entre :

- d'un côté, la nécessité de conserver leur pouvoir aux juges, de respecter la professionnalité des avocats, de voir se consolider la médiation familiale comme pratique sociale utile, sans gêner celle d'autres professionnels soignants du couple et de la famille, l'obligation pour l'État de réglementer une pratique en développement qui restait « sans contrôle » ;

- de l'autre côté, la volonté de ne pas rester muet face à l'engorgement quasi-systématique des tribunaux par le contentieux civil, notamment celui du divorce et des séparations de fait, les demandes de solutions nouvelles des familles et en particulier des pères, la difficulté à intervenir dans une pratique d'ordre privée.

Aujourd'hui, la médiation familiale est inscrite dans la loi. Les juges aux affaires fa-

miliales peuvent y faire appel, au motif des conséquences du divorce ou de la séparation pour les enfants, à travers deux procédés : d'une façon « amiable », c'est-à-dire après avoir recueilli l'accord des parties en présence et d'une façon autoritaire, en les mettant en demeure de rencontrer un médiateur familial pour recevoir une information sur cette pratique.

Quelle que soit la façon dont la médiation familiale s'exerce, ce qui fait unité, c'est qu'elle est un mode d'intervention que ne peut pas réaliser l'État à travers une politique sociale, et que ce mode d'intervention se caractérise par la création d'un ensemble singulier en « tiers ». Car ce qui fait la spécificité de la médiation familiale, c'est bien sa capacité à traiter des questions que la politique sociale ne traite pas ou ne peut pas traiter.

aadef-mediation@wanadoo.fr



Numéro réalisé par les membres actifs du comité de pilotage du Réaap 93 (DDASS, Éducation nationale, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, CLICOSS, UDAF, Fédération des centres sociaux, Profession Banlieue) et coordonné par Profession Banlieue.

Rens : DDASS 01 41 60 71 06, Profession Banlieue 01 48 09 26 36, <http://reaap93.free.fr>